Recherche financée par l'Agence Nationale de la Recherche
Programme Sciences Humaines et Sociales Franco-allemand 2008
Projet n° ANR-08-FASHS-19 : Police and Adolescents in Multi-Ethnic Societies Interactions and Mutual Perceptions between Police Forces and (Minority) Adolescents in France and Germany [POLIS]

| Rapport à l'attention de l'Education Nationale |

Enquête « POLIS-autorité » : Premiers résultats

Octobre 2013

> Rapport réalisé par Sandrine Astor et Sebastian Roché, directeur scientifique.

Equipe de recherche

Sebastian Roché, responsable pour la France, co-responsable de la recherche comparative,
Directeur de recherche, CNRS, Pacte-Sciences Po Grenoble,
Jacques de Maillard, professeur, Cesdip et UVSQ,
Sandrine Astor, ingénieure d'études, Sciences Po Grenoble, Pacte.

Avec la contribution de :
Isabelle Barthe, consultante,
Laura Boschetti, doctorante, Pacte,
Constantin Brissaud, chargé d'études, Pacte,
Noëlle Castagné, chargée d'études, Pacte,
Michelle Daran, consultante,
Marie-Aude Depuiset, ingénieure de recherche, Pacte,
Youssef Hasan, chargé d'études, Pacte,
Guillaume Roux, chargé de recherche, FNSP, Pacte,
Mathieu Zagrodski, chargé d'études, Pacte.

Dietrich Oberwittler, responsable pour l'Allemagne, co-responsable de la recherche comparative,
Max Planck Institute for Foreign and International Criminal Law,
Department of Criminology.

Sommaire

Equipe de recherche....3
Remerciements....7
Résumé....9
Introduction....15
I. La méthodologie....17
1. Le protocole d'enquête....17
1.1. Rappel des objectifs de l'étude....17
1.2. Les choix méthodologiques....18
2. La phase préparatoire de l'étude....21
2.1. Informations et accords préalables....21
2.2. La préparation de l'enquête avec les établissements scolaires....22
3. La procédure d'échantillonnage....23
3.1. La " population-mère "....23
3.2. La constitution de l'échantillon....26
4. La phase de terrain....27
4.1. Les enquêteurs : recrutement, formation et suivi quotidien....27
4.2. L'organisation pratique du terrain et le protocole d'enquête....28
4.3. La passation et le protocole d'anonymisation....29
4.4. Les dates de réalisation....30
5. Le bilan du terrain quantitatif....30
5.1. Les résultats quantitatifs....30
5.2. Synthèse et principaux biais....36
5.3. Bilan sur le déroulement du terrain et les conditions de réalisation....39
II. Les principaux résultats....43
1. Caractéristiques personnelles, environnement familial et cadre de vie....43
1.1. Les caractéristiques sociodémographiques....43
1.2. Le cadre familial....45
1.3. Habitat, quartier, cadre de vie....54
2. L'école....61
2.1. Le profil des élèves selon les types d'établissement....61
2.2. L'intérêt des parents pour l'école....65

2.3. Les sentiments vis-à-vis de l'école 68
2.4. Les résultats scolaires et le sentiment de réussite 73
2.5. Les absences à l'école 78
3. Les loisirs et comportements à risque 81
3.1. Les sorties et loisirs numériques 81
3.2. Les activités à risque 86
3.3. La victimation 95
3.4. Les opinions sur l'usage de la force et le bien-fondé de la loi 99
3.5. Les contacts avec des policiers 100
4. Opinions sur les institutions publiques et leurs pratiques 105
4.1. Le niveau de confiance 105
4.2. Le traitement dans les institutions publiques 109
4.3. Représentations et légitimité de la police 113
Conclusion 125
ANNEXES 127
Annexe 1. Le questionnaire 128
Annexe 2. Les refus : liste des établissements 150
Annexe 3. Lettre d'information aux parents et demande d'autorisation 156
Annexe 4. Enveloppe de récupération des questionnaires remplis par classe 158
Annexe 5. Bilan quantitatif du terrain par niveau de formation 160

Remerciements

Nous adressons nos remerciements aux organismes qui ont soutenu notre démarche, aux personnels des établissements scolaires et des services de police pour leur implication précieuse dans le projet.

Direction de l'Enseignement Catholique de l'Isère
Direction de l'Enseignement Catholique du Rhône
Inspection Académique de l'Isère
Inspection Académique du Rhône
Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Rectorat de l'académie de Lyon
Rectorat de l'Académie de Grenoble
Les directeurs d'établissements et les élèves qui ont participé à l'enquête
La direction générale de la police nationale
La direction départementale de la sécurité publique de l'Isère
La direction départementale de la sécurité publique du Rhône
Les différentes unités de police
Les personnels policiers.

Les établissements scolaires participants sur la Communauté d'Agglomération de Grenoble

CLG Georges Pompidou (Claix)
CLG Jules Flandrin (Corenc)
CLG - SEGPA La Moulinière (Domène)
CLG Louis Lumière (Echirolles)
CLG Pablo Picasso (Echirolles)
CLG - SEGPA Jean Vilar (Echirolles)
CLG Jules Vallès (Fontaine)
CLG Le Chamandier (Gières)
CLG Lucie Aubrac (Grenoble)
CLG Aimé Césaire (Grenoble)
CLG – SEGPA Charles Munch (Grenoble)
CLG International Europole (Grenoble)
CLG Fantin Latour (Grenoble)
CLG Olympique (Grenoble)
CLG Stendhal (Grenoble)
CLG Vercors (Grenoble)
CLG Moucherotte – SEGPA Iles de Mars (Pont-de-Claix)
CLG Les Buclos (Meylan)
CLG Lionel Terray (Meylan)
CLG Barnave (St Egrève)
CLG - SEGPA Edouard Vaillant (St-Martin-d'Hères)
CLG - SEGPA Chartreuse (St-Martin-le-Vinoux)
CLG Alexandre Fleming (Sassenage)
CLG Pierre Dubois (Seyssinet-Pariset)
CLG Marc Sangnier (Seyssins)
CLG Jules Vernes (Varces-Allières-et-Risset)

Collège privé Bayard (Grenoble)
Collège privé Europe Le Rondeau Montfleury (La Tronche)
EREA La Bâtie (Claix)

LG Champollion (Grenoble)
LG International Europole (Grenoble)
LG Stendhal (Grenoble)
LGT Marie Cuire (Echirolles)
LGT Andre Argouges (Grenoble)
LGT Emmanuel Mounier (Grenoble)
LGT Aristides Berges (Seyssinet-Pariset)
LP Thomas Edison (Echirolles)
LP Jacques Prévert (Fontaine)
LP Françoise Dolto (Fontanil-Cornillon)
LP Andre Argouges (Grenoble)
LP Guynemer (Grenoble)
LP Jean Jaurès (Grenoble)
LPO Louise Michel (Grenoble)
LPO Vaucanson (Grenoble)
LPO Pablo Neruda (St-Martin-d'Hères)
LPO Roger Deschaux (Sassenage)

Les établissements scolaires participants sur la Communauté Urbaine de Lyon

CLG Théodore Monod (Bron)
CLG - SEGPA André Lassagne (Caluire)
CLG - SEGPA Jean-Philippe Rameau (Champagne-au-Mont D'or)
CLG Léonard de Vinci (Chassieu)
CLG Jean Rostand (Craponne)
CLG - SEGPA Georges Brassens (Décines-Charpieu)
CLG Laurent Mourguet (Ecully)
CLG Jean de Tournes (Fontaines-sur-Saône)
CLG Christiane Bernardin (Francheville)
CLG Lucie Aubrac (Givors)
CLG - SEGPA De Bans (Givors)
CLG - SEGPA Emile Malfroy (Grigny)
CLG Daisy Georges Martin (Irigny)
CLG Bellecombe (Lyon)
CLG - SEGPA Jean Charcot (Lyon)
CLG Gilbert Dru (Lyon)
CLG Raoul Dufy (Lyon)
CLG Victor Grignard (Lyon)
CLG Molière (Lyon)
CLG Gabriel Rosset (Lyon)
CLG Maurice Sceve (Lyon)
CLG François Truffaut (Lyon)
CLG Jean de Verrazane (Lyon)
SEGPA Evariste Galois (Meyzieu)
CLG Olivier de Serres (Meyzieu)
CLG Les Servizières (Meyzieu)
CLG - SEGPA Martin Luther King (Mions)
CLG La Clavelière (Oullins)
CLG Marcel Pagnol (Pierre-Bénite)
CLG Maria Casares (Rillieux)
CLG - SEGPA Paul Emile Victor (Rillieux-la-Pape)
CLG Alain (St-Fons)
CLG Paul d'Aubarede (St Genis-Laval)
CLG Jean Giono (St Genis-Laval)
CLG Colette (St-Priest)
CLG - SEGPA Le Plan du Loup (Ste-Foy-les-Lyon)
CLG Jean Jacques Rousseau (Tassin-la-Demi-Lune))
CLG - SEGPA Henri Barbusse (Vaulx-en-Velin)
CLG Jacques Duclos (Vaulx-en-Velin)
CLG - SEGPA Louis Aragon (Vénissieux)
CLG Paul Eluard (Vénissieux)
CLG Jules Michelet (Vénissieux)
CLG - SEGPA Elsa Triolet (Vénissieux)
CLG Les Iris (Villeurbanne)
CLG - SEGPA Jean Jaurès (Villeurbanne)
CLG - SEGPA Louis Jouvet (Villeurbanne)
CLG - SEGPA Lamartine (Villeurbanne)
CLG - SEGPA Morice Leroux (Villeurbanne)
CLG du Tonkin (Villeurbanne)

Collège et LP privé Notre Dame (Givors)
Collège privé St Marc (Lyon)
Collège privé Pierre Termier - site Montchat (Lyon)
Collège privé Chevreul Fromente (St-Didier-au-Mont-d'Or)
Collège privé et SEGPA Mère Teresa (Villeurbanne)
LGT privé St Louis - St Bruno (Lyon)
LP et LT privé La Mache (Lyon)
LP privé Orsel (Oullins)
LP privé St Charles (Rillieux-la-Pape)

LG du Parc (Lyon)
LG Rosa Parks (Neuville-sur-Saöne)
LGT La Martinière Duchère (Lyon)
LGT La Martinière Montplaisir (Lyon)
LGT Jean Perrin (Lyon)
LGT St Just (Lyon)
LGT Parc Chabrières (Oullins)
LGT Robert Doisneau (Vaulx-en-Velin)
LP Gustave Eiffel (Brignais)
LP François Cevert (Ecully)
LP Danièle Casanova (Givors)
LP Camille Claudel (Lyon)
LP Jacques de Flesselles (Lyon)
LP Martin Luther King (Lyon)
LP Jean Lurcat (Lyon)
LP Edmond Labbé (Oullins)
LP Georges Lamarque (Rillieux-la-Pape)
LP Les Canuts (Vaulx-en-Velin)
LP Hélène Boucher (Vénissieux)
LP Magenta (Villeurbanne)
LP Alfred de Musset (Villeurbanne)

Résumé

Ce projet est conduit dans le cadre d'un programme de recherche franco-allemand en sciences sociales. Il est réalisé en collaboration avec l'université et l'institut Max Planck en Allemagne. POLIS est une recherche comparée portant sur les relations entre les jeunes et les institutions, en particulier la police. Elle vise à mieux appréhender les attitudes et comportements des jeunes appartenant aux minorités vis-à-vis de la police et de l'autorité.

Destiné prioritairement à l'Education Nationale et aux établissements qui ont contribué à ce projet, le présent rapport fournit des données de cadrage susceptibles de nourrir des pistes de réflexion et d'action, notamment dans le registre de la prévention ou de l'animation en milieu scolaire. Il s'appuie exclusivement sur les résultats d'une enquête quantitative conduite dans les établissements scolaires, les observations et entretiens avec les policiers étant exploités parallèlement.

Compte-tenu de la nature des données sensibles collectées, et de l'âge des participants, un travail de réflexion important a été mené en amont de l'enquête pour garantir l'anonymat des élèves. Le questionnaire a reçu l'autorisation préalable à la mise en œuvre de traitements automatisés de la CNIL.

L'enquête POLIS couvre les deux zones géographiques suivantes :
- la communauté d'agglomération grenobloise (La Métro) : 19 communes équipées d'un collège ou d'un lycée parmi les 28 communes que compte la zone d'étude,
- la communauté urbaine de Lyon (Grand Lyon) + 1 commune limitrophe : 32 communes équipées d'un collège ou d'un lycée parmi 57 communes (+ 1 commune limitrophe).

Un échantillon représentatif d'un peu plus de 13 500 adolescents dont les classes ont été tirées au sort dans les deux agglomérations a été interrogé au sein des établissements scolaires.

La population cible se compose :
- des jeunes de 4ème et 3ème (générales, SEGPA et autres dispositifs de type DIMA, ULIS, relais) scolarisés en collèges publics et privés sous contrat d'association, localisés dans le périmètre d'étude.
- des jeunes de 2nde et 1ère ou niveaux équivalents scolarisés en lycées d'enseignement général, technologique et professionnel publics et privés sous contrat d'association, localisés dans le périmètre d'étude. Dans les lycées professionnels, l'enquête concerne les élèves de prépa-pro et 1er cycle DIMA,ULIS, Relais, 1ère et 2ème année de CAP, 1ère et 2ème année de BEP, 2nde et 1ère Pro et autres niveaux pouvant accueillir des jeunes de la tranche d'âge.

Les élèves et leurs parents

Les résultats montrent que la majorité des élèves évoluent dans une cellule familiale « ordinaire » durant la semaine : 63% des élèves habitent avec leurs deux parents (biologiques ou non). A côté de ces deux tiers d'élèves, un autre tiers recouvre différentes

configurations. La plus fréquente est la famille monoparentale avec en moyenne 22% des élèves dans ce cas, le plus souvent chez la mère (19%).

Les informations renseignées montrent que 49% des élèves évoluent dans des foyers dont les parents appartiennent à des catégories sociales modestes (ouvriers ou employés), ceci est un peu plus vrai à Lyon (51%) qu'à Grenoble (44%).

La supervision parentale est classiquement mesurée par des questions sur l'intérêt que portent les parents à la gestion du temps libre de leur enfant : le fait de savoir où il se trouve, avec qui il est et à quelle heure il va rentrer à la maison. Dans l'ensemble, une proportion élevée de parents (43%) a une connaissance systématique du lieu où leurs enfants passent leur temps libre. Près de 2 parents sur 5 (39%) savent toujours ou presque avec qui leurs enfants passent leur temps libre. Un parent sur 5 l'ignore (21,5%). 32% des élèves déclarent que leurs parents ou référents n'imposent que rarement, voire jamais un horaire pour rentrer. A l'inverse, une proportion de parents à peu près équivalente exerce un contrôle systématique sur les horaires (33%). Le degré de supervision est plus élevé pour les filles. Les familles où les relations sont très bonnes sont aussi celles qui exercent une plus forte supervision.

L'habitat constitue un indicateur très structurant. Le profil des élèves varie fortement selon la situation et le type de logement. Comme on pouvait s'y attendre, presque 75% des élèves résidant dans une cité ou logés en HLM vivent dans un foyer modeste. La part des foyers favorisés n'y atteint que 5 à 6% alors qu'elle est de l'ordre de 25% dans les autres types d'habitat. L'indice de désordres perçus dans le quartier conduit à des résultats similaires : on trouve 10% des élèves issus d'un milieu social favorisé dans les « quartiers à désordres très fréquents »; cette proportion atteint 25% dans les quartiers où aucun désordre n'est constaté.

La répartition fille garçon est assez équilibrée au collège, mais le lycée, en particulier les filières professionnelles et spécifiques laissent apparaître un déséquilibre important au profit des garçons. La répartition par âge est naturellement très liée aux filières d'enseignement, les filières professionnelles et spécifiques, accueillant généralement des élèves en difficultés scolaires, sont celles où l'on observe les moyennes d'âge les plus élevées. Les différences de statut sont flagrantes dès lors qu'on tient compte des filières d'enseignement ; à titre d'exemple, au lycée, 68% des élèves inscrits en sections professionnelles sont issus d'un foyer modeste contre 34 % des élèves de filières générales ou technologiques.

La dégradation des relations familiales est caractéristique chez les lycéens et plus marquée chez les jeunes des filières professionnelles ou spécifiques. Les parents semblent nettement moins investis dans le contrôle des sorties dans les filières spécifiques : au collège comme au lycée, la proportion d'élèves pour lesquels le contrôle est inexistant ou presque est deux fois plus élevée dans ces filières (19%).

Rares sont les élèves indiquant que leur mère ou leur belle mère s'intéresse peu à leurs résultats scolaires (rarement ou jamais) : seuls 6% des élèves donnent cette réponse. Ce constat est presque 3 fois plus fréquent pour les pères ou beaux-pères : 17% des élèves soulignent leur manque d'intérêt. L'intérêt est fort au sein des familles composées des deux

parents biologiques et des foyers dans lesquels les élèves entretiennent de bonnes relations avec leurs parents. Il est aussi plus marqué au sein des familles qui exercent un contrôle systématique des sorties.

L'école

Une large majorité des élèves se « sent bien » à l'école. Cela dit, 20% des enquêtés indiquent qu'ils ne se sentent pas bien à l'école. Plus un élève montre de l'intérêt pour l'école, plus il déclare faire de son mieux et plus il se sent bien à l'école, ou inversement. Les filles sont plus intéressées par l'école que les garçons.
Plus le niveau social du foyer de l'élève est élevé plus le sentiment de bien être à l'école tend à progresser, de même que l'intérêt pour les enseignements. En revanche, on ne constate aucune différence en termes de perception de l'implication personnelle de l'élève suivant le milieu social.

La qualité des relations que les jeunes entretiennent avec leurs parents et le degré d'attachement à l'école semblent fortement associés. Ainsi, 85 % des élèves ayant de très bonnes relations avec leurs parents éprouvent un sentiment de bien-être à l'école contre 53 % seulement de ceux qui entretiennent des relations plutôt mauvaises ou très mauvaises.
On constate que l'épanouissement à l'école (se sentir à l'aise, être intéressé) est moins marqué chez les élèves qui déclarent vivre dans une cité ou en HLM. En outre, plus l'élève à une perception négative de son quartier de résidence (mauvaise image du quartier et repérage de désordres), moins son attachement à l'école est prononcé.

La vie avec les deux parents biologiques est la situation la plus favorable à la réussite (mesurée par les moyennes en français et en mathématiques communiquées par les élèves, ou le redoublement) et au sentiment de bien faire à l'école.

Le sentiment d'échec scolaire a un impact majeur sur les opinions sur l'école. Ainsi, le fait de se considérer mauvais ou très mauvais plutôt que bon ou très bon élève multiplie par 9 la proportion d'élèves mal à l'aise à l'école, par 10 celle des élèves désintéressés par l'école. Les variables plus objectives, tels le taux de redoublement ou les résultats au trimestre conduisent à des constats similaires, même si l'effet semble légèrement minoré.

Les élèves enclins à passer du temps à l'extérieur, notamment le soir, ont un rapport à l'école particulier. Ils sont plus souvent en échec scolaire. Par exemple, 31% de ceux qui sortent tous les soirs ne se sentent pas bien à l'école contre 16% de ceux qui ne sortent jamais, 38% ne sont pas intéressés par les enseignements scolaires (contre 19%), 8% se disent mauvais ou très mauvais à l'école (contre moins de 3 %), 21 % ont déclaré plus de 10 absences (contre moins de 4 %).

Le temps consacré aux loisirs numériques au quotidien (ordinateur, TV, internet, …) sont, sans surprise très élevés (par exemple, 70 % surfent sur internet), d'autant plus que ces activités, chez les élèves les plus adeptes, sont souvent combinées. Rares sont les élèves qui affirment n'utiliser aucun des ces médias : ils ne sont que 7 % dans l'échantillon alors que ceux qui combinent les trois types d'activité représentent 35%. Les temps journaliers passés à regarder la télé (3,12h en moyenne), à surfer sur internet (2,82h) ou à jouer à la console

(1,94h) calculés sur l'ensemble des élèves (y compris les non pratiquants) sont très élevés. Ils s'avèrent en moyenne plus élevés chez les jeunes lyonnais que chez les grenoblois. Le fait de passer beaucoup de temps à domicile n'implique pas nécessairement plus de temps devant les écrans, on observe plutôt l'inverse puisque les jeunes qui déclarent très souvent passer du temps dans la rue et sortir le soir sont aussi ceux qui sont les plus captifs de ces technologies (de 3h de console à plus de 4h en moyenne pour les autres activités).

Les temps de pratiques de l'écran sont associés à différents problèmes scolaires et de comportement. En effet, les élèves les plus fragiles sur le plan scolaire consacrent beaucoup plus de temps aux loisirs numériques. Tous les résultats vont dans le même sens quels que soient les indicateurs.

Les comportements délinquants et à risque

Parmi les comportements délinquants, 15% des enquêtés ont consommé de la drogue (Haschich, Ecstasy, etc.) durant la période de référence. Un peu moins d'un tiers de ceux-ci (4%) ne l'a fait qu'une seule fois. Moins de 4% des participants déclarent avoir vendu de la drogue (Haschich, Ecstasy, etc.). 14% des participants ont au moins une fois frappé ou battu quelqu'un si fortement qu'il a été sérieusement blessé ou qu'il a saigné. Presque 10% des participants (9%) ont déjà lancé des cailloux, des projectiles, sur une voiture de police, de pompiers, ou sur un bus, un peu moins de la moitié d'entre eux (4% du total) l'a fait une seule fois.

Les familles biologiques ont un effet protecteur sur la commission de délits portant atteinte à autrui (vols, agressions). L'intensité du contrôle parental est décisif : le taux d'auteurs est multiplié par plus de 2, celui des auteurs d'au moins 3 types d'actes est multiplié par 4 quand on passe d'une famille où le contrôle est absent (67% d'auteurs) à celle où la supervision est systématique (30%).

Le degré d'implication dans la délinquance est fortement affecté par le rapport à l'école. Autrement dit, les résultats semblent montrer un lien étroit entre délinquance et échec ou sentiment d'échec scolaire. Les élèves qui témoignent de difficultés à l'école, d'un moindre intérêt pour les apprentissages ou qui font plus rarement acte de présence dans l'établissement sont nettement plus souvent auteurs que les bons élèves et/ou ceux qui sont attachés à l'école. Les plus gros écarts se lisent pour les comportements les plus graves.

La police

L'intervention des policiers ou des gendarmes dans les établissements scolaires au titre de la prévention, pour parler de leur travail, des problèmes de violence ou de drogues concerne près d'un tiers des adolescents (31,5%).

Un peu plus de la moitié des enquêtés (57%) indiquent que lorsque des jeunes et des policiers s'affrontent, ils ne se sentent pas du côté de la police. Avoir la moitié d'une classe d'âge plutôt réservée, voire hostile, en cas de confrontation est un défi important.

Le gouvernement est de loin l'institution qui inspire le moins confiance : 49 % des élèves déclarent qu'ils n'ont plutôt pas ou pas du tout confiance dans cette institution. La police arrive en second, avec 38% de jugements négatifs. Viennent ensuite avec des proportions comparables d'opinions défavorables : la gendarmerie, le maire et la justice (32 à 33%). L'école et les pompiers sont les institutions dans lesquelles les jeunes ont le plus confiance (71 et 94% respectivement). Le rapport réel des adolescents avec ces organisations est bien sûr très différent suivant qu'on pense au gouvernement ou à l'école par exemple.

On s'intéresse maintenant à trois organisations : police, gendarmerie et école. On observe des liens étroits entre le niveau de confiance attribué à ces trois organismes et celui que les jeunes portent aux autres organisations. Par exemple, 72% des jeunes qui font confiance à l'école font confiance à la police ; ils ne sont plus que 40% à se dire confiants quand ils sont en même temps méfiants vis-à-vis de l'école. Les liaisons statistiques entre ces indicateurs de confiance sont élevées et hautement significatives. Les opinions vis-à-vis de la Justice, la police et la gendarmerie entretiennent les liens les plus forts.

Les filles sont plus confiantes dans chacune de ces institutions. Le niveau de confiance décline fortement avec l'âge pour les forces de l'ordre. Les taux sont au plus bas dans les catégories les plus modestes, y compris pour l'école. La proportion de jeunes s'avouant confiants est divisée par deux quand on passe d'un quartier sans désordres à un quartier très dégradé, quelle que soit l'organisation concernée.

Le fait d'avoir confiance dans la police semble influencé par la nature des interactions que les jeunes ont pu expérimenter. La confiance varie peu que les élèves aient eu ou non des contacts à leur propre initiative (60% dans le premier cas, 64% sinon). En revanche, elle s'effrite fortement dès lors que les répondants déclarent avoir fait l'objet de contrôles dans la rue (35% vs 69%) ou de tout autre contact à l'initiative de la police.

Etre traité de manière juste

Concernant le sentiment d'avoir un traitement juste, c'est-à-dire égal aux autres jeunes, on apprend que 43% des participants considèrent que « les jeunes comme eux » sont moins bien traités par la police ou la gendarmerie. Ces organisations sont aux yeux des répondants les moins porteuses d'équité. Le marché du travail arrive en second : 41% des enquêtés estiment que les jeunes comme eux ne sont pas traités de manière équitable face à l'emploi. Cette opinion négative atteint 38 % pour les lieux tels que les discothèques et les bars et 33% pour les magasins. Enfin, 32% des répondants estiment qu'ils sont moins bien traités à l'école. Les clubs de sports ou les clubs de jeunes bénéficient d'un jugement plus positif : 2 jeunes sur 5 disent qu'ils y sont moins bien considérés.

Les perceptions d'inégalités tendent à s'accroitre avec l'âge en particulier pour la police et le marché du travail. Elles sont plus souvent dénoncées par les jeunes des foyers modestes, évoluant dans un cadre familial fragilisé (un seul ou aucun parent). L'environnement physique, le fait de vivre dans un quartier dégradé, une cité ou un HLM conduit à souligner davantage des inégalités de traitement.

La perception d'un traitement inégalitaire est plus marquée chez les élèves fragiles sur le plan scolaire. A titre d'exemple, 49% des élèves qui ont redoublé deux fois ou plus, 50% de ceux qui s'estiment très mauvais ou mauvais élèves pointent des discriminations dans le système scolaire.

Chez les adolescents, 15 % trouvent que jeter des pierres sur une voiture de police peut se justifier (souvent ou toujours). L'obéissance à la police n'est pas automatique pour un gros tiers de l'échantillon.

Près d'un tiers des participants (33%) indique que même en cas de problème grave, ils n'iraient pas en parler à la police. Ceci est un des indicateurs de la confiance placée dans les forces de police. Lorsqu'on formule explicitement la question de la confiance, le rejet de la police est plus important encore. En effet, 43% des participants estiment qu'on ne peut pas avoir confiance dans la police (pas du tout ou plutôt pas).

Une grande part des participants, les deux tiers (66%), pense que les policiers ou les gendarmes expliquent rarement ou jamais bien le pourquoi de ce qu'ils sont en train de faire. Près de 40 % des enquêtés considèrent que les policiers ou les gendarmes deviennent souvent ou très souvent agressifs quand quelque chose ne leur plait pas. Les perceptions sont plus négatives sur Lyon (43%) que sur Grenoble (37%). Une proportion comparable (40%) d'enquêtés déclare que les policiers ou les gendarmes font souvent ou très souvent des contrôles abusifs. L'écart entre Lyon et Grenoble persiste : 42% des jeunes lyonnais et 34% des grenoblois partagent cette opinion.

Une proportion supérieure à un tiers (40%) des répondants considère que les policiers ou les gendarmes « sont racistes ». La légitimité est profondément affectée dans les familles marquées de relations conflictuelles. Les élèves des sections professionnelles et spécifiques se démarquent une nouvelle fois par la très faible légitimité qu'ils accordent à la police. Ces résultats mettent en lumière le fait que ces élèves cumulent un ensemble de déterminants qui influencent plus directement leurs perceptions. Le cadre de vie apparaît comme l'élément le plus discriminant. Comparés aux élèves des quartiers les plus calmes, les élèves les plus hostiles sont en proportion 10 fois plus nombreux quand ils observent de multiples nuisances dans leur quartier.

Le fait d'avoir des comportements déviants, notamment d'avoir commis de multiples actes graves altère le degré de légitimité : ainsi 42% des auteurs d'actes hostiles à autrui les plus actifs attribuent un très faible niveau de légitimité contre 4 % des élèves inactifs.

Introduction

Ce projet est conduit dans le cadre d'un programme de recherche franco-allemand en sciences sociales. Il est réalisé en collaboration avec l'université et l'institut Max Planck en Allemagne. POLIS est une recherche comparée portant sur les relations entre les jeunes et les institutions, en particulier la police. Elle vise à mieux appréhender les attitudes et comportements des jeunes appartenant aux minorités vis-à-vis de la police et de l'autorité.

Le volet français de la recherche porte sur deux sites : les agglomérations de Grenoble et de Lyon. Le travail de terrain s'y est déroulé entre 2010 et 2012. Il recouvre deux grands ensembles de travaux :

- Le premier est centré sur la compréhension qu'ont les policiers de leur travail et de leurs relations avec les minorités en ayant recours à des entretiens qualitatifs avec des personnels de tous les échelons ; 79 entretiens ont été réalisés. Ce volet comprend également une observation lors des patrouilles, suivie d'une quantification de ces observations portant sur 81 journées ayant permis de saisir 351 interactions entre policiers et population au total.

- Le second s'intéresse aux adolescents et à leurs attitudes vis-à-vis de l'autorité. Il s'appuie sur une enquête quantitative menée auprès des jeunes scolarisés de 13 à 18 ans pour l'essentiel, intitulée Enquête POLIS-autorité ;

L'enquête POLIS vise à étudier les rapports entre les jeunes et la police, dans un contexte marqué par des tensions croissantes, spécialement au sein des quartiers urbains défavorisés. Plus précisément, il s'agit de comprendre comment les adolescents perçoivent la police, en lien avec leur contexte de vie plus général. Cette étude se situe dans la continuité d'une première enquête (Eurojustis-France, 7ème PCRD, sous la responsabilité de Sebastian Roché), qui a permis de mesurer l'importance de la défiance des jeunes envers les policiers et l'organisation policière (mars-avril 2011). En outre, des enquêtes antérieures de victimisation et de délinquance auto-déclarée ont montré que les jeunes appartenant aux minorités sont particulièrement actifs dans les incidents graves avec la police (affrontements, caillassages, émeutes), et surreprésentés dans les centres éducatifs renforcés et fermés, ainsi que dans les prisons.

Un échantillon représentatif d'un peu plus de 13 500 adolescents dont les classes ont été tirées au sort dans deux agglomérations a été interrogé au sein des établissements scolaires. De multiples domaines d'investigation sont explorés dans cette enquête : les représentations de la police et d'autres institutions publiques, les délits dont les jeunes ont été victimes ou auteurs, les différentes dimensions de leurs relations à la société en général (école, famille, copains), et également les interactions vécues avec les policiers.

Destiné prioritairement à l'Education Nationale et aux établissements qui ont contribué à ce projet, le présent rapport fournit des données de cadrage susceptibles de nourrir des pistes

de réflexion et d'action, notamment dans le registre de la prévention ou de l'animation en milieu scolaire. Il s'appuie exclusivement sur le volet conduit dans les établissements scolaires, les résultats des observations et entretiens avec les policiers étant exploités parallèlement.

La première partie du rapport est consacrée à la présentation des modalités de réalisation de cette enquête. La seconde partie expose les premiers résultats. Elle s'attache à décrire les participants à l'enquête en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques. Elle traite plus spécifiquement des questions de l'attachement à l'école et de légitimité de la police.

Ce rapport ainsi que les résultats complémentaires sont en ligne sur le site web du projet « Polis-Autorité » www.anrpolis.fr.

I. La méthodologie

1. Le protocole d'enquête

1.1. Rappel des objectifs de l'étude

L'objectif principal de l'enquête POLIS, qui constitue l'un des volets du projet, est d'identifier les déterminants des relations des adolescents à l'autorité. Les perceptions de la police et de son action par les jeunes sont au cœur du questionnement.

Afin de préciser les phénomènes de défiance et leur cause, l'enquête POLIS se concentre d'abord sur l'image de la police, à travers un certain nombre de questions visant à mesurer le degré de sympathie / antipathie envers l'institution policière, la confiance / défiance dans la police, ainsi que certaines perceptions ou anticipations concernant la manière dont les policiers se comportent avec les adolescents.

L'enquête POLIS vise à identifier les facteurs explicatifs des différents niveaux de perception
Il s'agit en effet de comprendre les causes ou facteurs déterminant l'image de la police, s'agissant en particulier d'une image dégradée ou d'un rapport conflictuel avec les services policiers. Ainsi, nous nous intéressons, de manière classique, à un certain nombre de variables sociodémographiques individuelles ou contextuelles, susceptibles d'expliquer les attitudes envers la police.

Du point de vue des variables explicatives individuelles, l'origine sociale ou le niveau socioéconomique des parents devrait jouer un rôle important. L'expérience des enquêtes passées nous apprend également que l'origine géographique des adolescents – c'est-à-dire le fait d'avoir des parents ou des grands parents qui ne sont pas nés en France – joue aussi un rôle notable. Ainsi, les adolescents de famille « immigrée » sont surreprésentés dans les outrages aux autorités jugés par les tribunaux, et plus nombreux à présenter des attitudes de défiance ou franchement hostiles à l'institution policière.

C'est pourquoi l'enquête doit permettre de mesurer l'origine géographique ou nationale des adolescents, mais aussi plusieurs phénomènes qui sont liés à cette origine – comme le fait de subir ou estimer qu'on subit des discriminations, observer ou penser que les policiers se montrent racistes, etc. – qui influencent eux-mêmes les perceptions de la police.

Des recherches ont montré que l'image de la police était liée à un certain nombre d'expériences ou comportements concrets. Les personnes commettant, de manière plus ou moins régulière, un certain nombre de petits délits, d'infractions ou d'actes de petite délinquance, tendent à avoir une mauvaise image de la police. Cette image dépend aussi des interactions concrètes avec l'institution policière et des impressions issues de ces interactions. C'est pourquoi l'enquête va chercher à mesurer ces contacts. De même, le fait d'être ou d'avoir été victime de différents délits, actes de petite délinquance, ou incivilités,

conditionne les attentes envers l'institution policière, et l'image qu'on en a. L'enquête vise donc à rassembler des informations sur les pratiques des jeunes.

Enfin, une particularité du projet est de mesurer précisément les effets de contexte au niveau infra-urbain. On sait que les grandes villes traversent des processus de ségrégation spatiale croissants et que certains quartiers et même sous quartiers (effets de voisinage) concentrent les inégalités. Pour appréhender ces effets de voisinage, il convient de pouvoir « lier » les individus au contexte dans lequel se situe le cadre de leur socialisation, c'est-à-dire, à la fois leur famille et leur école situées dans un quartier.

C'est pourquoi de nombreuses questions de l'enquête concernent le rapport à la famille et à l'école, dont nous faisons l'hypothèse qu'ils sont déterminants s'agissant d'expliquer l'engagement de certains adolescents dans des petits délits notamment. C'est ce qui explique également que les adolescents sont sélectionnés en fonction de leur appartenance à une école et doivent pouvoir être rattachés à une zone de résidence. Ces deux informations géographiques ont fait l'objet d'un codage précis.

Les contributeurs à ce travail d'enquête quantitative sont nombreux comme on peut le comprendre au vu de la taille de l'échantillon par exemple. L'ensemble du processus a été coordonné par Sebastian Roché assisté de Sandrine Astor.

1.2. Les choix méthodologiques

Cette enquête est de nature quantitative. La méthodologie mise en œuvre est identique en France et en Allemagne afin de pouvoir comparer les résultats obtenus dans les deux pays.

1.2.1. Le périmètre géographique de d'étude

Le périmètre retenu couvre une agglomération de taille moyenne (Grenoble) et une agglomération de grande taille (Lyon) de manière à introduire une diversité de contextes de vie et de niveaux d'activité policière.

L'enquête POLIS couvre les deux zones géographiques suivantes :
- la communauté d'agglomération grenobloise (La Métro) : 19 communes équipées d'un collège ou d'un lycée parmi les 28 communes que compte la zone d'étude,
- la communauté urbaine de Lyon (Grand Lyon) + 1 commune limitrophe : 32 communes équipées d'un collège ou d'un lycée parmi 57 communes (+ 1 commune limitrophe).

Tableau 1. Communes présentes dans les 2 zones d'enquête

Agglomération grenobloise		Agglomération lyonnaise		
Claix	*Poisat*	*Albigny-sur-Saône*	Fontaines-sur-Saône	*Rochetaillée-sur-Saône*
Corenc	St-Égrève	Brignais	Francheville	*St-Cyr-au-Mont-d'Or*
Domène	St-Martin-d'Hères	Bron	*Genay*	St-Didier-au-Mont-d'Or
Échirolles	St-Martin-le-Vinoux	*Cailloux-sur-Fontaines*	Givors	Ste-Foy-lès-Lyon
Eybens	*St-Paul-de-Varces*	Caluire-et-Cuire	Grigny	St-Fons
Fontaine	Sassenage	Champagne-au-Mont-d'Or	Irigny	St-Genis-Laval
Fontanil-Cornillon	Seyssinet-Pariset	Charbonnières-les-Bains	*Jonage*	*St-Genis-les-Ollières*
Gières	Seyssins	*Charly*	*La Mulatière*	*St-Germain-au-Mont-d'Or*
Grenoble	Varces-Allières-et-Risset	Chassieu	*La Tour-de-Salvagny*	St-Priest
La Tronche	*Venon*	*Collonges-au-Mont-d'Or*	*Limonest*	*St-Romain-au-Mont-d'Or*
Le Gua	*Veurey-Voroize*	Corbas	Lyon	*Sathonay-Camp*
Le Pont-de-Claix	Vif	*Couzon-au-Mont-d'Or*	*Marcy-l'Étoile*	*Sathonay-Village*
Meylan		Craponne	Meyzieu	*Solaize*
Murianette		*Curis-au-Mont-d'Or*	Mions	Tassin-la-Demi-Lune
Noyarey		Dardilly	*Montanay*	Vaulx-en-Velin
		Décines-Charpieu	Neuville-sur-Saône	Vénissieux
		Écully	Oullins	*Vernaison*
		Feyzin	Pierre-Bénite	Villeurbanne
		Fleurieu-sur-Saône	*Poleymieux-au-Mont-d'Or*	
		Fontaines-Saint-Martin	Rillieux-la-Pape	

En italique : communes de l'agglomération ne comptant ni collège, ni lycée.

1.2.2. La population-cible

L'enquête vise les jeunes scolarisés entre la 4ème et la 1ère, soit pour l'essentiel entre 13 et 17 – 18 ans.

La population cible se compose :
- des jeunes de 4ème et 3ème (générales, SEGPA et autres dispositifs de type DIMA, ULIS, relais) scolarisés en collèges publics et privés sous contrat d'association, localisés dans le périmètre d'étude.
- des jeunes de 2nde et 1ère ou niveaux équivalents scolarisés en lycées d'enseignement général, technologique et professionnel publics et privés sous contrat d'association, localisés dans le périmètre d'étude. Dans les lycées professionnels, l'enquête concerne les élèves de prépa-pro et 1er cycle DIMA,ULIS, Relais, 1ère et 2ème année de CAP, 1ère et 2ème année de BEP, 2nde et 1ère Pro et autres niveaux pouvant accueillir des jeunes de la tranche d'âge.

1.2.3. Le mode de recueil de l'information

Les enquêtes en milieu scolaire sont reconnues comme le meilleur moyen pour collecter des informations auprès de ce public adolescent en limitant les biais d'échantillonnage et avec

une garantie de confidentialité et de sincérité plus élevée que celle que l'on peut espérer en sondant les jeunes au sein du foyer familial.

Afin de pouvoir mesurer et analyser des effets de voisinage, il convient de représenter la diversité des contextes socio-économiques (contextes défavorisés ou plus aisés, etc.) et d'avoir un nombre suffisant d'élèves originaires d'un même quartier. Pour satisfaire ces conditions, l'enquête porte sur des échantillons de taille importante. Malgré tout l'intérêt des enquêtes menées en face à face ou remplies de manière individuelle pour ce type de thématique de recherche (qualité du remplissage, confidentialité accrues), ce mode de collecte permet à budget constant d'augmenter considérablement la taille des échantillons.

Cette étude consiste donc en la réalisation d'une enquête auto-administrée à partir d'un questionnaire papier en passation collective dans les classes, auprès de deux échantillons, un par agglomération, soit un échantillon sur l'agglomération de Grenoble et un autre échantillon sur l'agglomération de Lyon.

1.2.4. La construction du questionnaire

Le questionnaire, identique à celui utilisé en Allemagne, s'inspire largement du protocole de l'étude internationale de délinquance auto-rapportée (International Self Report Delinquency, ISRD). Il emprunte également des questions au dispositif d'enquête sociale européenne (European Social Survey, ESS), mais adapté pour les jeunes.

Il a été construit autour des axes de recherche et aborde donc les principaux thèmes suivants :

1) Le cadre de socialisation des jeunes : la famille, l'école, les copains, le quartier d'habitation
2) Les loisirs et les comportements à risque (délinquance de rue, consommation d'alcool, de drogue)
3) Les perceptions des institutions en général et de la police en particulier avec un focus sur les contacts des jeunes avec la police.

Il comporte 74 questions et se compose presque exclusivement de questions fermées, avec échelles de réponse ou choix multiple. Certaines questions comportent des sous-questions. Au total le questionnaire compte près de 200 questions et sous-questions dont certaines sont filtrées selon le profil des répondants. (*Cf. annexe 1*)

Compte-tenu de la nature des données (sensibles) collectées, un travail de réflexion important a été mené en amont de l'enquête pour garantir l'anonymat des élèves. Le questionnaire a reçu l'autorisation préalable à la mise en œuvre de traitements automatisés de la CNIL. Il faut souligner le caractère un peu exceptionnel de cette recherche puisque la demande d'autorisation, déposée en juillet 2011 a reçu un avis favorable en mai 2012, 10 mois après son dépôt.

Un soin particulier a été apporté à la mise en forme du questionnaire. Celle-ci s'est appuyée sur le modèle de l'équipe allemande : format livret, bicolore pour distinguer les questions

filtre, mise en avant des consignes de remplissage, police de caractère et interlignage adaptés à la lecture pour les élèves ayant des troubles d'apprentissage.

Il a fait l'objet d'un pilote auprès d'élèves de 4ème et 3ème, afin de tester la bonne compréhension des questions par les élèves, d'évaluer la durée nécessaire au remplissage du questionnaire et de vérifier l'adéquation du protocole d'enquête et du mode de collecte (passation collective en classe). La durée moyenne de remplissage du questionnaire observée lors du pilote était de 38 minutes, avec une variation de 22 à 52 minutes.

2. La phase préparatoire de l'étude

2.1. Informations et accords préalables

La mise en œuvre du projet a accordé une large place à la communication et aux aspects éthiques.

La phase terrain de cette enquête ayant été conduite au sein même des établissements scolaires, un certain nombre d'accords ont du être recueillis au préalable.

A cet effet, les rectorats de Grenoble et Lyon ont été rencontrés par l'équipe de recherche afin de leur présenter les objectifs de l'enquête et ses modalités pratiques de réalisation.

Le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative (représenté par Mr BAYON, Conseiller technique, Cabinet du Ministre), le Rectorat de Grenoble (représenté par Mr Audéoud, Recteur et Mr Charlon, Directeur de cabinet), la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de l'Isère (représentée par Mr Plaige, directeur), ainsi que le rectorat de Lyon (représenté par Mme Beaulieu, Directrice de cabinet et Mme François-Gallin, Directrice Académique adjointe) et la Direction de l'Enseignement Catholique du Diocèse de Lyon (représenté par Mr Destais, adjoint du directeur) ont donné leur accord et leur soutien à cette étude.

Les fédérations de parents d'élèves de l'Isère et du Rhône (PEEP, FCPE, APEL) ont été informées de la réalisation de l'enquête.

Tous les chefs d'établissements scolaires situés sur le périmètre d'étude ont été contactés et sollicités pour participer à cette étude. Cette phase de préparation est celle qui a nécessité le plus de temps.

Des réunions d'information collective ont ensuite été organisées pour les établissements volontaires sur les deux sites (réunion générale, participation aux réunions de bassin de formation…).

Animées par l'équipe de recherche, ces réunions se sont attachées à présenter :

- Le cadre de la recherche POLIS : objectifs, financeurs, organisme et équipe de recherche en charge du projet
- Les principes fondateurs et déontologiques de l'enquête :

  - Enquête ayant obtenu toutes les autorisations officielles (Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative, inspections académiques, rectorats et CNIL)
  - Enquête reposant sur le volontariat de chacun : établissements scolaires, élèves, parents d'élèves
  - Enquête garantissant l'anonymat des répondants et de leurs réponses
  - Enquête ayant un unique but scientifique, visant à faire progresser la connaissance sur un sujet mal connu, faute de données fiables et systématiques, en dehors des cas les plus médiatisés, et en aucun cas d'évaluation – comparaison des établissements scolaires, des classes ou des élèves.
  - Engagement à traiter les résultats de manière globale sur les deux agglomérations et à ne fournir aucun résultat individualisé par établissement
- La méthodologie, le protocole d'enquête et ses modalités pratiques de réalisation
- Le soutien indispensable des établissements scolaires pour mener à bien ce projet, et l'importance de la participation de tous les établissements scolaires pour assurer la représentativité finale de l'échantillon

Le questionnaire a pu également être consulté par les personnes présentes.

Un comité de pilotage a été constitué avec des personnes volontaires : conseillers principaux d'éducation, principaux, proviseurs et adjoints et consulté sur chaque site pour apporter leur expertise et répondre aux questions suivantes :

- Comment gérer la passation des questionnaires en général et pour les cas particuliers :
  - les classes difficiles (comportements ; absentéisme récurrent)
  - les élèves en grandes difficultés (troubles cognitifs ; maîtrise de la langue française)
- Comment « identifier » la part des élèves qui ne seront pas en mesure de comprendre le questionnaire ? A préciser dans la fiche de renseignement ?
- Faut-il ou non intégrer les primo-arrivants.
- Comment acheminer l'information concernant l'étude aux parents, ainsi que la demande d'accord ? L'enjeu étant que les parents aient accès à l'information. Quand, comment ?
- Comment inciter les établissements à participer à l'enquête

Afin de faciliter l'accès aux informations, un site dédié au projet a été crée sur Internet (www.anrpolis.fr). Les personnels des établissements et les parents pouvaient y trouver tous les documents utiles (présentation du projet, autorisations…).

2.2. La préparation de l'enquête avec les établissements scolaires

Il a été demandé aux établissements scolaires acceptant de participer au projet de nous indiquer un interlocuteur dédié, un contact référent pour l'enquête et de nous fournir la liste de toutes les classes concernées par l'enquête avec la nomination précise des classes et le nombre d'élèves dans chacune d'elle.

C'est à partir de cette liste, que pour chaque établissement, un tirage aléatoire de 50% de leur classe par niveau a été effectué.

Les établissements scolaires ont ensuite été informés des classes échantillonnées dans leur établissement pour participer à l'enquête.

A cette occasion, nous leur avons adressé un modèle de lettre de demande d'autorisation avec coupon réponse à remplir par les parents des élèves concernés par l'enquête *(Cf. modèle en annexe 3)*. Afin de garantir l'anonymat des élèves, la collecte de ces coupons réponses a été entièrement gérée par les établissements scolaires. Ils nous ont simplement communiqué pour chaque classe enquêtée le nombre de refus de la part des parents, et le cas échéant de la part des élèves.

3. La procédure d'échantillonnage

3.1. La " population-mère "

Au lancement de l'enquête, la population mère était imparfaitement mesurée. Le Service d'Etudes Statistiques du rectorat de Grenoble (SESPAG) nous a fourni début 2012 la liste des établissements situés sur le périmètre d'enquête et pour chacun, le nombre de classes et l'effectif pour les niveaux ciblés par l'enquête. Pour Lyon, il n'a pas été possible d'obtenir les chiffres équivalents ; le travail a donc été réalisé sur la base des informations mises en ligne sur le site du rectorat (pas toujours récentes) et d'estimation. Une demande d'actualisation des données pour l'année scolaire sur laquelle l'enquête a eu lieu (2012-2013) auprès du SESPAG de Grenoble et du Service Prospective et Statistique de l'académie de Lyon a permis de connaitre la population rétrospectivement.

- **Agglomération de Grenoble** : 67 établissements : 39 collèges et 28 lycées (répartis sur 61 sites physiques distincts, un même site pouvant accueillir un collège et un lycée) représentant 819 classes et 20 422 élèves de la 4ème à la 1ère et répartis sur 19 communes.
- **Agglomération de Lyon** : 221 établissements : 113 collèges et 108 lycées (répartis sur 193 sites physiques distincts) représentant 2 636 classes et 66 981 élèves de la 4ème à la 1ère et répartis sur 32 communes.

Tableau 2. Etablissements concernés par l'enquête, participation et taux de refus selon le secteur, le type et la localisation

	Communauté d'agglomération de Grenoble				Communauté Urbaine de Lyon			
	Accord	Refus	Total	% refus	Accord	Refus	Total	% refus
Etablissements	46	21	67	31%	81	140	221	63%
Secteur								
Public	44	9	53	17%	70	68	138	49%
Privé	2	12	14	86%	11	72	83	87%
Type								
CLG	28	11	39	28%	54	59	113	52%
dt CLG-SEGPA	*6*	*2*	*8*	25%	*19*	*9*	*28*	*32%*
EREA	1	0	1	0%	0	1	1	100%
LP	6	3	9	33%	17	30	47	64%
LPO-SEP	4	2	6	33%	0	5	5	100%
LG-LGT	7	5	12	42%	10	45	55	82%
Localisation								
Ville centre	19	13	32	41%	24	79	103	77%
Autres villes	27	8	35	23%	57	61	118	52%

A l'issue de la phase de prise de contact, 46 chefs d'établissement sur 67 *(Cf. tableau n°2)* pour la zone d'étude de Grenoble et 81 sur 221 sur Lyon ont accepté que l'enquête soit réalisée auprès d'un échantillon d'élèves de leur établissement.

Les refus sur la zone grenobloise concernent 31% des établissements. En termes d'effectifs, cela représente 235 classes et 6 291 élèves, soit 29% des classes et 31 % des effectifs totaux *(Cf. tableau n°3)*. Les plus fort taux de refus s'observent dans l'enseignement privé, parmi les lycées d'enseignement général et technologique, et dans les établissements situés à Grenoble.

Sur la zone lyonnaise, le taux de refus global est nettement plus élevé (63%). L'origine des refus est similaire. Les établissements privés, les lycées d'enseignement général et technologique, mais aussi la filière professionnelle, les établissements localisés à Lyon ont refusé plus souvent que la moyenne, en proportion. Au total, 1 725 classes et 44 891 élèves sont exclus d'emblée du dispositif, soit 65% des classes et 67% des élèves *(Cf. tableau n°4)*.

Tableau 3. Nombre de classes et effectifs concernés par l'enquête et refus, selon les niveaux de formation sur la Communauté d'agglomération de Grenoble

	Communauté d'agglomération de Grenoble					
	Ensemble des établissements		Etablissements ayant refusé		Taux de refus	
	Nb de classes	Elèves	Nb de classes	Elèves	Classes	Elèves
Collèges						
4ème générale	174	4 468	49	1 277	28%	29%
4ème segpa	10	147	2	27	20%	18%
3ème générale	178	4 528	46	1 181	26%	26%
3ème segpa	9	135	2	27	22%	20%
ULIS	35	111	2	22	6%	20%
Total collèges	*406*	*9 389*	*101*	*2 534*	25%	27%
Lycées - EREA						
4ème segpa	1	12	0	0	0%	0%
3ème segpa	1	7	0	0	0%	0%
3ème prépa-pro	5	107	2	45	40%	42%
DIMA	1	21	1	21	100%	100%
1ère année CAP	26	426	6	101	23%	24%
2ème année CAP	25	331	6	74	24%	22%
CAP 1 an	1	19	1	19	100%	100%
2nde PRO	56	1 339	12	292	21%	22%
1ère PRO	57	1 345	14	329	25%	24%
2nde G-T	117	3 779	46	1 497	39%	40%
1ère G-T	123	3 647	46	1 379	37%	38%
Total lycées	*413*	*11 033*	*134*	*3 757*	32%	34%
Total général	**819**	**20 422**	**235**	**6 291**	29%	31%

Les refus (*Cf. liste en annexe 2*) sont liés à des contraintes de temps (trop de sollicitation pour d'autres enquêtes, notamment les enquêtes obligatoires, période de révision ou d'examens, période de stage, ou manque de personnel pour gérer la mise en place de cette enquête dans l'établissement). Par ailleurs, certains établissements ont montré des réticences à interroger leurs élèves sur le thème des relations à l'autorité et à la police, craignant des réactions de la part des parents. D'autres ont montré un manque d'intérêt pour cette étude, leur établissement se trouvant peu confronté aux problèmes de délinquance. Le raisonnement inverse s'applique également : des établissements concernés n'ont pas souhaité participer, craignant de voir se manifester des réactions de violence de la part de certains élèves.

Tableau 4. Nombre de classes et effectifs concernés par l'enquête et refus, selon les niveaux de formation sur la Communauté urbaine de Lyon

	Communauté urbaine de Lyon					
	Ensemble des établissements		Etablissements ayant refusé		Taux de refus	
	Nb de classes	Elèves	Nb de classes	Elèves	Classes	Elèves
Collèges						
4ème générale	554	14494	309	8360	56%	58%
4ème segpa	30	446	10	147	33%	33%
3ème générale	557	14492	307	8264	55%	57%
3ème segpa	30	433	11	160	37%	37%
ULIS	41	612	22	311	54%	51%
Total collèges	*1 212*	*30 477*	*659*	*17 242*	54%	57%
Lycées - EREA						
4ème segpa	2	14	2	14	100%	100%
3ème prépa-pro	35	627	21	364	60%	58%
DIMA	4	52	2	25	50%	48%
ULIS	16	154	9	85	56%	55%
Dispositif Relai	6	78	5	65	83%	83%
1ère année CAP	93	1 528	69	1 105	74%	72%
2ème année CAP	89	1 229	65	907	73%	74%
2nde PRO	173	3 868	110	2 428	64%	63%
1ère PRO	186	3 846	118	2 464	63%	64%
2nde G-T	403	12 867	328	10 419	81%	81%
1ère G-T	417	12 241	337	9 773	81%	80%
Total lycées	*1 424*	*36 504*	*1 066*	*27 649*	75%	76%
Total général	**2 636**	**66 981**	**1 725**	**44 891**	65%	67%

L'enquête visait l'exhaustivité des établissements afin de couvrir au mieux chacun des territoires et un nombre conséquent d'élèves par établissement pour bien représenter les quartiers d'habitation des zones de recrutement. En vue de répondre à ces contraintes, l'objectif initial était de réaliser entre 2 500 (pour Grenoble) et 10 000 (pour Lyon) entretiens, tout en choisissant un taux de sondage quasi identique pour les deux sites.

Le taux de sondage final tient compte du nombre d'établissements volontaires, des délais et du budget disponible ; il résulte également d'un arbitrage entre les objectifs initiaux et une limite raisonnable en termes de charge de travail générée pour les établissements ayant accepté de participer. Autrement dit, le taux de sondage ne compense qu'imparfaitement les refus. Il a été fixé à 50 % pour les 2 sites. Ce taux devait permettre de recueillir les questionnaires de près de 5000 élèves pour la zone grenobloise et 7 500 pour la zone lyonnaise.

3.2. La constitution de l'échantillon

La procédure d'échantillonnage suivie a été strictement identique dans les deux sites : nous avons procédé à un échantillonnage aléatoire de 50 % des classes par niveau au sein de chaque établissement. Autrement dit, pour un établissement donné, le nombre de classes enquêtées est proportionnel au nombre de classes présentes dans cet établissement pour chaque niveau.

Les niveaux sont les suivants :
- Pour les collèges : 4ème et 3ème (en distinguant quand cela était possible les classes de SEGPA et les autres dispositifs spécifiques)
- Pour les lycées d'enseignement général et technologique : 2nde et 1ère
- Pour les lycées professionnels : 3ème prépa-pro, 2nde et 1ère (en distinguant les classes de CAP, BEP et celles relevant de dispositifs spécifiques)

Pour chaque établissement, 2 tirages aléatoires indépendants ont été effectués donnant lieu à :
- une liste principale de classes (50 % des classes pour chaque niveau)
- une liste complémentaire (1 classe par niveau), destinée à remplacer les classes non disponibles pendant la période d'enquête.

4. La phase de terrain

Le recrutement des enquêteurs, la planification des RDV dans les établissements scolaires, ainsi que la réalisation des passations en classe ont été intégralement sous-traitées à l'institut Enov Reasearch situé à Villeurbanne. Cette sous-traitance a fait l'objet d'un suivi quotidien, d'échanges réguliers et de réunions d'étape avec l'équipe de Pacte.

4.1. Les enquêteurs : recrutement, formation et suivi quotidien

Les enquêteurs qui ont assuré la passation des questionnaires dans les établissements scolaires ont tous une expérience à la fois d'animation auprès d'un public jeune et d'enquêteur.

Ils ont été formés sur les objectifs de l'étude, nos exigences de qualité en termes de recueil d'information, le questionnaire et les modalités pratiques de passation.

Deux documents écrits, leur servant de référence, ont été présentés par l'équipe de recherche et distribué comme support :
- Un briefing présentant le contexte et les objectifs de l'enquête ainsi que la méthodologie et l'organisation pratique de leur mission
- Un livret enquêteur avec une notice de présentation de l'enquête, les consignes à donner aux élèves avant la distribution du questionnaire ainsi que des remarques générales sur le questionnaire et des consignes de passation et de remplissage du questionnaire.
  Ce livret a été conçu afin que tous les enquêteurs présentent l'étude de manière identique à tous les élèves, afin de limiter au maximum les biais, et également pour leur permettre de répondre aux questions des élèves, là aussi, tous de la même manière.

Chaque enquêteur a été accompagné par un responsable terrain pour ses deux premières classes interviewées. L'équipe de recherche a également participé à la première journée de

travail d'un enquêteur afin de s'assurer du bon déroulement et d'identifier les éventuelles difficultés.

A la fin de chaque journée d'enquête, chaque enquêteur a effectué un bilan avec le responsable terrain lui indiquant les problèmes rencontrés. Durant les 3 premiers soirs, des conférences téléphoniques ont été assurées entre les membres de l'équipe et l'institut pour décider des ajustements nécessaires.

A la fin du terrain, un débriefing a été organisé afin de recueillir le ressenti des enquêteurs et effectuer un bilan « qualitatif » du terrain.

4.2. L'organisation pratique du terrain et le protocole d'enquête

Pour chaque établissement scolaire, un planning de passation par classe a été défini sur un créneau horaire d'une heure.

Les enquêteurs préparaient leur journée de travail en amont. Pour ce faire, une enveloppe par classe était à leur disposition, leur permettant ainsi de mettre dans chacune le nombre de questionnaires nécessaires à l'interrogation de chaque classe et de remplir les éléments d'identification de la classe enquêtée. En fin de passation, l'enquêteur renseignait une fiche collée sur l'enveloppe (*Cf. annexe 4*) permettant de dresser le bilan de réalisation pour la classe enquêtée :

- Eléments quantitatifs : effectif de la classe, nombre de refus parents, nombre de refus élèves, nombre d'élèves absents (hors refus), nombre d'élèves présents et nombre de questionnaires remplis, horaires de retour des premier et dernier questionnaires,
- Eléments qualitatifs : commentaires sur les conditions d'enquête, ambiance de la classe, niveau d'attention de la classe pendant l'enquête, les questions posées par les élèves, les difficultés rencontrées par les élèves pour remplir le questionnaire…

Le jour de la passation, l'enquêteur se présentait à l'établissement scolaire et était reçu par le contact référent de l'établissement pour l'enquête. Celui-ci accompagnait l'enquêteur sur le lieu de passation et le présentait à la classe.

Avant d'introduire l'enquêteur dans la salle, il faisait l'appel (hors présence de l'enquêteur dans la salle afin de garantir l'anonymat des élèves) et notait le nom des absents pour pouvoir les convoquer le cas échéant lors d'un second passage de l'enquêteur, pour une session de rattrapage commune à tous les élèves absents des différentes classes échantillonnées de l'établissement.

En effet, le principe de base de cette enquête est de représenter toutes les catégories d'élèves de la 4ème à la 1ère y compris les absentéistes, n'ayant pas abandonné l'école. On peut émettre l'hypothèse que les absents récurrents correspondent à un profil particulier d'élèves, profil pouvant influencer l'objet de la recherche étudié.

Une seconde passation pour les élèves absents était prévue dans 50% des établissements où il y a eu le plus d'absents.

Le contact référent de l'établissement communiquait à l'enquêteur uniquement le nombre d'absents, en aucun cas l'enquêteur n'avait accès à la liste nominative des absents. Il communiquait également : l'effectif total de la classe ainsi que le nombre de refus de la part des parents et des élèves.

En classe, l'enquêteur avait pour mission de:

- présenter l'enquête aux élèves (commanditaire de l'enquête et objectifs),
- préciser quelques consignes de remplissage,
- s'attacher à mettre les élèves à l'aise, en les rassurant sur le caractère anonyme et confidentiel de leurs réponses, et en les incitant à répondre le plus sincèrement possible,
- annoncer le caractère facultatif de l'enquête, tout en rappelant qu'il s'agissait pour eux d'exprimer leur opinion et de décrire leurs pratiques sur des sujets peu débattus,
- indiquer que les élèves étaient libres de ne pas répondre à certaines questions mais que néanmoins pour que leur questionnaire soit exploitable, il fallait que celui-ci soit suffisamment bien rempli,
- remplir un rôle d'assistance aux élèves dans un objectif de qualité de remplissage des questionnaires et de fiabilité des réponses.

4.3. La passation et le protocole d'anonymisation

Les questionnaires ont été remplis de manière totalement anonyme :

- le nom des élèves n'a jamais été mentionné à l'équipe de recherche que ce soit oralement ou par écrit,
- les seuls documents nominatifs sont les coupons réponses remis par les parents pour signifier leur accord ou leur refus de faire participer leur enfant à l'enquête. Ces coupons ont été remis par les parents directement à l'établissement scolaire et l'équipe de recherche n'y a jamais eu accès,
- l'équipe de recherche ignore donc l'identité de tous les élèves concernés par l'enquête, qu'ils y aient participé ou non, pour cause de refus ou d'absence,
- par ailleurs, même quand un personnel de l'établissement scolaire était présent lors de la passation, celui-ci n'a jamais pris connaissance des renseignements portés sur le questionnaire par l'élève.

Afin de pouvoir affecter chaque répondant à sa zone de résidence, l'élève a noté son adresse complète au début du questionnaire sur une feuille détachable. Cette adresse n'a jamais été saisie. Elle a donné lieu à un codage spécifique. Grâce à une nomenclature « adresses-zonages urbains » répertoriant toutes les rues, chaque élève s'est vu affecter un quartier d'habitation sous la forme d'un numéro IRIS selon la définition INSEE (Ilots Regroupés pour des Indicateurs Statistiques, constituant « la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales »).

Une fois l'adresse codée, la feuille comportant l'adresse de l'élève a été systématiquement détruite.

Le protocole d'anonymisation des réponses est robuste, il est impossible de rattacher l'identité d'un élève à un questionnaire, l'identité des répondants est complètement préservée, et il est impossible, que ce soit pour l'équipe de recherche, pour le personnel de l'éducation nationale ou pour les parents de l'élève, de rattacher les réponses d'un questionnaire à un élève en particulier.

4.4. Les dates de réalisation

La prise de rendez-vous avec les établissements scolaires pour la passation de l'enquête dans chaque classe échantillonnée a débuté le 17 septembre 2012. Cette phase de prise de RDV a été très fastidieuse, malgré le travail préparatoire réalisé par l'équipe de recherche, les responsables d'établissement étant pour la plupart réactifs mais très occupés et les créneaux disponibles relativement rares. En outre, la liste des accords n'étant pas définitivement arrêtée au lancement du terrain, la prise des RDV a dû se poursuivre jusqu'en octobre. De même, la passation des questionnaires dans les classes, initialement prévue du 24 septembre au 26 octobre, a dû reprendre après les congés d'automne. Ainsi, 1 établissement pour Grenoble (1 classe) et 7 établissements pour Lyon (1 classe par établissement) ont été rencontrés en 2 temps. Par ailleurs, 7 établissements lyonnais ont été entièrement traités après les vacances.

Les séances de rattrapage pour toucher les absents se sont déroulées du 19 au 27 novembre 2012.

5. Le bilan du terrain quantitatif

5.1. Les résultats quantitatifs

Les tableaux qui suivent établissent un premier bilan sur la qualité de l'échantillon de chacun des sites.
Sont ainsi recensés pour chaque établissement :

- le nombre de classes et d'élèves pour les niveaux sélectionnés,
- le nombre de classes et d'élèves à rencontrer (effectif théorique de l'échantillon),
- le nombre de classes rencontrées et le nombre d'élèves associés (effectif à enquêter),
- le nombre de refus de la part des parents,
- le nombre de refus de la part des élèves,
- le nombre d'élèves absents,
- le nombre de questionnaires collectés (=élèves prévus - refus et absences),
- le nombre de questionnaires saisis (=questionnaires collectés - questionnaires inexploitables).

Tableau 5. Bilan de la phase terrain dans les 46 établissements de la Communauté d'Agglomération de Grenoble

Commune	Etablissements	Population totale		Echantillon théorique		Echantillon enquêté					Questionnaires	
		Classes	Elèves	Classes	Elèves	Classes	Elèves prévus	Refus parents	Refus élèves	Absences	Collectés	Saisis
CLAIX	COLLEGE GEORGES POMPIDOU	15	229	4	110	4	110	3	0	4	103	102
CORENC	COLLEGE JULES FLANDRIN	8	214	4	103	4	103	16	12	2	73	73
DOMENE	COLLEGE - SEGPA LA MOULINIERE	14	338	6	130	6	130	31	0	8	91	91
ECHIROLLES	COLLEGE - SEGPA JEAN VILAR	20	219	5	100	5	100	0	0	5	95	93
ECHIROLLES	COLLEGE PABLO PICASSO	8	181	4	91	4	91	3	6	3	79	79
ECHIROLLES	COLLEGE LOUIS LUMIERE	12	346	7	199	7	199	1	0	13	185	183
FONTAINE	COLLEGE JULES VALLES	8	163	4	80	4	80	5	1	1	73	73
GIERES	COLLEGE LE CHAMANDIER	10	243	5	123	5	123	7	0	4	112	112
GRENOBLE	COLLEGE - SEGPA CHARLES MUNCH	20	348	7	156	7	156	51	4	6	95	93
GRENOBLE	COLLEGE BAYARD	8	214	4	105	4	105	6	0	19	80	80
GRENOBLE	COLLEGE FANTIN LATOUR	16	346	5	134	5	134	1	3	1	129	126
GRENOBLE	COLLEGE VERCORS	7	163	3	66	3	66	4	1	2	59	56
GRENOBLE	COLLEGE AIME CESAIRE	8	192	4	99	4	99	0	2	8	89	89
GRENOBLE	COLLEGE INTERNATIONAL EUROPOLE	10	271	5	128	5	128	3	1	2	122	122
GRENOBLE	COLLEGE LUCIE AUBRAC	6	141	3	67	3	67	0	3	13	51	51
GRENOBLE	COLLEGE OLYMPIQUE	7	143	3	63	3	63	4	2	3	54	54
GRENOBLE	COLLEGE STENDHAL	10	276	5	133	5	133	0	0	19	114	110
LA TRONCHE	COLLEGE EUROPE	11	295	5	137	5	137	6	0	3	128	128
LE PONT DE CLAIX	COLLEGE MOUCHEROTTE - SEGPA ILES DE MARS	14	254	6	112	6	112	7	0	9	96	94
MEYLAN	COLLEGE LES BUCLOS	6	165	3	81	3	81	0	0	3	78	78
MEYLAN	COLLEGE LIONEL TERRAY	10	248	5	122	5	122	15	0	7	100	100
ST EGREVE	COLLEGE BARNAVE	11	293	5	132	5	132	7	0	5	120	119
ST MARTIN D'HERES	COLLEGE - SEGPA EDOUARD VAILLANT	*10*	*203*	4	81	4	81	10	0	9	62	62
ST MARTIN LE VINOUX	COLLEGE - SEGPA CHARTREUSE	11	240	5	99	5	99	6	0	19	74	71
SASSENAGE	COLLEGE ALEXANDRE FLEMING	13	362	6	156	6	156	40	0	7	109	109
SEYSSINET PARISET	COLLEGE PIERRE DUBOIS	13	258	4	112	4	112	28	0	3	81	81
SEYSSINS	COLLEGE MARC SANGNIER	9	257	4	110	4	110	7	5	0	98	98
VARCES	COLLEGE JULES VERNE	10	253	5	124	4	101	3	6	8	84	84
	Total Collèges	*305*	*6 855*	*130*	*3 153*	*129*	*3 130*	*264*	*46*	*186*	*2 634*	*2 611*

Tableau 5. Bilan de la phase terrain dans les 46 établissements de la Communauté d'Agglomération de Grenoble (suite)

Commune	Etablissements	Population totale		Echantillon théorique		Echantillon enquêté					Questionnaires	
		Classes	Elèves	Classes	Elèves	Classes	Elèves prévus	Refus parents	Refus élèves	Absences	Collectés	Saisis
CLAIX	ETAB.REG. ENSEIGNT ADAPTE LA BATIE	6	73	5	48	5	48	2	0	2	44	40
ECHIROLLES	LYCEE PRO. THOMAS EDISON	7	172	5	92	5	92	0	3	13	76	76
ECHIROLLES	LYCEE GEN. ET TECHNO. MARIE CURIE	27	913	13	445	13	445	5	7	29	404	402
FONTAINE	LYCEE PRO. JACQUES PREVERT	18	328	9	136	9	136	1	26	18	91	91
FONTANIL CORNILLON	LP LYCEE DES METIERS FRANCOISE DOLTO	8	172	5	97	2	49	1	0	7	41	41
GRENOBLE	LYCEE PRO. JEAN JAURES	16	368	8	166	8	166	3	7	11	145	143
GRENOBLE	LP LYCEE DES METIERS GUYNEMER	12	249	7	119	7	119	0	1	14	104	104
GRENOBLE	LPO LYCEE DES METIERS LOUISE MICHEL	26	725	11	310	11	310	4	19	38	249	248
GRENOBLE	LYCEE GENERAL CHAMPOLLION	17	577	9	307	9	307	2	2	10	293	290
GRENOBLE	LYCEE GEN. ET TECHNO. ANDRE ARGOUGES	9	250	5	142	5	142	8	8	4	122	122
GRENOBLE	LYCEE GEN. ET TECHNO. EMMANUEL MOUNIER	12	310	4	110	4	110	22	8	48	32	32
GRENOBLE	LYCEE GENERAL INTERNATIONAL EUROPOLE	12	334	5	156	5	156	0	1	2	153	152
GRENOBLE	LYCEE GENERAL STENDHAL	13	422	6	200	6	200	9	1	3	187	187
GRENOBLE	LYCEE POLYVALENT VAUCANSON	19	461	10	183	10	183	0	7	14	162	159
GRENOBLE	LYCEE PRO. ANDRE ARGOUGES	20	406	6	129	6	129	6	2	31	90	87
ST MARTIN D'HERES	LPO LYCEE DES METIERS PABLO NERUDA	20	577	10	278	10	278	7	10	4	257	257
SASSENAGE	LPO LYCEE DES METIERS ROGER DESCHAUX	15	266	7	120	7	120	0	0	13	107	105
SEYSSINET PARISET	LYCEE GEN. ET TECHNO. ARISTIDES BERGES	22	673	11	332	11	332	7	0	13	312	312
	Total Lycées	*279*	*7 276*	*136*	*3 370*	*133*	*3 322*	*77*	*102*	*274*	*2 869*	*2 848*
TOTAL		**584**	**14 131**	**266**	**6 523**	**262**	**6 452**	**341**	**148**	**460**	**5 503**	**5 459**

Tableau 6. Bilan de la phase terrain dans les 81 établissements de la Communauté Urbaine de Lyon

Commune	Etablissements	Population totale		Echantillon théorique		Echantillon enquêté					Questionnaires	
		Classes	Elèves	Classes	Elèves	Classes	Elèves prévus	Refus parents	Refus élèves	Absences	Collectés	Saisis
BRON	COLLEGE THEODORE MONOD	11	246	5	114	5	114	11	2	10	91	89
CALUIRE-ET-CUIRE	COLLEGE -SEGPA ANDRE LASSAGNE	11	272	6	129	6	129	10	4	7	108	108
CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR	COLLEGE - SEGPA JEAN-PHILIPPE RAMEAU	13	330	7	167	7	167	31	0	7	129	128
CHASSIEU	COLLEGE LEONARD DE VINCI	10	269	5	133	5	133	4	0	0	129	124
CRAPONNE	COLLEGE JEAN ROSTAND	12	349	6	174	6	174	11	3	3	157	157
DECINES-CHARPIEU	COLLEGE - SEGPA GEORGES BRASSENS	13	289	7	148	6	132	13	0	14	105	101
ECULLY	COLLEGE LAURENT MOURGUET	15	355	7	151	7	151	26	0	6	119	119
FONTAINES-S-SAONE	COLLEGE JEAN DE TOURNES	11	315	5	136	5	136	8	0	7	121	121
FRANCHEVILLE	COLLEGE CHRISTIANE BERNARDIN	8	198	4	97	4	97	16	4	0	77	77
GIVORS	COLLEGE PRIVE NOTRE DAME	3	83	2	47	2	47	10	0	4	33	33
GIVORS	COLLEGE - SEGPA DE BANS	8	184	4	80	4	80	14	1	5	60	60
GIVORS	COLLEGE LUCIE AUBRAC	10	251	5	105	5	105	13	0	3	89	88
GRIGNY	COLLEGE -SEGPA EMILE MALFROY	11	269	5	106	5	106	14	0	4	88	86
IRIGNY	COLLEGE DAISY GEORGES MARTIN	15	400	7	185	7	185	21	0	9	155	155
LYON 1ER	COLLEGE FRANCOIS TRUFFAUT	7	158	3	67	3	67	0	2	6	59	58
LYON 3E	COLLEGE GILBERT DRU	12	330	6	158	6	158	10	3	8	137	137
LYON 3E	COLLEGE PR. PIERRE TERMIER - MONTCHAT	6	143	3	61	3	61	2	0	0	59	59
LYON 3E	COLLEGE RAOUL DUFY	10	219	4	95	4	95	35	1	1	58	58
LYON 3E	COLLEGE MOLIERE	10	262	5	120	4	93	0	0	3	90	90
LYON 4E	COLLEGE MAURICE SCEVE	6	168	3	82	3	82	0	0	1	81	81
LYON 5E	COLLEGE - SEGPA JEAN CHARCOT	8	189	5	109	5	109	17	1	6	85	78
LYON 5E	COLLEGE PRIVE SAINT MARC	9	248	4	114	4	114	2	3	6	103	102
LYON 6E	COLLEGE BELLECOMBE	13	361	6	175	6	175	71	0	8	96	96
LYON 7E	COLLEGE GABRIEL ROSSET	9	194	5	113	5	113	1	0	10	102	100
LYON 8E	COLLEGE VICTOR GRIGNARD	11	243	5	122	5	122	7	0	4	111	101
LYON 9E	COLLEGE JEAN DE VERRAZANE	9	204	4	100	4	100	0	0	6	94	92
MEYZIEU	COLLEGE OLIVIER DE SERRES	9	216	4	96	4	96	1	0	2	93	93
MEYZIEU	COLLEGE LES SERVIZIERES	7	180	3	75	3	75	20	0	0	55	55

Tableau 6. Bilan de la phase terrain dans les 81 établissements de la Communauté Urbaine de Lyon (suite) .....

Commune	Etablissements	Population totale		Echantillon théorique		Echantillon enquêté					Questionnaires	
		Classes	Elèves	Classes	Elèves	Classes	Elèves prévus	Refus parents	Refus élèves	Absences	Collectés	Saisis
MEYZIEU	SEGPA CLG EVARISTE GALOIS	2	32	2	32	2	32	1	0	3	28	28
MIONS	COLLEGE -SEGPA MARTIN LUTHER KING	16	415	8	193	8	193	8	0	10	175	173
OULLINS	COLLEGE LA CLAVELIERE	4	94	2	45	2	45	0	0	2	43	42
PIERRE-BENITE	COLLEGE MARCEL PAGNOL	7	147	3	57	3	57	40	0	1	16	16
RILLIEUX-LA-PAPE	COLLEGE -SEGPA PAUL-EMILE VICTOR	12	229	6	110	6	110	0	3	12	95	90
RILLIEUX-LA-PAPE	COLLEGE MARIA CASARES	9	203	4	91	4	91	3	0	0	88	86
SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR	COLLEGE PRIVE CHEVREUL - FROMENTE	8	243	4	122	4	122	0	0	4	118	118
SAINTE-FOY-LES-LYON	COLLEGE -SEGPA LE PLAN DU LOUP	9	218	6	142	6	142	10	5	7	120	116
SAINT-FONS	COLLEGE ALAIN	13	292	6	117	6	117	12	0	8	97	83
SAINT-GENIS-LAVAL	COLLEGE JEAN GIONO	8	226	4	111	4	111	16	0	6	89	89
SAINT-GENIS-LAVAL	COLLEGE PAUL D'AUBAREDE	6	148	3	79	3	79	1	0	2	76	76
SAINT-PRIEST	COLLEGE COLETTE	13	311	6	140	6	140	2	0	7	131	128
TASSIN-LA-DEMI-LUNE	COLLEGE JEAN-JACQUES ROUSSEAU	13	336	6	156	6	156	1	1	2	152	151
VAULX-EN-VELIN	COLLEGE - SEGPA HENRI BARBUSSE	15	299	6	122	6	122	2	1	9	110	101
VAULX-EN-VELIN	COLLEGE JACQUES DUCLOS	8	148	3	52	3	52	11	0	6	35	32
VENISSIEUX	COLLEGE LOUIS ARAGON	11	239	5	114	5	114	0	0	17	97	93
VENISSIEUX	COLLEGE - SEGPA ELSA TRIOLET	11	229	6	113	6	113	2	3	8	100	81
VENISSIEUX	COLLEGE JULES MICHELET	10	241	5	114	5	114	11	0	17	86	85
VENISSIEUX	COLLEGE PAUL ELUARD	12	277	5	113	5	113	2	0	4	107	106
VILLEURBANNE	COLLEGE DU TONKIN	10	232	4	102	4	102	3	1	7	91	90
VILLEURBANNE	COLLEGE - SEGPA DES GRATTE-CIEL MORICE LEROUX	16	392	8	178	8	178	27	1	11	139	138
VILLEURBANNE	COLLEGE - SEGPA LOUIS JOUVET	12	279	5	118	5	118	5	2	5	106	106
VILLEURBANNE	COLLEGE LES IRIS	12	291	6	136	6	136	3	1	7	125	125
VILLEURBANNE	COLLEGE - SEGPA PRIVE MERE TERESA	13	258	6	109	6	109	14	0	14	81	80
VILLEURBANNE	COLLEGE -SEGPA JEAN JAURES	14	321	7	149	7	149	0	0	14	135	132
VILLEURBANNE	COLLEGE - SEGPA LAMARTINE	10	210	5	80	5	80	2	1	5	72	66
Total collèges		*553*	*13 235*	*266*	*6 154*	*264*	*6 111*	*544*	*43*	*328*	*5 196*	*5 077*

Tableau 6. Bilan de la phase terrain dans les 81 établissements de la Communauté Urbaine de Lyon (suite) .....

Commune	Etablissements	Population totale		Echantillon théorique		Echantillon enquêté					Questionnaires	
		Classes	Elèves	Classes	Elèves	Classes	Elèves prévus	Refus parents	Refus élèves	Absences	Collectés	Saisis
BRIGNAIS	LYCEE GUSTAVE EIFFEL	13	147	5	58	5	58	17	3	8	30	30
ECULLY	LYCEE PRO. FRANCOIS CEVERT	17	301	9	167	9	167	7	0	10	150	147
GIVORS	LYCEE PRO. DANIELLE CASANOVA	14	302	3	66	3	66	1	0	5	60	60
GIVORS	LYCEE PRO. PRIVE NOTRE DAME	5	70	2	36	2	36	7	0	17	12	12
LYON 1ER	LP LYCEE DES METIERS JACQUES DE FLESSELLES	11	253	5	98	5	98	1	0	14	83	71
LYON 1ER	LYCEE GEN. ET TECHNO.PR. ST LOUIS-ST BRUNO	11	311	6	164	6	164	0	2	10	152	150
LYON 4E	LYCEE PRO. CAMILLE CLAUDEL	12	224	5	104	5	104	2	8	24	70	69
LYON 5E	LYCEE GEN. ET TECHNO. SAINT JUST	28	929	13	427	13	427	8	6	90	323	322
LYON 6E	LYCEE GENERAL DU PARC	13	430	6	208	6	208	4	0	6	198	198
LYON 8E	LYCEE GEN.ET TECHNO. LA MARTINIERE MONPLAISIR	19	638	10	337	7	233	33	1	10	189	187
LYON 8E	LYCEE PRO. PRIVE LA MACHE	14	331	7	163	7	163	0	1	9	153	152
LYON 8E	LYCEE PRO. JEAN LURCAT	18	327	7	107	7	107	2	0	11	94	94
LYON 8E	LYCEE TECHNO. PRIVE LA MACHE	5	97	2	47	2	47	0	0	1	46	46
LYON 9E	LYCEE GEN. ET TECHNO. JEAN PERRIN	13	402	7	220	7	220	3	0	8	209	207
LYON 9E	LYCEE GEN. ET TECHNO. LA MARTINIERE DUCHERE	25	818	11	357	10	322	82	2	13	225	225
LYON 9E	LYCEE PRO. MARTIN LUTHER KING	10	167	5	67	5	67	0	0	8	59	58
NEUVILLE-S-SAONE	LYCEE GENERAL ROSA PARKS	14	465	7	229	7	229	16	2	15	196	195
OULLINS	LYCEE GEN. ET TECHNO. PARC CHABRIERES	14	465	7	229	7	229	2	0	5	222	222
OULLINS	LYCEE PRO. PRIVE DES METIERS ORSEL	9	185	5	90	5	90	24	4	4	58	58
OULLINS	LYCEE PRO. EDMOND LABBE	11	259	5	87	5	87	4	0	20	63	63
RILLIEUX-LA-PAPE	LP LYCEE DES METIERS GEORGES LAMARQUE	12	220	6	95	6	95	2	0	9	84	82
RILLIEUX-LA-PAPE	LYCEE PRO. PRIVE DES METIERS SAINT CHARLES	10	221	4	97	4	97	1	0	9	87	87
VAULX-EN-VELIN	LP LYCEE DES METIERS LES CANUTS	12	254	7	106	7	106	2	2	13	89	88
VAULX-EN-VELIN	LYCEE GEN. ET TECHNO. ROBERT DOISNEAU	13	369	6	155	6	155	5	4	13	133	132
VENISSIEUX	LP LYCEE DES METIERS HELENE BOUCHER	16	309	8	133	5	102	1	0	9	92	80
VILLEURBANNE	LYCEE PRO. ALFRED DE MUSSET	11	161	5	77	5	77	27	1	7	42	42
VILLEURBANNE	LYCEE PRO. MAGENTA	8	200	3	78	3	78	3	0	9	66	66
	Total lycées	*358*	*8 855*	*166*	*4 002*	*159*	*3 832*	*254*	*36*	*357*	*3 185*	*3 143*
TOTAL		**911**	**22 090**	**432**	**10 156**	**423**	**9 943**	**798**	**79**	**685**	**8 381**	**8 220**

5.2. Synthèse et principaux biais

Tableau 7. Population mère et population totale sur les deux zones enquêtées

	Etablissements			Classes			Elèves		
	Grenoble	Lyon	Total	Grenoble	Lyon	Total	Grenoble	Lyon	Total
Population-mère	67	221	288	819	2 636	3 455	20 422	66 981	87 403
Refus	21	140	161	235	1 725	1 960	6 291	44 891	51 182
Population totale	**46**	**81**	**127**	**584**	**911**	**1 495**	**14 131**	**22 090**	**36 221**

Les échantillons ont été constitués à partir des informations communiquées sur les classes présentes dans chaque établissement. Ils représentent 266 classes pour le site grenoblois et 432 pour le site lyonnais (échantillons théoriques). Sur la base des établissements volontaires, on constate a posteriori que le taux de sondage est légèrement inférieur à 50% (46% pour Grenoble et 47% pour Lyon). 13 classes n'ont pu être rencontrées durant la période d'enquête (incompatibilité de calendrier).

Tableau 8. Nombre de classes et d'élèves rencontrés sur les deux zones d'enquête

	Grenoble	Lyon	Total
Classes			
Population totale	584	911	1 495
Echantillon théorique	266	432	698
Classes non « joignables »	4	9	13
Echantillon enquêté	**262**	**423**	**685**
Elèves			
Population totale	14 131	22 090	36 221
Echantillon théorique	6 523	10 156	16 679
Elèves des classes non « joignables »	71	213	284
Echantillon à enquêter	**6 452**	**9 943**	**16 395**
- Refus parents	341	798	1 139
- Refus élèves	148	79	227
- Absences[1]	460	685	1 145
Total questionnaires collectés	5 503	8 381	13 884
Questionnaires inexploitables	44	161	205
Total questionnaires saisis = échantillon enquêté	**5 459**	**8 220**	**13 679**

Au final, les enquêteurs ont rencontré 262 classes sur Grenoble et 423 sur Lyon, correspondant à un effectif potentiel de 6 452 et 9 943 élèves. Après déduction des refus des parents (5% de l'effectif potentiel sur Grenoble et 8% sur Lyon), des refus d'élèves (respectivement 2% et 1%) et des absences (7% sur chaque site), 5 503 élèves sur le site grenoblois et 8 381 sur le site lyonnais ont rempli le questionnaire. 205 questionnaires incomplets ou mal renseignés ont été exclus lors des phases de relecture et de saisie.

[1] Les élèves absents au premier passage rencontrés à l'occasion d'une deuxième visite ne sont pas comptabilisés, ils sont comptés parmi les enquêtés.

L'effectif d'élèves réellement enquêté s'établit donc respectivement à 5 459 et 8 220, soit un total de 13 679 questionnaires[2].

Tableau 9. Nombre de classes et d'élèves absents au premier passage rencontrés au second passage

	Grenoble	Lyon	Total
Nb d'établissements	4	10	14
Nb de classes	13	20	33
Nb d'élèves	44	93	137

Le deuxième passage prévu pour rencontrer les élèves absents lors de la première visite a été peu efficace. Cette procédure a permis de recueillir les questionnaires de 137 élèves absents sur les 1 282 recensés lors du premier passage. 4 établissements sur le site d'enquête grenoblois (3 lycées professionnels et 1 lycée polyvalent) et 10 sur le site lyonnais (4 collèges, 2 collèges-segpa, 2 lycées d'enseignement général et technologique, 2 lycées professionnels) ont accepté d'organiser une deuxième passation.

Lorsqu'on compare la structure des échantillons finalement obtenus par niveau de formation (*Cf. tableaux n°10 et 11*), on constate que l'échantillon grenoblois est conforme à la population totale (ensemble des classes des établissements volontaires) et à la population mère (ensemble des classes des établissements localisés sur le périmètre géographique). On compte ainsi 48% de collégiens et 52% de lycéens dans notre fichier d'enquête alors qu'ils représentent respectivement 49% et 51% des élèves des établissements volontaires, 46% et 54% des établissements ciblés initialement. Les différents niveaux sont assez bien représentés. L'échantillon grenoblois apparait donc de bonne qualité au regard de la population totale. Bien que les élèves se répartissent de manière similaire en termes de niveau de formation, on ne peut néanmoins conclure que les établissements et les élèves participants sont parfaitement représentatifs de l'ensemble des établissements du périmètre.

Sur le site lyonnais (*Cf. tableau n°11*), les résultats sont moins bien ajustés à la population mère. L'échantillonnage a permis de représenter les différents niveaux, à l'image de la population totale : 62% de collégiens et 38 % de lycées pour respectivement 60% et 40 % dans la population totale. Mais l'échantillon obtenu présente des distorsions importantes par rapport à la population mère qui compte seulement 46% de collégiens et 54% de lycéens. La qualité de l'enquête réalisée sur le site lyonnais est particulièrement affectée par le nombre de refus de la part des établissements (63% de l'ensemble, 82 % des LG et LGT).

[2] Sur le site lyonnais, une classe relevant de la Mission Générale d'Insertion « Qualification Insertion » de 12 élèves (dont 10 participants, 1 refus élève et 1 absent) n'est pas comptabilisée ici, du fait de l'absence des données de cadrage sur la population mère concernant ce dispositif.

Tableau 10. Population mère, population totale et échantillon enquêté sur la Communauté d'agglomération de Grenoble

	Ens. des établissements				Population totale (hors refus)				Echantillon enquêté			
	Classes		Elèves		Classes		Elèves		Classes		Quest.Saisis	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb		Nb	%	Nb	%
Collèges												
4ème générale	174	21%	4468	22%	125	21%	3191	23%	58	22%	1276	23%
4ème segpa	10	1%	147	1%	8	1%	120	1%	6	2%	74	1%
3ème générale	178	22%	4528	22%	132	23%	3347	24%	59	23%	1196	22%
3ème segpa	9	1%	135	1%	7	1%	108	1%	6	2%	65	1%
ULIS	35	4%	111	1%	33	6%	89	1%	0	0%	0	0%
Total collèges	*406*	*50%*	*9389*	*46%*	*305*	*52%*	*6855*	*49%*	*129*	*49%*	*2611*	*48%*
Lycées - EREA												
4ème segpa	1	0%	12	0%	1	0%	12	0%	1	0%	9	0%
3ème segpa	1	0%	7	0%	1	0%	7	0%	1	0%	4	0%
3ème prépa-pro	5	1%	107	1%	3	1%	62	0%	1	0%	21	0%
DIMA	1	0%	21	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
1ère année CAP	26	3%	426	2%	20	3%	325	2%	13	5%	138	3%
2ème année CAP	25	3%	331	2%	19	3%	257	2%	10	4%	79	1%
CAP 1 an	1	0%	19	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
2nde PRO	56	7%	1339	7%	44	8%	1047	7%	18	7%	343	6%
1ère PRO	57	7%	1345	7%	43	7%	1016	7%	18	7%	281	5%
2nde G-T	117	14%	3779	19%	71	12%	2282	16%	35	13%	1011	19%
1ère G-T	123	15%	3647	18%	77	13%	2268	16%	36	14%	962	18%
Total lycées	*413*	*50%*	*11033*	*54%*	*279*	*48%*	*7276*	*51%*	*133*	*51%*	*2848*	*52%*
Total général	**819**	**100%**	**20422**	**100%**	**584**	**100%**	**14131**	**100%**	**262**	**100%**	**5459**	**100%**

Afin de contourner ce biais, il aurait été souhaitable de remplacer les élèves de ces établissements par des individus présentant des caractéristiques strictement équivalentes. Cette opération supposait d'une part de connaître la population mère au lancement du projet, mais les chiffres définitifs nous ont été communiqués très tardivement. De plus, il aurait fallu augmenter le taux de sondage de façon considérable et donc accroître la charge de travail pour des établissements ayant un profil similaire à celui des gros établissements absents de l'étude. Au plan d'une agglomération, la substituabilité des établissements s'avère difficile à réaliser de manière fiable. Afin de s'approcher de la structure réelle de la population, un redressement par pondération a été appliqué aux résultats[3]. Néanmoins, les refus des établissements entraînent un biais que l'on ne peut évaluer parfaitement.

[3] Le coefficient de pondération tient compte de la répartition par site et par type d'établissement (collège, lycée). Il s'étend de 0.6 pour les collèges du site grenoblois à 1.8 pour les lycées du site lyonnais.

Tableau 11. Population mère, population totale et échantillon enquêté sur la Communauté urbaine de Lyon

	Ens. des établissements				Population totale (hors refus)				Echantillon enquêté			
	Classes		Elèves		Classes		Elèves		Classes		Quest. Saisis	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Collèges												
4ème générale	554	21%	14494	22%	245	27%	6 134	28%	109	26%	2278	28%
4ème segpa	30	1%	446	1%	20	2%	299	1%	19	4%	204	2%
3ème générale	557	21%	14492	22%	250	27%	6 228	28%	118	28%	2434	30%
3ème segpa	30	1%	433	1%	19	2%	273	1%	16	4%	157	2%
ULIS	41	2%	612	1%	19	2%	301	1%	2	0%	4	0%
Total collèges	*1212*	*46%*	*30477*	*46%*	553	61%	13235	60%	*264*	*62%*	*5077*	*62%*
Lycées - EREA												
4ème segpa	2	0%	14	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
3ème prépa-pro	35	1%	627	1%	14	2%	263	1%	13	3%	227	3%
DIMA	4	0%	52	0%	2	0%	27	0%	2	0%	15	0%
ULIS	16	1%	154	0%	7	1%	69	0%	0	0%	0	0%
Dispositif Relai	6	0%	78	0%	1	0%	13	0%	1	0%	4	0%
1ère année CAP	93	4%	1528	2%	24	3%	423	2%	10	2%	104	1%
2ème année CAP	89	3%	1229	2%	24	3%	322	1%	12	3%	101	1%
2nde PRO	173	7%	3868	6%	63	7%	1 440	7%	24	6%	419	5%
1ère PRO	186	7%	3846	6%	68	7%	1 382	6%	26	6%	389	5%
2nde G-T	403	15%	12867	19%	75	8%	2 448	11%	36	9%	944	11%
1ère G-T	417	16%	12241	18%	80	9%	2 468	11%	35	8%	940	11%
Total lycées	*1424*	*54%*	*36504*	*54%*	358	39%	8 855	40%	*159*	*38%*	*3143*	*38%*
Total général	**2636**	**100%**	**66981**	**100%**	**911**	**100%**	**22090**	**100%**	**423**	**100%**	**8220**	**100%**

5.3. Bilan sur le déroulement du terrain et les conditions de réalisation

Globalement l'enquête a reçu un accueil positif de la part des établissements scolaires comme de la part des élèves.

Le terrain a nécessité l'intervention de 3 enquêteurs sur l'agglomération grenobloise et 8 sur celle de Lyon. Les enquêteurs ont toujours été bien accueillis dans les établissements scolaires, et le terrain a pu se dérouler comme prévu.

Quelques parents (une dizaine de cas pour presque 14 000 élèves interrogés) et quelques enseignants ont réagi sur le contenu du questionnaire jugé intrusif. Les questions d'opinion en général, celles portant sur les homosexuels ou sur Nicolas Sarkozy, en particulier, ainsi que les questions traitant des délits (en tant que victime ou en tant qu'auteur) sont celles qui ont généré le plus de réactions.

5.3.1. Le personnel présent lors de la passation

Dans la plupart des cas, un seul enquêteur était présent pour la passation collective dans l'établissement et dans la classe. Pour deux classes seulement, rencontrant des difficultés de lecture, écriture et de compréhension, deux enquêteurs ont assuré la passation (cela a été décidé en concertation avec l'établissement scolaire lors de la prise de rendez-vous). La complexité du terrain sur le plan organisationnel n'a pas permis d'affecter plusieurs enquêteurs là où cela s'avérait nécessaire.

Le comité de pilotage préconisait de réaliser l'enquête sans la présence du personnel de l'établissement pour ne pas influencer les réponses des élèves. Malgré ces recommandations, dans près des 75 % des classes, un personnel de l'établissement scolaire (contact référent pour l'enquête ou professeur) était présent lors de la passation. Cette présence a été justifiée par les établissements scolaires pour des raisons de sécurité et d'assurance, l'établissement scolaire est en effet seul responsable de ses élèves.

Néanmoins cette présence n'a pas nui ni au bon déroulement de la passation, ni au caractère confidentiel et anonyme de l'enquête. En effet, le personnel de l'établissement scolaire n'est pas intervenu pendant la passation, sauf pour recadrer les élèves dissipés et assurer l'ordre. Ils ont parfois aidé l'enquêteur à répondre aux questions des élèves, mais cela uniquement quand ils étaient sollicités par les élèves eux-mêmes, et cela a toujours été fait avec bienveillance.

5.3.2. Le temps de passation

Le questionnaire s'est avéré long à remplir, en particulier pour les plus jeunes (4ème) et les élèves présentant des difficultés d'attention, de concentration et d'apprentissage.

Finalement sur 55 minutes de classe, 45 minutes maximum ont pu être consacrées au remplissage du questionnaire, le temps d'installation des élèves dans la classe et le temps de présentation de l'enquête consommant bien 10 minutes.

Tableau 12. Le temps de passation

	Temps de remplissage
25 % des élèves	18 min
50 % des élèves	21 min
75 % des élèves	28 min
Moyenne globale	23 min
Ecart-type	+/- 9 min

La durée moyenne de remplissage du questionnaire est de 23 minutes. En incluant les élèves qui n'ont rempli que partiellement le questionnaire, la durée est comprise entre 3 min et 1h21. On constate peu de différence selon le site d'enquête (22 min en moyenne pour Grenoble, 24 pour Lyon). De même, les temps de réponses sont similaires entre collège (22 min) et lycée (24 min en LGT et 23 min en LP), selon le niveau de classe et entre filière. Seule

la dispersion légèrement plus importante est notable pour les filières spécialisées. Les questionnaires trop peu remplis ont été éliminés (inexploitables).

5.3.3. Le niveau d'attention et la compréhension des élèves

Tableau 13. Le niveau d'attention de la classe évalué par les enquêteurs

	Grenoble		Lyon		Total	
	Nb de classes	%	Nb de classes	%	Nb de classes	%
Très bon	114	47%	166	41%	280	43%
Correct	100	41%	182	45%	282	44%
Mauvais	21	9%	50	12%	71	11%
Très mauvais	6	2%	9	2%	15	2%
Total	241	100%	407	100%	648	100%

Dans presque la moitié des classes, le niveau d'attention a été jugé très bon. Néanmoins 14% des enquêteurs lyonnais et 11% des grenoblois ont décrit un climat peu propice à la passation de l'enquête.

Certains passages du questionnaire ont parfois surpris ou posé des problèmes de compréhension.

Certains élèves ont pu être déstabilisés par les items concernant les délits commis ou la large place faite aux questions relatives à la police. Il s'agit d'élèves des zones résidentielles qui ne se sont pas reconnus dans ces questions, peut-être jugées trop éloignées de leur quotidien.

Le bloc de questions sur l'activité professionnelle des parents a été difficile à remplir pour les élèves et consommateur de temps.

Tableau 14. Les taux de « ne sais pas » ou de non-réponse aux questions relative à l'activité professionnelle des parents (résultats non redressés)

	Taux de « ne sais pas » ou non-réponse
Niveau d'étude de la mère (Q11S1)	25%
Niveau d'étude du père (Q11S2)	30%
Statut d'activité de la mère (Q14S1)	5%
Statut d'activité du père (Q14S2)	11%
Statut d'emploi de la mère (Q16S1)	16%
Statut d'emploi du père (Q16S2)	17%
Description du métier de la mère (Q17S1) – codage par l'institut	13%
Description du métier de la mère (Q17S2) – codage par l'institut	17%
PCS de la mère (Q18S1) – codage par l'élève	21%
PCS du père (Q18S2) – codage par l'élève	21%

Dans 13 à 17% des cas, l'institut n'a pas été en mesure de coder la profession des parents du fait de l'absence d'information ou de l'imprécision des réponses relatives au métier des parents.

Les questions demandant des réponses chiffrées ont également consommé du temps, les élèves ont notamment eu du mal à estimer correctement le nombre d'heures par jour passé à regarder la télé, surfer sur Internet … et leur nombre de copains. Des questions fermées avec proposition d'échelle auraient sans doute été plus efficaces.

De ce fait, les questions situées en fin de questionnaire (au cœur de la recherche) n'ont pas toujours été remplies faute de temps.

Certaines notions du questionnaire ont posé des problèmes de compréhension. Les termes suivants, par exemple, ne sont pas clairs pour tous les élèves :

- Le terme de commune (le terme de ville est à privilégier)
- France métropolitaine / France d'Outre Mer, DOM-TOM
- Le terme de cité et la notion de HLM, logement social
- Le terme de quartier ne parle pas à tous, notamment ceux qui résident à la campagne ou en maison individuelle, et il a parfois une connotation péjorative
- Les termes : pétition, et pour certains grève et manifestation.

Au final sur les 13 884 questionnaires récupérés, 205 ont été éliminés car incomplets, trop mal remplis ou présentant des problèmes importants de cohérence.

5.3.4. Le recueil de l'adresse

Le recueil de l'adresse a le plus souvent suscité des réactions de méfiance de la part des élèves, sur le caractère réellement anonyme du questionnaire. Il a été nécessaire de rassurer en expliquant que l'adresse allait être codée en quartier, et non saisie en tant que telle, puis détruite, pour pouvoir analyser les résultats selon le quartier d'habitation des élèves.

Sur l'ensemble des questionnaires, 95 % des adresses ont été qualifiées ; 66% des adresses des élèves sont rattachées à un quartier (codé selon la nomenclature IRIS de l'INSEE) et 29% sont situées sur des communes non découpées en IRIS ou en dehors de l'Isère et du Rhône (hors champ d'étude).

Tableau 15. Ventilation des questionnaires selon le résultat de l'exploitation de l'adresse (résultats non redressés)

	Nombre d'élèves	%
Département non renseigné	80	1%
CP / commune non renseignés	30	0%
Adresse non renseignée	277	2%
Adresse renseignée, mais code IRIS non trouvé	364	3%
Adresse codée avec IRIS	**9039**	**66%**
Commune non découpée en IRIS (petite ville ou rural)	3806	28%
Commune découpée en IRIS hors champ (hors 38 et 69)	83	1%

II. Les principaux résultats

Les résultats sont présentés pour tout l'échantillon et dans la plupart des cas pour chacune des « villes » enquêtées. Une première partie décrit les élèves selon leurs profils sociodémographiques, le cadre social et familial, ainsi que le type d'environnement dans lequel ils évoluent. L'attachement à l'école et la réussite scolaire sont abordés en seconde partie. On détaillera ensuite les pratiques en matière de loisirs, les comportements à risque, la perception des lois et les contacts avec la police. Les opinions sur les institutions seront traitées en dernière partie.

Ce chapitre a une portée descriptive. Afin d'appréhender la diversité des pratiques et des opinions des élèves, les résultats seront systématiquement ventilés selon les caractéristiques des élèves (sexe, âge) et de leur famille (milieu social, structure, relations, supervision), le type d'habitat (situation et type de logement, indice de désordres) et les indicateurs scolaires (niveau, filière d'enseignement).

1. Caractéristiques personnelles, environnement familial et cadre de vie

Les premières pages du questionnaire permettent de décrire les caractéristiques sociodémographiques des répondants (sexe, âge et origine géographique de l'élève, de ses parents et grands parents). Plusieurs questions portent également sur la structure du foyer, les relations avec la famille et le cadre de vie.

1.1. Les caractéristiques sociodémographiques

Tableau 1. Genre et âge (Q1-Q2)

	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Genre			
Effectif total	3183	10420	13603
Garçons	49,9%	52,4%	51,8%
Filles	50,1%	47,6%	48,2%
Tranche d'âge			
Effectif total	3171	10367	13538
13 ans ou moins	23,4%	20,8%	21,4%
14 ans	23,2%	23,2%	23,2%
15 ans	23,8%	25,9%	25,4%
16 ans	20,9%	19,8%	20,1%
17 ans et plus	8,6%	10,4%	10,0%

On observe que l'échantillon de Grenoble est légèrement plus féminin (50%) que l'échantillon de Lyon (48%). Les moyennes d'âge sont proches sur les deux sites : 14,67 ans (*ET*=1,39) pour le site grenoblois et de 14,76 ans (*ET*=1,41) pour le site lyonnais. L'âge des

élèves rencontrés s'étend de 11 à 22 ans, les jeunes de 15 ans constituent la catégorie d'élèves la plus représentée (*Cf. tableau n°1*).

Tableau 2. Les lieux de naissance (Q3 à Q7)

	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Lieu de naissance de l'élève			
Effectif total	3175	10385	13560
France	91,0%	90,5%	90,6%
Union Européenne	2,3%	1,5%	1,7%
Hors Union Européenne	6,7%	8,0%	7,7%
Nombre de parents nés en France			
Effectif total	3059	9919	12978
2 parents	65,9%	61,9%	62,9%
1 parent	18,5%	17,3%	17,6%
aucun	15,6%	20,8%	19,6%
Nombre de grands-parents nés en France			
Effectif total	2597	8151	10748
4 grands-parents	38,3%	40,6%	40,1%
3 grands-parents	11,6%	10,9%	11,0%
2 grands-parents	19,0%	14,2%	15,4%
1 grand-parent	5,1%	4,4%	4,6%
aucun	26,1%	29,9%	29,0%

Quel que soit le site, les élèves sont très majoritairement nés en France : c'est le cas de 9 élèves sur 10. Les participants nés hors de l'Union européenne représentent 7% à 8% des élèves, ceux nés dans les pays de l'Union Européenne ne sont que 2% (*Cf. tableau n°2*).

En moyenne, 63% des élèves ont leurs deux parents nés en France. Les origines varient toutefois d'un site à l'autre : la proportion de jeunes dont les deux parents sont nés dans un autre pays est plus élevée dans l'échantillon lyonnais (21% contre 16% pour l'échantillon grenoblois).

Si l'on remonte en arrière d'une génération supplémentaire en s'intéressant aux grands-parents, que constate-t-on ? Si les lieux de naissance des parents sont relativement bien connus des enfants (respectivement 2 et 4% de non-réponse pour la mère et le père), c'est moins souvent le cas pour les grands-parents : 8 à 12% des adolescents ne sont pas en mesure de fournir l'information concernant leurs grands-parents maternels et 12 à 15% pour les grands-parents paternels.

Parmi les répondants, près de deux sur cinq comptabilisent quatre grands-parents nés en France. A l'inverse, 29 % des adolescents ont leurs quatre grands-parents nés hors de France. Les écarts entre sites sont de même nature que ceux obtenus que pour les parents. 26% des élèves du site grenoblois n'ont aucun grand-parent né en France tandis qu'à Lyon cette proportion est de 30%. L'origine géographique des élèves est l'une des questions qui différencient le plus les deux sites.

1.2. Le cadre familial

Le cadre familial est celui dans lequel évolue l'enfant au cours d'une semaine ordinaire. Il est constitué des adultes avec qui il vit.

1.2.1. La structure familiale

Le père ou la mère des élèves est décédé pour 3,7 % des élèves. Les deux tiers des élèves ont des parents qui vivent ensemble. 30% des enquêtés ont affirmé que leurs parents sont divorcés ou séparés (*Cf. tableau n°3*).

Les résultats montrent que la majorité des élèves évoluent dans une cellule familiale « ordinaire » durant la semaine : 63% des élèves habitent avec leurs deux parents (biologiques ou non). A côté de ces deux tiers d'élèves, un autre tiers recouvre différentes configurations. La plus fréquente est la famille monoparentale avec en moyenne 22% des élèves dans ce cas, le plus souvent chez la mère (19%). Cette situation est un peu plus présente à Lyon (23%) qu'à Grenoble (18,5%). Les situations où l'élève vit à l'écart de sa famille durant la semaine sont minoritaires (7%).

Tableau 3. La structure familiale (Q8 à Q10)

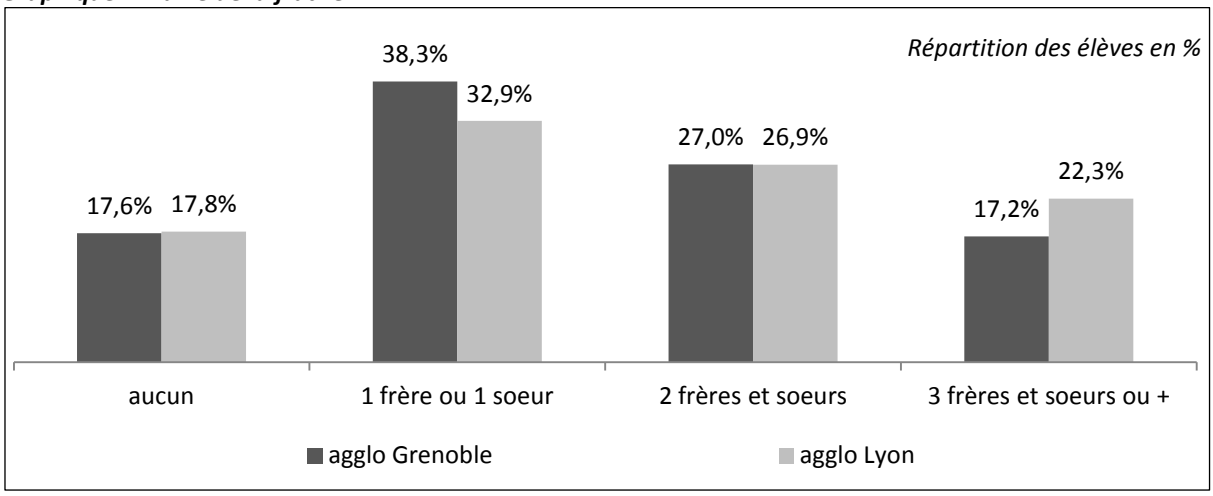
	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Situation des parents			
Effectif total	3141	10275	13416
Les parents vivent ensemble	69,0%	66,1%	66,8%
Les parents sont séparés /divorcés	28,3%	30,7%	30,1%
Le père est décédé	2,2%	2,8%	2,7%
La mère est décédée	0,9%	1,0%	1,0%
Situation d'habitation au domicile principal			
Effectif total	3182	10418	13600
2 parents, famille biologique	65,2%	61,8%	62,6%
2 parents, famille recomposée	10,4%	10,1%	10,2%
Famille monoparentale	21,9%	25,0%	24,3%
Vit avec d'autres adultes	2,3%	2,7%	2,6%
Vit seul	0,2%	0,4%	0,3%
Situation d'habitation la semaine			
Effectif total	3170	10382	13552
Avec tes 2 parents	64,3%	62,8%	63,2%
Chez ta mère seulement	15,9%	20,1%	19,1%
Chez ton père seulement	2,6%	2,9%	2,8%
En résidence alternée	9,4%	8,1%	8,4%
En internat	4,8%	3,1%	3,5%
Dans un foyer de jeunes	0,4%	0,6%	0,6%
En famille d'accueil	0,3%	0,1%	0,2%
Avec un autre adulte	0,1%	0,2%	0,2%
Habite seul	0,1%	0,3%	0,3%
Autres situations	2,1%	1,7%	1,8%

Dans la suite du questionnaire, la notion de domicile principal a été privilégiée comme lieu de vie de référence. Il renvoie au lieu d'habitation des parents ou à celui que l'élève considère comme le plus important. Par cette définition très subjective, il peut s'agir du lieu où le jeune passe le plus de temps ou celui où il se sent le mieux.

La famille biologique est la forme la plus fréquente au domicile principal (63%). Un peu moins d'un quart des enquêtés (24%) vit dans une famille monoparentale. Enfin, 10 % vivent dans une famille recomposée (un remariage ou une remise en couple d'au moins un des deux adultes).

Interrogés sur la composition de leur fratrie, 82% des élèves ont déclaré avoir des frères et sœurs au domicile principal (*Cf. graphique n°1*). Les fratries de 4 enfants ou plus sont plus fréquentes sur le site lyonnais (22% contre 17%). Sur l'ensemble des élèves, 10% déclarent des demi-frères ou demi-sœurs.

Graphique 1. Taille de la fratrie



1.2.2. Milieu social : statut professionnel, le niveau socio-économique de la famille

Cette section explore les différentes caractéristiques familiales. Afin de prendre en compte toutes les situations, la famille est pensée au sens large. On parle dans le questionnaire « des adultes » chez qui le jeune vit, autrement dit, les parents ou les personnes qui font office de parents (beaux-parents, grands-parents, autres membres de la famille, autres adultes …). Le point de référence reste le domicile principal, ce sont donc les adultes, référents du domicile principal qui sont décrits par le répondant.

Plusieurs indicateurs permettent de décrire le milieu social dans lequel le jeune évolue : les niveaux d'étude, la description de l'activité : statut d'emploi et métier exercé.

a. Le niveau d'études des parents

Tableau 4. Niveaux d'études des parents (Q11)

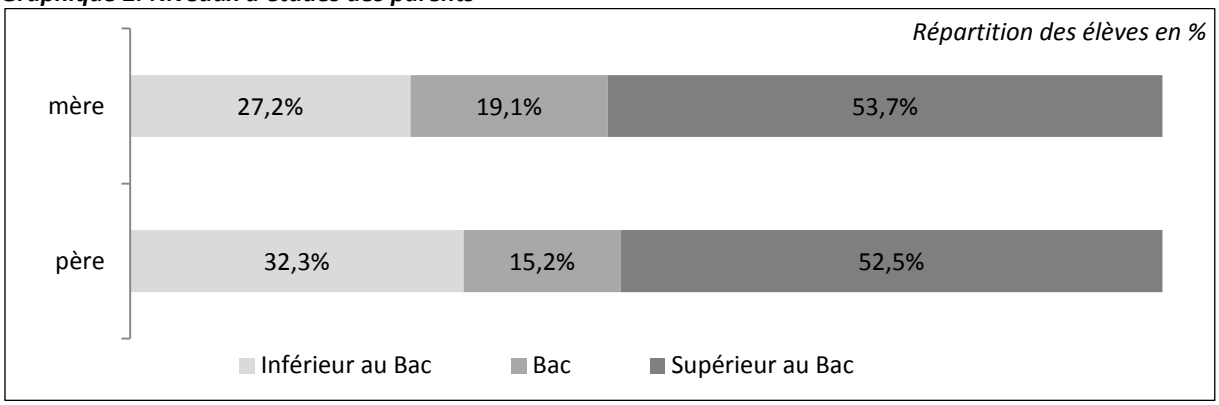
	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Niveau d'études du père			
Effectif total	2983	9605	12588
A arrêté ses études avant le Bac	21,7%	24,1%	23,6%
A le Bac	11,2%	11,1%	11,1%
A fait des études après le Bac	41,7%	37,2%	38,3%
Autre/NSP	25,5%	27,6%	27,1%
Niveau d'études de la mère			
Effectif total	3071	9899	12970
A arrêté ses études avant le Bac	19,3%	21,4%	20,9%
A le Bac	15,0%	14,6%	14,7%
A fait des études après le Bac	44,4%	40,4%	41,4%
Autre/NSP	21,3%	23,5%	23,0%

Compte-tenu de la génération étudiée, rares sont les parents sans diplôme ou qui n'ont pas fréquentés l'école (6 à 7%). Environ 21 % des mères ou belles-mères n'ont pas le niveau Bac d'après les élèves. Un peu plus de 56% des participants indiquent que leur mère ou leur belle mère a obtenu le Bac ou un diplôme plus élevé (*Cf. tableau n°4*).

24% des pères ou beaux pères n'ont pas atteint le niveau du Bac. A l'inverse, la moitié (49%) a au moins atteint ce niveau. Dans l'ensemble, les pères ou beaux pères ont plus souvent arrêté leurs études avant le Bac que les mères ou belles mères. Néanmoins, le niveau d'études demeure inconnu pour une part non négligeable de jeunes, en particulier sur le site lyonnais (23 à 28%), ce qui rend les résultats difficilement comparables.

Calculés sur la base des élèves en mesure de renseigner la question (c'est-à-dire, sans les NSP), les écarts demeurent : les pères ont plus rarement validé un niveau supérieur ou égal au Bac. Les parents lyonnais ont plus souvent un niveau inférieur au Bac et plus rarement un niveau supérieur (*Cf. graphique n°2*).

Graphique 2. Niveaux d'études des parents



b. La situation professionnelle actuelle des parents

Tableau 5. Situation professionnelle des parents au moment de l'enquête (Q14)

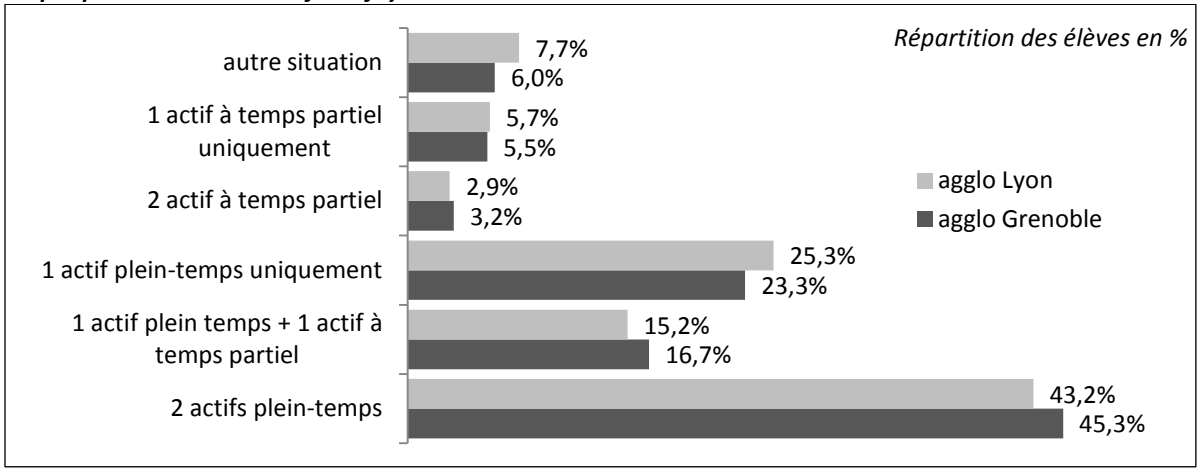
	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Situation du père			
Effectif total	3004	9675	12679
Travaille	86,2%	83,8%	84,3%
Au chômage	3,0%	3,6%	3,4%
Autre situation	7,4%	8,4%	8,1%
NSP	3,5%	4,3%	4,1%
Situation de la mère			
Effectif total	3109	10114	13223
Travaille	76,4%	74,2%	74,8%
Au chômage	3,5%	3,8%	3,7%
Au foyer	11,2%	12,8%	12,4%
Autre situation	6,7%	7,1%	7,0%
NSP	2,1%	2,1%	2,1%

D'après les élèves, leurs parents sont majoritairement actifs (*Cf. graphique n°3*). Il n'est pas certain que les adolescents soient au courant de la situation exacte de leurs parents et qu'ils comprennent la notion de chômage. Selon leur déclaration, trois quart des mères ou belles-mères travaillent (dont 19% à temps partiel), 4% sont au chômage et 12 % au foyer. Les autres situations recouvrent des cas divers : formation, retraite, invalidité…

Les pères ou beaux-pères exercent un plus souvent une activité (84% dont 8% à temps partiel). La part des chômeurs atteint seulement 3% (*Cf. tableau n°5*).

Sur l'ensemble des foyers, 62% comptent deux actifs (dans 44% des cas à plein-temps), 31% n'en compte qu'un seul et 7% se trouvent dans une autre configuration.

Graphique 3. Nombre d'actifs au foyer



c. Le niveau socio économique

Il était demandé aux élèves de décrire le métier actuel de leurs parents ou le dernier exercé, en notant en clair, le plus de détail possible. Par ailleurs, ils ont eux-mêmes (parfois avec l'aide de l'enquêteur) codé la profession selon une nomenclature assez fine empruntée à l'INSEE (celle des PCS, Professions et Catégories Sociales). A partir de ces renseignements et de questions complémentaires (statut d'emploi, niveau d'études…), l'institut chargé de la saisie des questionnaires a contrôlé et parfois révisé le classement de la profession de chacun des parents. L'appartenance à une catégorie sociale donne une indication sur le niveau socio-économique des foyers.

Tableau 6. PCS des parents au moment de l'enquête ou dernière profession exercée (Q16 à Q18)

	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Profession du père			
Effectif total	3147	10353	13500
Agriculteurs exploitants	0,2%	0,2%	0,2%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	13,2%	16,2%	15,5%
Cadres et prof. intellectuelles sup.	21,4%	16,7%	17,8%
Professions Intermédiaires	15,3%	12,3%	13,0%
Employés	13,9%	14,8%	14,6%
Ouvriers	21,1%	21,1%	21,1%
Sans activité professionnelle	1,4%	1,4%	1,4%
Non codifiable	13,6%	17,3%	16,4%
Profession de la mère			
Effectif total	3172	10427	13599
Agriculteurs exploitants	0,1%	0,1%	0,1%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4,8%	5,3%	5,2%
Cadres et prof. intellectuelles sup.	13,5%	11,1%	11,7%
Professions Intermédiaires	18,5%	16,1%	16,7%
Employés	39,9%	40,2%	40,1%
Ouvriers	4,7%	6,0%	5,7%
Sans activité professionnelle	6,7%	8,2%	7,9%
Non codifiable	11,8%	12,9%	12,7%

Près de 40% des mères relèvent de la catégorie des « employées », 17% sont classées en professions intermédiaires et 12% identifiées comme cadres (*Cf. tableau n°6*).

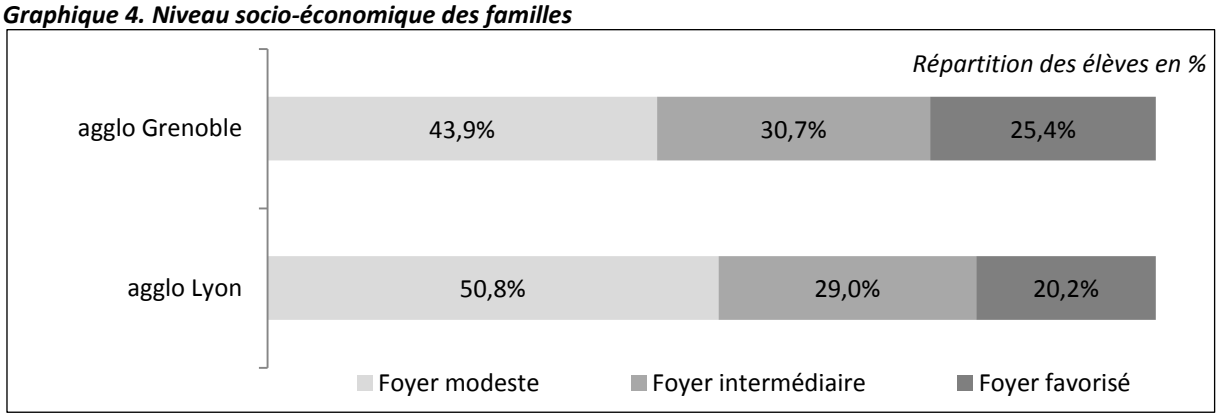
Chez les pères ou beaux-pères, les ouvriers sont les plus représentés (21%). A peine 15 % sont catégorisés comme employés. Cela fait à peine plus d'un tiers (36%) des pères ou beaux- pères dans le bas de l'échelle sociale (contre 45% pour les mères).

18% appartiennent aux cadres supérieurs (6 points de plus que les mères ou belles-mères). Le pourcentage de pères artisans, commerçants ou chefs d'entreprise est également bien supérieur à celui des mères (15,5% contre 5 %).

Pour les pères comme pour les mères, les informations livrées par les élèves ont été insuffisantes pour coder la profession dans 13 à 16 % des cas. Selon les observations des enquêteurs, ce sont d'ailleurs ces questions relatives à l'activité des parents qui ont posé aux jeunes le plus de difficultés.

Les informations renseignées montrent (*Cf. graphique n°4*) que 49% des élèves évoluent dans des foyers dont les parents appartiennent à des catégories sociales modestes (ouvriers ou employés), ceci est un peu plus vrai à Lyon (51%) qu'à Grenoble (44%).

Graphique 4. Niveau socio-économique des familles



1.2.3. Les relations familiales

Des questions permettaient d'apprécier la qualité des relations au sein de la famille.

Tableau 7. Les relations avec les parents (Q19)

	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Avec la mère/belle-mère			
Effectif total	3130	10260	13390
Très bonnes	65,4%	62,3%	63,1%
Plutôt bonnes	30,3%	32,1%	31,7%
Plutôt mauvaises	3,3%	4,5%	4,2%
Très mauvaises	1,0%	1,1%	1,1%
Avec le père/beau-père			
Effectif total	3010	9721	12731
Très bonnes	59,3%	56,6%	57,2%
Plutôt bonnes	32,5%	34,0%	33,7%
Plutôt mauvaises	5,9%	6,5%	6,3%
Très mauvaises	2,4%	2,9%	2,8%

Une petite part des adolescents (5%) fait état de relations plutôt mauvaises ou très mauvaises avec leur mère ou leur belle mère. Pour les pères ou beaux-pères, ce pourcentage est plus élevé : il atteint 9% (*Cf. tableau n°7*). De même, le fait d'entretenir de très bonnes relations s'observe plus souvent avec les mères (63%) qu'avec les pères ou beaux-pères (57%). Ainsi, en combinant les réponses données pour les deux parents, on relève que 12,5%

ont des relations familiales tendues avec un ou deux de leurs parents (*Cf. graphique n°5*).

Graphique 5. Qualité des relations avec les parents

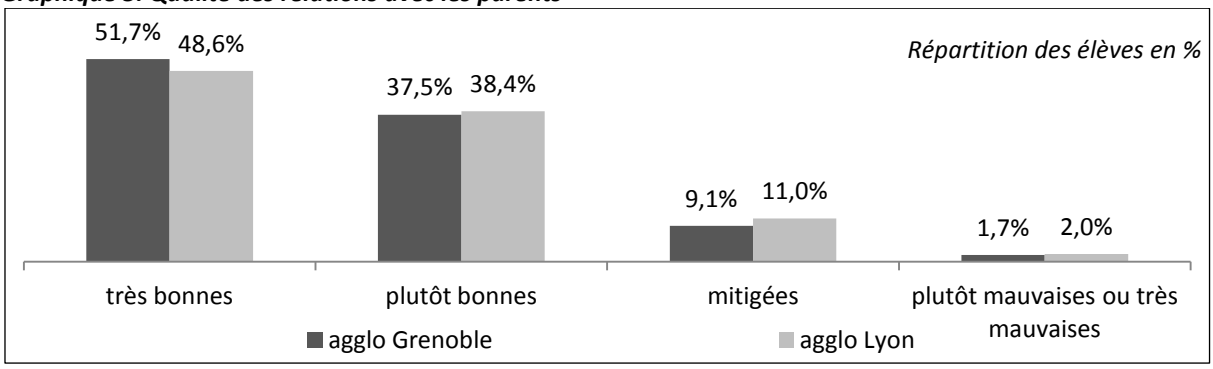


Tableau 8. La qualité des relations selon certaines caractéristiques personnelles et familiales

	Effectif total	% très bonnes relations	% mitigées ou mauvaises
Genre			
Garçon	6530	54,4%	10,0%
Fille	5962	43,7%	15,2%
Tranche d'âge			
13 ans ou moins	2729	55,0%	9,0%
14 ans	2907	51,3%	11,7%
15 ans	3177	47,5%	13,6%
16 ans	2473	45,4%	13,9%
17 ans et plus	1150	43,4%	17,2%
Niveau social			
Foyer favorisé	2196	47,8%	10,1%
Foyer intermédiaire	2996	46,3%	12,8%
Foyer modeste	5008	51,5%	12,1%
Structure familiale			
2 parents, famille biologique	8428	55,8%	8,1%
2 parents, famille recomposée	1329	34,3%	19,3%
Famille monoparentale	2423	35,9%	23,0%
Vit avec d'autres adultes	288	45,6%	15,8%
Vit seul	34	47,1%	43,1%

Les filles relatent plus souvent des relations de qualité médiocre. Celles-ci tendent à s'accroitre au fil de l'âge. En revanche, aucune différence de perception n'est observable en fonction du milieu social. L'histoire familiale par contre est révélatrice : les jeunes sont moins nombreux à faire part de très bonnes relations dès lors qu'ils ne vivent pas avec leurs deux parents biologiques (*Cf. tableau n°8*).

1.2.4. La supervision parentale

La supervision parentale est classiquement mesurée par des questions sur l'intérêt que portent les parents à la gestion du temps libre de leur enfant : le fait de savoir où il se trouve, avec qui il est et à quelle heure il va rentrer à la maison.

Dans l'ensemble, une proportion élevée de parents (43%) a une connaissance systématique du lieu où leurs enfants passent leur temps libre (*Cf. tableau n°9*). Les parents qui l'ignorent sont proportionnellement plus nombreux sur le site lyonnais (18% ne savent jamais ou rarement contre 16% pour Grenoble).

Près de 2 parents sur 5 (39%) savent toujours ou presque avec qui leurs enfants passent leur temps libre. Un parent sur 5 l'ignore (21,5%). On constate encore une légère différence entre les sites d'enquête (22% pour Lyon contre 19% pour Grenoble).

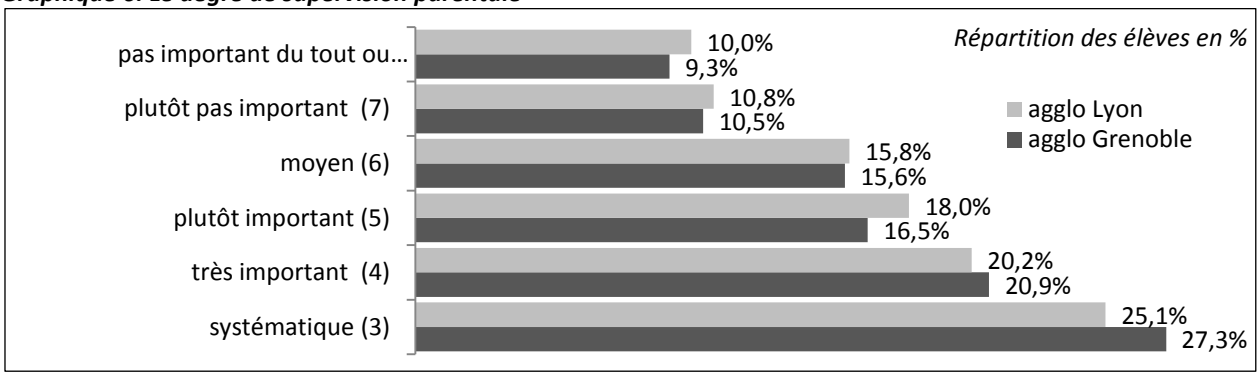
Tableau 9. La supervision parentale (Q21)

	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Les adultes chez qui tu vis savent-ils à quel endroit tu te trouves pendant ton temps libre?			
Effectif total	3154	10335	13489
Toujours ou presque	45,5%	42,6%	43,3%
Souvent	38,4%	39,5%	39,3%
Rarement	12,8%	13,9%	13,6%
Jamais	3,3%	4,0%	3,9%
Les adultes chez qui tu vis savent-ils avec qui tu passes ton temps libre?			
Effectif total	3136	10277	13413
Toujours ou presque	41,3%	38,2%	38,9%
Souvent	39,3%	39,6%	39,5%
Rarement	14,9%	16,8%	16,3%
Jamais	4,5%	5,4%	5,2%
Décident et contrôlent l'heure à laquelle tu dois rentrer?			
Effectif total	3132	10256	13388
Toujours ou presque	34,4%	33,1%	33,4%
Souvent	34,0%	34,9%	34,7%
Rarement	23,1%	22,4%	22,6%
Jamais	8,4%	9,7%	9,4%

32% des élèves déclarent que leurs parents ou référents n'imposent que rarement, voire jamais un horaire pour rentrer. A l'inverse, une proportion de parents à peu près équivalente exerce un contrôle systématique sur les horaires (33%). On ne constate ici aucun écart entre les deux sites.

Ces différentes formes de contrôle parental sont fortement corrélées. Après avoir étalonné les réponses en fonction de l'âge des élèves et regroupé les modalités « rarement ou jamais », la combinaison des questions permet de construire une échelle d'intensité de la supervision parentale (corrélation inter-items, alpha de Cronbach = 0,85) qui s'étend du niveau 3 : contrôle systématique au niveau 9 : contrôle inexistant. Dans l'ensemble, un peu moins de la moitié des parents exerce un contrôle systématique (26%) ou très important (20%). A l'opposé, 20% des élèves ont une liberté totale ou presque. Bien que significatifs, les écarts entre les deux sites sont négligeables (*Cf. graphique n°6*).

Graphique 6. Le degré de supervision parentale



Le degré de supervision est plus élevé pour les filles : la moitié d'entre elles disent faire l'objet d'un contrôle systématique ou très important contre seulement 42% des garçons. La ventilation des résultats selon le type de foyer met en évidence de petites variations dans le niveau de contrôle, mais les écarts sont plus manifestes quand on tient compte de la qualité des relations au sein de la famille. Ainsi, les familles où les relations sont très bonnes sont celles, aux dires des élèves, où le niveau de supervision est le plus élevé et à l'inverse, celles où les relations sont médiocres sont aussi celles qui portent le moins d'intérêt à la façon dont les enfants gèrent leur temps libre (*Cf. tableau n°10*).

Tableau 10. La supervision parentale selon certaines caractéristiques personnelles et familiales

	Effectif total	Degré de supervision parentale	
		Systématique ou très important	Plutôt pas important à inexistant
Genre			
Garçon	6824	41,9%	24,2%
Fille	6424	50,2%	16,9%
Niveau social			
Foyer favorisé	2213	48,5%	17,8%
Foyer intermédiaire	3026	45,0%	20,5%
Foyer modeste	5000	46,8%	20,2%
Structure familiale			
2 parents, famille biologique	8338	47,9%	19,3%
2 parents, famille recomposée	1342	40,0%	24,1%
Famille monoparentale	3207	43,9%	21,9%
Vit avec d'autres adultes	331	46,4%	25,7%
Qualité des relations avec les parents			
Très bonnes	6051	52,6%	15,3%
Plutôt bonnes	4707	41,7%	23,1%
Mitigées	1306	35,3%	32,4%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	235	25,0%	47,0%

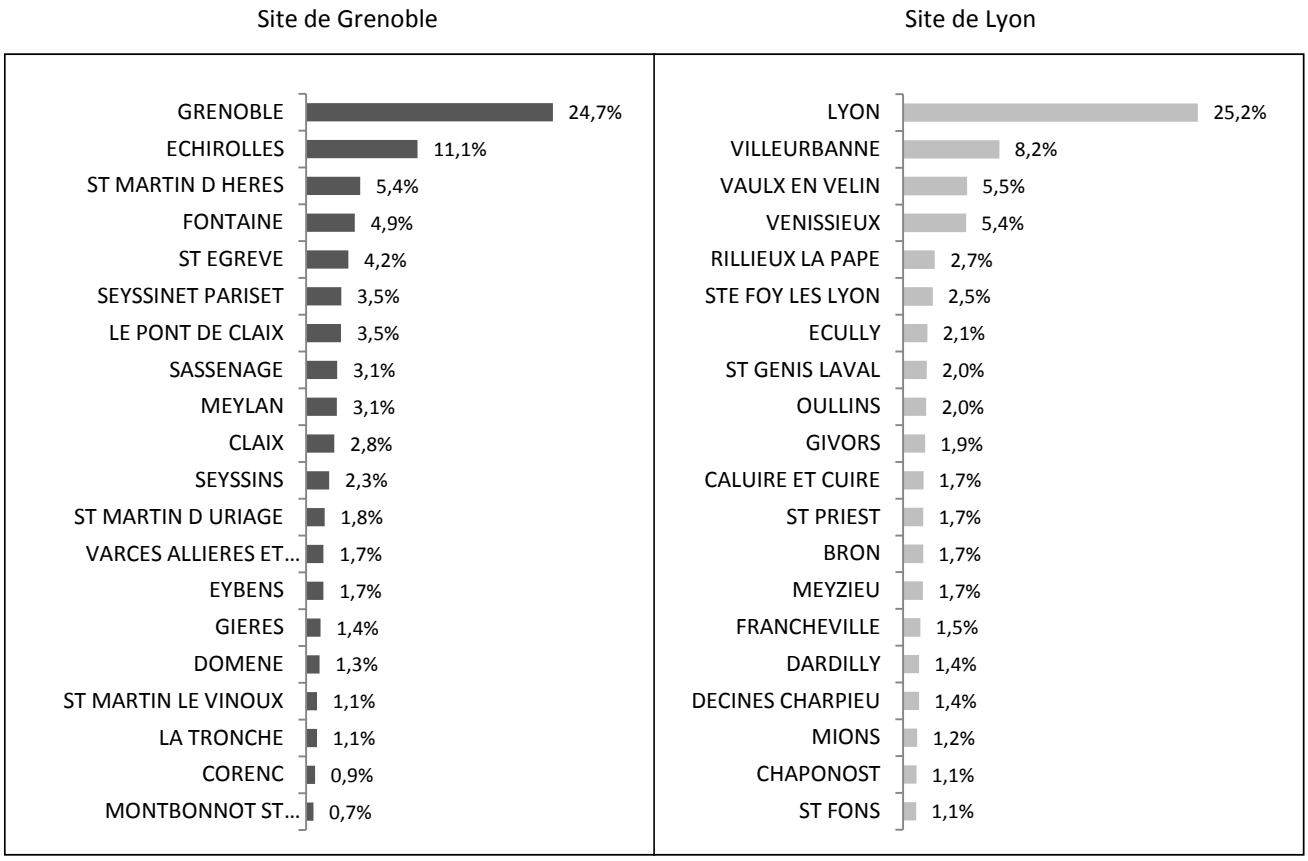
1.3. Habitat, quartier, cadre de vie

La localisation du domicile principal des élèves a été recueillie (puis codée sous la forme d'un code IRIS) de manière à identifier et qualifier dans des analyses ultérieures le type de quartier d'habitation (zone favorisée ou défavorisée). Des questions sur la nature du logement et le statut d'occupation ont également été abordées, ainsi que des items permettant d'évaluer l'image du quartier perçue par l'élève.

1.3.1. Localisation

Les élèves enquêtés sur l'agglomération grenobloise proviennent majoritairement du département Isérois (97,5%). De même, ceux de l'agglomération lyonnaise habitent principalement le département du Rhône (97%). Les communes d'habitation (*Cf. graphique n°7*) sont à l'image du poids démographique de ces dernières : 25 % des élèves résident dans les villes centres. Lyon 9ème, Lyon 3ème et Lyon 6ème sont les arrondissements les plus cités.

Graphique 7. Répartition des élèves selon leur commune de résidence



Les quartiers sont très bien représentés. A titre d'exemple, 164 des 168 quartiers d'habitation de la ville de Lyon figurent dans l'échantillon. Tous les quartiers de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin, ainsi que ceux des 3 premières communes de l'agglomération grenobloise sont répertoriés.

1.3.2. Le type de logement

Les élèves habitent majoritairement dans un immeuble (57,5%). On observe un peu plus de résidants en maison à Grenoble (44%) qu'à Lyon (40%).

Tableau 11. Description de l'habitat (Q22 à Q25)

	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Type d'habitat			
Effectif total	3169	10393	13562
Dans une maison	44,2%	40,2%	41,1%
Dans un immeuble	54,2%	58,5%	57,5%
Autre	1,6%	1,3%	1,4%
Statut d'habitation			
Effectif total	3164	10374	13537
Propriétaires	60,4%	52,6%	54,4%
Locataires	35,3%	42,5%	40,8%
Ne sait pas	4,4%	4,9%	4,8%
Situation du logement			
Effectif total	3162	10330	13492
Dans une cité	18,2%	20,3%	19,8%
Pas dans une cité	76,4%	74,4%	74,9%
Ne sait pas	5,4%	5,3%	5,4%
Type de logement			
Effectif total	3160	10314	13474
HLM	16,8%	18,4%	18,0%
Non HLM	73,0%	68,3%	69,4%
Ne sait pas	10,2%	13,3%	12,6%

Les parents propriétaires représentent 54% du total de l'échantillon (*Cf. tableau n°11*). Cette proportion est nettement plus élevée à Grenoble (60%) qu'à Lyon (53%), cela tient sans doute au périmètre géographique pris en compte, plus urbain sur l'agglomération lyonnaise.

L'enquête a tenté de cerner le type d'environnement du logement, et nomment la résidence dans une « cité ». Le terme sous entend qu'il s'agit d'un habitat social et collectif, d'ensembles d'immeubles le plus souvent hors du centre ville, qui est aussi désigné sous le terme de banlieue dans le langage commun. Lors de l'administration du questionnaire, on a parlé de quartier sensible, fragile quand le terme « cité » n'était pas compris.

Les enfants disent résider en cité pour 20% d'entre eux. Le terme « cité » a suscité certaines interrogations : près de 5% des jeunes n'ont pas su répondre, notamment ceux qui habitent dans les zones les plus résidentielles.

Le fait de résider dans des bâtiments HLM ou logement social, c'est-à-dire aidé, constitue un autre élément pour qualifier l'environnement du logement. Ce type de logement héberge le plus souvent des personnes aux ressources financières réduites, inférieures à la moyenne.

On retrouve ici un pourcentage moyen de 18%, soit proche de celui qui désignait l'habitation dans une cité. Les non-réponses sont plus fréquentes à Lyon qu'à Grenoble. Elles sont également plus fréquentes pour cette question que pour celle portant sur le fait d'habiter en « cité » qui fait appelle à une notion naturelle utilisée par les adolescents alors que la référence au terme « logement social » est plus technique.

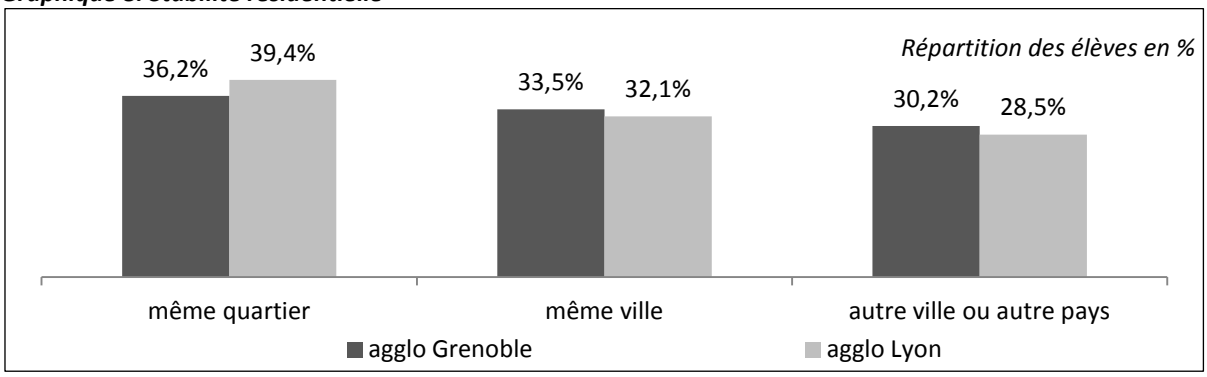
1.3.3. La stabilité résidentielle

La stabilité résidentielle peut avoir un effet sur les comportements déviants des adolescents, mais également sur leur capacité d'intégration à la vie sociale locale.

Nous distinguons la mobilité à l'intérieur du même quartier, et la mobilité à travers différents quartiers.

Un peu plus d'un tiers des répondants (39%) habite dans le même quartier depuis toujours. La majorité a déjà déménagé au moins une fois. Cette mobilité est légèrement plus élevée sur le site grenoblois (*Cf. graphique n°8*).

Graphique 8. Stabilité résidentielle



Ceux qui ont déménagé au moins une fois se répartissent à peu près de manière égale entre ceux qui arrivent d'un autre quartier de la ville et ceux qui viennent d'une autre ville ou d'un autre pays. La part des primo-arrivants (dans le quartier depuis 1 an ou moins) est de l'ordre de 12% quel que soit le site.

La stabilité résidentielle est particulièrement élevé chez les jeunes logés en HLM (43%) et ceux résidant dans une cité (48%).

1.3.4. La réputation du quartier, les désordres

A côté de la description factuelle de leur quartier, les adolescents ont émis des jugements relatifs à cet environnement.

Tableau 12. Les représentations sur le quartier d'habitation (Q29)

	Agglo Grenoble		Agglo Lyon	
	Effectif total	% Plutôt ou Tout à fait d'accord	Effectif total	% Plutôt ou Tout à fait d'accord
Je me sens très à l'aise dans mon quartier	3163	89,2%	10358	89,0%
Mon quartier a une mauvaise réputation	3129	17,9%	10201	18,2%
C'est un bon endroit pour élever les enfants	3120	81,2%	10171	79,8%
Dans mon quartier, les jeunes sont poussés à commettre des délits	3116	17,0%	10143	18,7%
Certains jeunes de mon quartier aiment provoquer les policiers ou les gendarmes	3114	23,2%	10148	27,3%

Au total, 89 % des adolescents sont d'accord (plutôt ou tout à fait) avec l'opinion selon laquelle ils se sentent très à l'aise dans leur quartier. La comparaison entre les deux sites d'enquête ne montre guère de différence (*Cf. graphique n°9 et tableau n°12*).

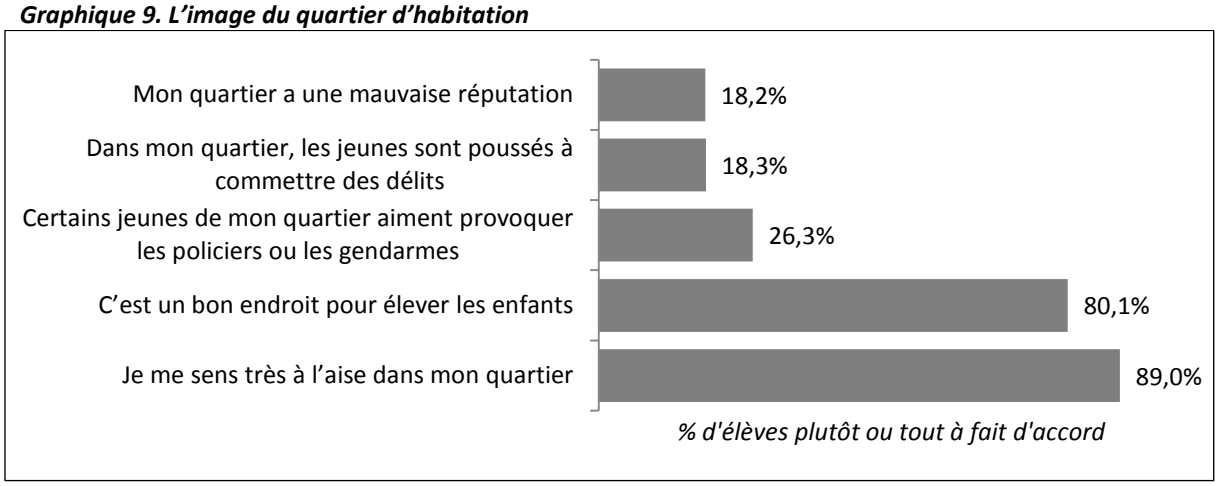
Interrogés sur la réputation de leur quartier, 18% des enquêtés pensent que leur quartier a une mauvaise réputation (plutôt ou tout à fait d'accord). Comparé au pourcentage d'adolescents qui ne se sentent pas très à l'aise dans leur quartier, c'est près du double. Cela indique que les personnes qui vivent dans un quartier qui n'a pas bonne réputation ne le trouvent pas désagréable pour autant (28% seulement s'y sentent mal à l'aise).

Près de 80% des adolescents estiment que leur quartier est un endroit agréable ou indiqué pour élever des enfants. Ceux qui s'opposent à cette affirmation (20%) sont aussi nombreux en proportion que ceux qui considèrent que leur quartier a une mauvaise réputation. Ces deux indicateurs sont en effet très corrélés : 60% des jeunes qui attribuent une mauvaise image à leur quartier considèrent qu'il n'est pas adapté à l'éducation des enfants.

On retrouve une proportion comparable, soit 18% des adolescents, qui pensent que dans leur quartier les jeunes sont poussés à commettre des délits. Cette perception est encore fortement associée à l'image du quartier (62% soutiennent cet argument parmi ceux qui ont une image négative). Mauvaise réputation, qualité du quartier médiocre pour les enfants, environnement criminogène sont des appréciations du quartier qui émises par environ un cinquième de l'échantillon.

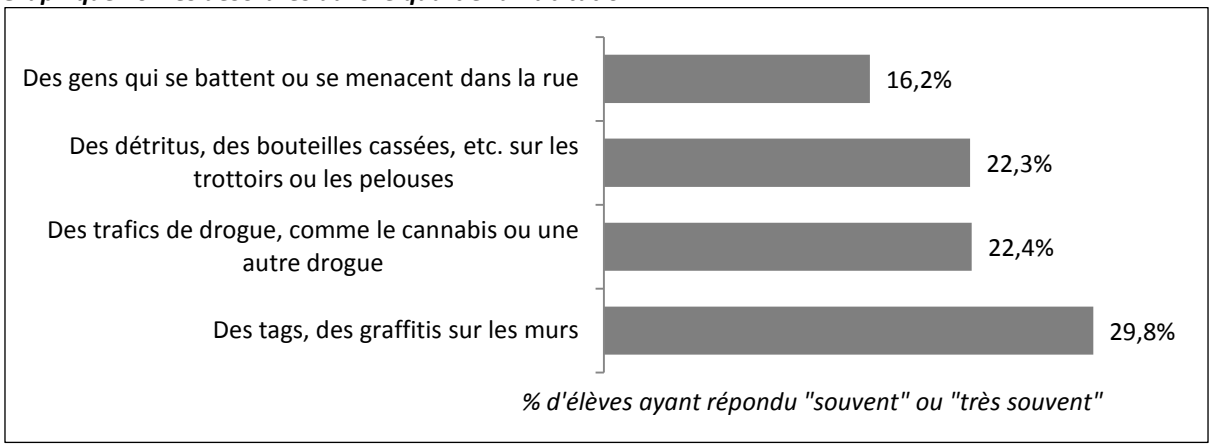
L'ambiance d'un quartier est probablement affectée par les relations entre les policiers et les jeunes. Un quart des répondants (26%) pense que certains jeunes de leur quartier aiment provoquer les policiers ou les gendarmes. C'est sur ce dernier point que les réponses diffèrent le plus entre les sites : la perception de tensions est plus marquée sur le site lyonnais (+4 points d'écart).

Graphique 9. L'image du quartier d'habitation



La qualité de l'environnement peut être liée au type d'urbanisme mais également à l'état de propreté du quartier, l'usage de stupéfiants ou encore les tensions dans la rue. Les questions suivantes font estimer la fréquence de ces éléments par les adolescents (*Cf. graphique n°10 et tableau n°13*).

Graphique 10. Les désordres dans le quartier d'habitation



Environ un cinquième des élèves, soit 22% des participants pensent qu'il y a souvent ou très souvent des détritus, des bouteilles cassées, etc. sur les trottoirs ou les pelouses dans leur quartier.

On trouve un pourcentage comparable (22% des participants) pour dire qu'il y a souvent ou très souvent des trafics de drogue, comme le cannabis ou une autre drogue dans leur quartier.

Enfin, 16% des adolescents estiment qu'il y a souvent ou très souvent des gens qui se battent ou se menacent dans la rue dans leur quartier. Ce pourcentage est un peu inférieur au niveau de perception de l'usage de drogue ou de souillures dans le quartier.

Les dégradations urbaines sont le signe le plus visible de désordres : presque un tiers des participants (30%) indique qu'il y a souvent ou très souvent des tags, des graffitis sur les murs dans leur quartier.

Les désordres sont plus souvent soulignés sur le site lyonnais (+3 points pour les détritus et les trafics, notamment).

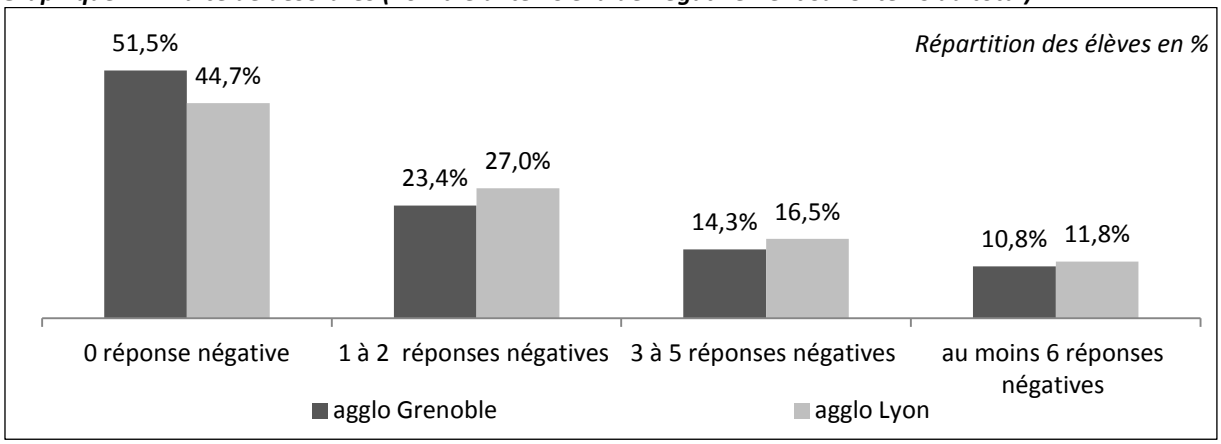
Tableau 13. La fréquence des désordres dans la quartier d'habitation (Q30)

	Agglo Grenoble		Agglo Lyon	
	Effectif total	% souvent ou très souvent	Effectif total	% souvent ou très souvent
Des détritus, des bouteilles cassées, etc. sur les trottoirs ou les pelouses	3170	20,0%	10363	23,0%
Des trafics de drogue, comme le cannabis ou une autre drogue	3101	19,6%	10039	23,3%
Des gens qui se battent ou se menacent dans la rue	3148	14,7%	10258	16,7%
Des tags, des graffitis sur les murs	3163	27,8%	10334	30,4%

Les indicateurs utilisés pour mesurer l'image du quartier, la perception de tensions et de signes de désordres sont fortement associés et témoignent d'un même univers (corrélation inter-items, alpha de Cronbach = 0,88). Il est donc possible de construire un indice synthétique à partir de ces différentes questions. Il recense pour l'ensemble des items relatifs au quartier le nombre de fois où le répondant a donné une évaluation négative et s'échelonne de 0 (aucun désordre) à 9 (l'élève a constaté souvent ou très souvent tous les types de désordres cités et répondu défavorablement à l'ensemble des questions sur l'image du quartier).

Cet indice synthétique met en évidence des écarts importants entre les deux sites ; ainsi, plus de la moitié des élèves du site grenoblois n'observent aucun désordre dans leur quartier ; cette proportion atteint à peine 45% sur le site lyonnais (*Cf. graphique n°11*).

Graphique 11. Indice de désordres (nombre d'items évalué négativement sur 9 items au total)



1.3.5. Le profil des élèves selon le cadre de vie

L'habitat constitue un indicateur très structurant. Le profil des élèves varie fortement selon la situation et le type de logement. (*Cf. tableau n°14*). Comme on pouvait s'y attendre, presque 75% des élèves résidant dans une cité ou logés en HLM vivent dans un foyer modeste. La part des foyers favorisés n'y atteint que 5 à 6% alors qu'elle est de l'ordre de 25% dans les autres types d'habitat. L'indice de désordres conduit à des résultats similaires : 10% des élèves évoluent dans un milieu social favorisé dans les quartiers où les désordres sont très fréquemment soulignés ; cette proportion atteint 25% dans les quartiers où aucun désordre n'est constaté.

Tableau 14. Indicateurs de niveau socio-économique des élèves selon le type d'habitat

	Type de quartier		Type de logement		Indice de désordres	
	Cité	Ailleurs	HLM	Non HLM	--	++
Niveau social						
Effectif total	1676	8190	1499	7763	4800	972
Foyer favorisé	6,4%	25,0%	4,9%	26,8%	25,4%	10,3%
Foyer intermédiaire	20,1%	31,6%	21,1%	32,2%	32,8%	22,9%
Foyer modeste	73,5%	43,3%	74,0%	41,1%	41,8%	66,8%
Niveau d'étude du père						
Effectif total	1469	7264	1320	7003	4258	886
Supérieur au Bac	29,2%	57,5%	26,0%	59,6%	60,5%	29,5%
Bac	18,4%	14,4%	17,0%	14,5%	13,8%	19,4%
Inférieur au Bac	52,4%	28,1%	57,0%	25,9%	25,7%	51,1%

Tableau 15. Structure et relations familiales des élèves selon le type d'habitat

	Type de quartier		Type de logement		Indice de désordres	
	Cité	Ailleurs	HLM	Non HLM	--	++
Structure familiale						
Effectif total	2653	10052	2411	9311	5807	1444
2 parents, famille biologique	58,2%	64,2%	48,8%	67,4%	67,8%	55,5%
2 parents, famille recomposée	8,0%	10,8%	9,2%	10,5%	10,0%	9,7%
Famille monoparentale	29,6%	22,8%	38,0%	20,0%	20,1%	30,7%
Vit avec d'autres adultes	3,7%	2,0%	3,7%	1,8%	1,9%	3,2%
Vit seul	0,5%	0,2%	0,3%	0,3%	0,2%	0,8%
Qualité des relations avec les parents						
Effectif total	2385	9385	2093	8792	5443	1303
Très bonnes	53,5%	48,4%	50,0%	48,6%	53,6%	41,2%
Plutôt bonnes	32,5%	39,4%	35,4%	39,4%	37,3%	40,3%
Mitigées	12,1%	10,3%	13,0%	10,1%	8,2%	15,1%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	1,9%	1,9%	1,6%	2,0%	1,0%	3,4%

Tableau 15. Structure et relations familiales des élèves selon le type d'habitat (suite)

	Type de quartier		Type de logement		Indice de désordres	
	Cité	Ailleurs	HLM	Non HLM	--	++
Degré de supervision						
Effectif total	2552	9928	2330	9207	5747	1405
Systématique (3)	25,2%	25,7%	26,1%	25,7%	27,6%	23,7%
Très important (4)	18,0%	20,9%	19,6%	20,5%	22,5%	16,9%
Plutôt important (5)	16,3%	17,9%	15,6%	18,0%	18,5%	15,1%
Moyen (6)	15,7%	15,9%	15,1%	16,1%	15,3%	15,1%
Plutôt pas important (7)	10,1%	11,0%	10,7%	10,8%	9,7%	10,7%
Pas important du tout ou inexistant (8-9)	14,8%	8,6%	12,9%	8,9%	6,3%	18,5%

La structure des familles est également spécifique (*Cf. tableau n°15*) : on compte en particulier une très forte présence de familles monoparentales. En outre, les familles comptent plus d'enfants : 35% environ des élèves résidant en cité, en HLM ou dans les quartiers dégradés ont au moins 3 frères ou sœurs contre 16 % dans les autres cas. La qualité des relations intra-familiales ne varie guère selon la situation et le type de logement. Néanmoins, les jeunes évoluant dans un univers très dégradé font plus souvent état de relations familiales difficiles. En outre, les jeunes résidant dans une cité, en HLM ou dans un quartier dégradé témoignent d'une moindre supervision de leurs parents sur leurs sorties.

2. L'école

Cette seconde partie exploite les questions spécifiques portant sur l'école. Elle donne un aperçu sur le profil des élèves selon les niveaux et les filières d'enseignement. Ces éléments généralement connus, même du grand public, ont le mérite ici d'être quantifiés. Elle aborde ensuite des questions d'opinions sur l'école, puis sur la réussite perçue des élèves.

2.1. Le profil des élèves selon les types d'établissement

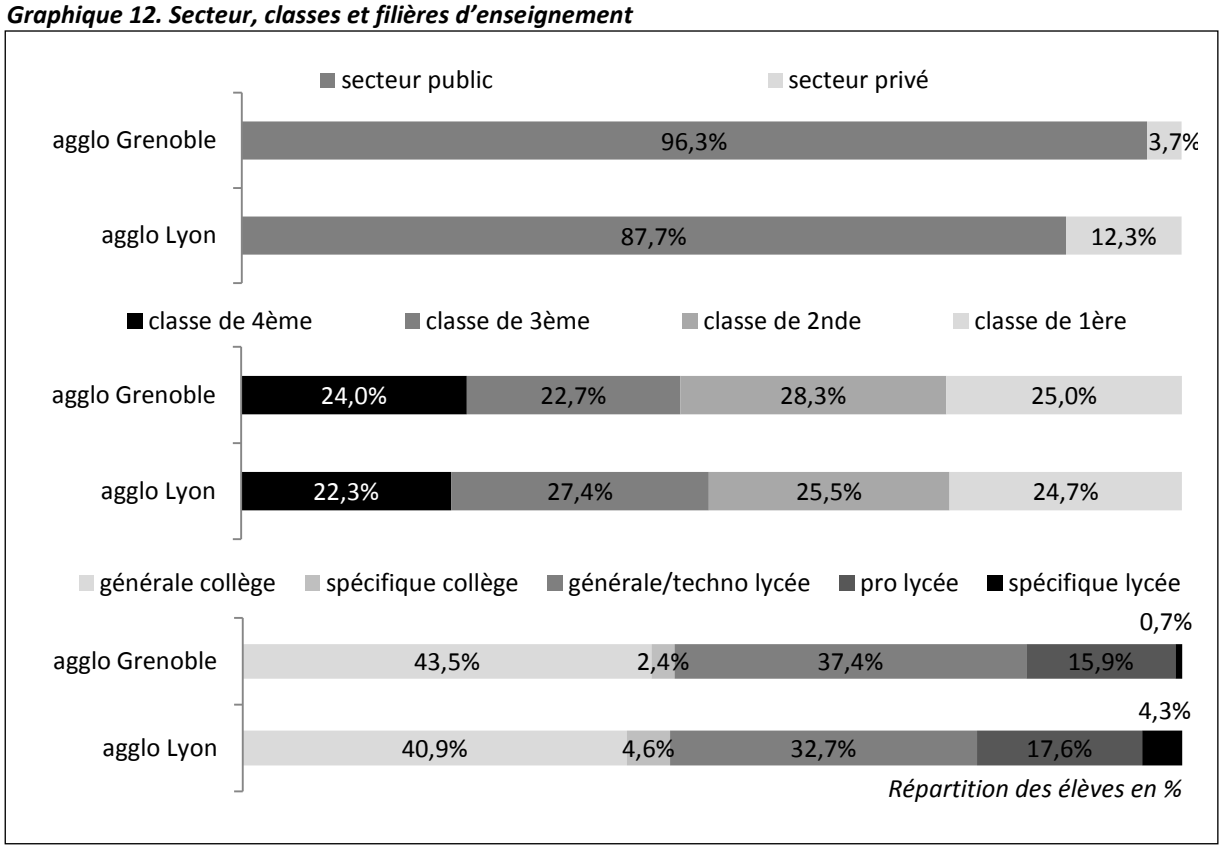
Les élèves du site grenoblois sont presque exclusivement scolarisés dans le secteur public. Ce constat n'est pas le reflet de la réalité, mais tient plus à la faible participation des établissements privés sur le territoire. Dans la population, la part du secteur privé représente 29% des effectifs (33% sur Lyon et 16% sur Grenoble). Le biais sur le site lyonnais est un peu moins marqué (*Cf. graphique n°12*).

Les autres caractéristiques sont assez proches de la vraie structure du tissu scolaire des deux territoires. Les filières générales ou technologiques, qu'il s'agisse du collège ou du lycée, concentrent davantage d'élèves sur site grenoblois, alors que les autres types de filières (professionnelles ou spécifiques[4]) sont légèrement plus représentées sur le site lyonnais. Ces

[4] La filière professionnelle regroupe les classes de CAP 1ère et 2ème année et celles de 2nde et 1ère professionnelles. Les filières spécifiques font référence à toutes les autres classes : SEGPA, ULIS, 3ème Dispositif Alternance, 3ème prépa-pro.

différences sont à souligner car elles peuvent se traduire par des profils d'élèves spécifiques et avoir une influence sur les questions liées à l'école.

Graphique 12. Secteur, classes et filières d'enseignement



La répartition fille garçon est assez équilibrée au collège, mais le lycée, en particulier les filières professionnelles et spécifiques laissent apparaître un déséquilibre important au profit des garçons. La répartition par âge est naturellement très liée aux filières d'enseignement, les filières professionnelles et spécifiques, accueillant généralement des élèves en difficultés scolaires, sont celles où l'on observe les moyennes d'âge les plus élevées.

Les différences de statut sont flagrantes dès lors qu'on tient compte des filières d'enseignement ; à titre d'exemple, au lycée, 68% des élèves inscrits en sections professionnelles sont issus d'un foyer modeste contre 34 % des élèves de filières générales ou technologiques (*Cf. tableau n°16*).

Tableau 16. Caractéristiques personnelles et niveau socio-économique des élèves selon les filières d'enseignement

	Filière d'enseignement				
	générale collège	spécifique collège	générale/ techno lycée	pro lycée	spécifique lycée
Genre					
Effectif total	5643	555	4611	2326	468
Garçons	49,0%	60,1%	50,2%	58,5%	59,3%
Filles	51,0%	39,9%	49,8%	41,5%	40,7%
Tranche d'âge					
Effectif total	5622	547	4592	2315	463
13 ans ou moins	49,5%	13,3%	0,3%	0,4%	3,4%
14 ans	40,0%	40,9%	9,1%	2,8%	40,1%
15 ans	9,4%	42,1%	42,5%	21,5%	49,0%
16 ans	0,9%	3,5%	37,5%	38,4%	7,3%
17 ans et plus	0,1%	0,2%	10,6%	37,0%	0,3%
Niveau social					
Effectif total	4319	330	3880	1556	333
Foyer favorisé	19,8%	2,2%	31,8%	8,5%	2,7%
Foyer intermédiaire	29,0%	9,2%	34,4%	23,6%	23,9%
Foyer modeste	51,2%	88,6%	33,9%	67,9%	73,4%
Niveau d'étude du père					
Effectif total	3563	186	3794	1393	243
Supérieur au Bac	54,5%	18,7%	64,3%	24,9%	23,7%
Bac	16,4%	20,6%	11,6%	20,6%	19,2%
Inférieur au Bac	29,1%	60,7%	24,2%	54,5%	57,1%

La spécificité des élèves accueillies par chaque filière se traduit également par la spécificité de leurs familles (*Cf. tableau n°17*). Bien qu'une majorité de jeunes vivent dans des familles ordinaires, on constate que les filières spécifiques au collège et l'enseignement professionnel au lycée sont constitués plus souvent que la moyenne de jeunes vivant dans une famille monoparentale, élevés par d'autres adultes ou vivant seul. Quant aux lycéens des filières spécifiques, ils évoluent plus souvent au sein de familles recomposées.

La dégradation des relations familiales est caractéristique chez les lycéens et plus marquée chez les jeunes des filières professionnelles ou spécifiques. Les parents semblent nettement moins investis dans le contrôle des sorties dans les filières spécifiques : au collège comme au lycée, la proportion d'élèves pour lesquels le contrôle est inexistant ou presque est deux fois plus élevée dans ces filières (19%).

Tableau 17. Structure et relations familiales des élèves selon les filières d'enseignement

	Filière d'enseignement				
	générale collège	spécifique collège	générale/ techno lycée	pro lycée	spécifique lycée
Structure familiale					
Effectif total	5655	552	4602	2329	463
2 parents, famille bio.	64,0%	50,6%	65,4%	57,6%	57,7%
2 parents, famille recomp.	9,4%	11,2%	10,8%	9,5%	14,8%
Famille monoparentale	24,3%	33,6%	21,8%	26,7%	25,0%
Vit avec d'autres adultes	2,1%	4,2%	1,9%	4,8%	2,5%
Vit seul	0,2%	0,5%	0,1%	1,4%	0,0%
Qualité des relations avec les parents					
Effectif total	5304	489	4274	2056	438
Très bonnes	53,6%	58,0%	44,7%	48,1%	40,0%
Plutôt bonnes	35,4%	29,6%	43,0%	36,5%	41,4%
Mitigées	9,5%	10,3%	10,6%	12,0%	16,6%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	1,5%	2,1%	1,6%	3,4%	2,1%
Degré de supervision					
Effectif total	5512	513	4586	2254	450
Systématique (3)	22,9%	24,8%	28,1%	30,2%	11,9%
Très important (4)	20,8%	11,4%	20,9%	21,4%	15,2%
Plutôt important (5)	18,9%	15,9%	16,5%	17,0%	18,5%
Moyen (6)	16,6%	15,1%	15,3%	13,9%	20,2%
Plutôt pas important (7)	11,0%	13,7%	11,0%	8,1%	15,5%
Pas important du tout ou inexistant (8-9)	9,8%	19,2%	8,3%	9,3%	18,7%

Tableau 18. Type d'habitat selon les filières d'enseignement

	Filière d'enseignement				
	générale collège	spécifique collège	générale/ techno lycée	pro lycée	spécifique lycée
Situation du logement					
Effectif total	5199	509	4430	2209	422
Dans une cité	21,9%	46,0%	10,7%	31,9%	27,9%
Ailleurs	78,1%	54,0%	89,3%	68,1%	72,1%
Type de logement					
Effectif total	4671	380	4364	2026	336
HLM	21,1%	42,3%	10,5%	34,0%	39,2%
Autre	78,9%	57,7%	89,5%	66,0%	60,8%
Indice de désordres					
Effectif total	5154	462	4398	2152	412
Très faible (0 item cité)	48,1%	27,3%	52,8%	34,9%	35,4%
Plutôt Faible (1 à 2)	26,1%	26,1%	26,9%	25,2%	24,4%
Faible (3 à 5)	16,0%	24,9%	12,3%	20,2%	21,2%
Plutôt fort à très fort (6 à 9)	9,8%	21,7%	7,9%	19,7%	19,0%

Une fois encore, les élèves accueillis en filières spécifiques sont sensiblement différents en

termes d'origine géographique (*Cf. tableau n°18*). Au collège, ils sont en proportion deux fois plus nombreux à vivre dans une cité, un HLM, un quartier plutôt dégradé que les élèves des filières générales. On retrouve ces mêmes différences, amplifiées, au lycée, entre les élèves des filières spécifiques ou professionnelles et ceux des filières générales et technologiques.

2.2. L'intérêt des parents pour l'école

Signe d'autorité parentale ou manifestation des efforts des familles pour la réussite scolaire, l'intérêt des parents peut constituer un facteur de motivation des élèves et une condition importante de leur réussite.

Rares sont les élèves indiquant que leur mère ou leur belle mère s'intéresse peu à leurs résultats scolaires (rarement ou jamais) : seuls 6% des élèves donnent cette réponse. Ce constat est presque 3 fois plus fréquent pour les pères ou beaux-pères : 17% des élèves soulignent leur manque d'intérêt (*Cf. tableau n°19*).

Tableau 19. L'intérêt des parents pour les résultats scolaires (Q20)

	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Avec la mère/belle-mère			
Effectif total	3129	10275	13404
Toujours ou presque	69,0%	64,2%	65,4%
Souvent	25,6%	29,2%	28,3%
Rarement	4,5%	5,5%	5,2%
Jamais	0,9%	1,1%	1,1%
Avec le père/beau-père			
Effectif total	3011	9740	12751
Toujours ou presque	53,1%	47,9%	49,2%
Souvent	31,7%	33,1%	32,8%
Rarement	11,3%	13,4%	12,9%
Jamais	3,9%	5,5%	5,1%

Lorsqu'on combine les deux réponses, on obtient un intérêt très important pour les résultats scolaires commun aux deux parents pour 43% des élèves, plutôt important pour 37% d'entre eux. L'intérêt est plus nuancé ou non partagé dans 17% des cas. Le désintérêt concerne 4% des parents. L'intérêt des parents apparait à première vue plus soutenu sur le site grenoblois (*Cf. graphique n°13*). Les variations d'un site à l'autre sont modestes, mais statistiquement significatives.

Graphique 13. L'intérêt pour les résultats scolaires

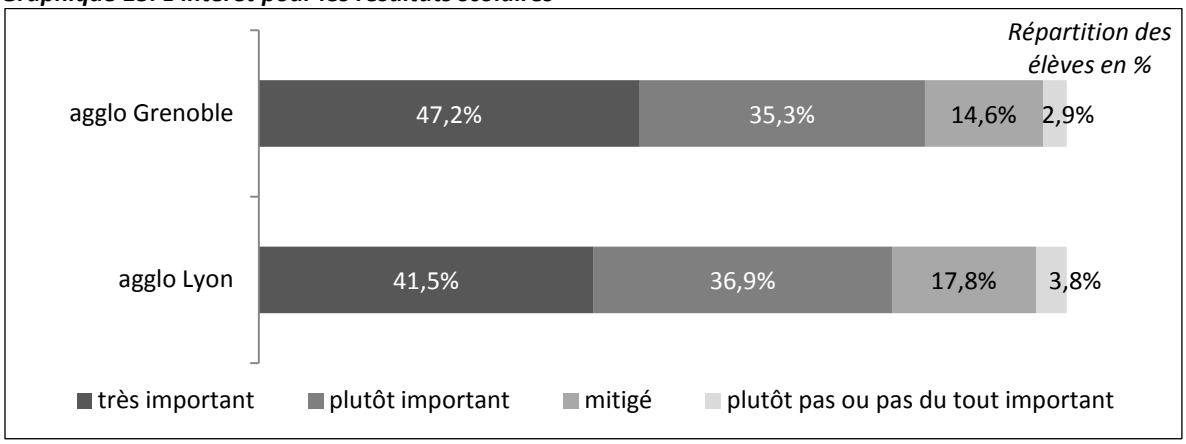


Tableau 20. L'intérêt des parents pour les résultats scolaires selon les caractéristiques personnelles et le niveau socio-économique des foyers

	Effectif total	Intérêt des parents			
		Très important	Plutôt important	Mitigé	Plutôt pas / pas du tout important
Genre					
Garçons	6534	43,2%	37,4%	16,1%	3,3%
Filles	5997	42,6%	35,4%	18,1%	3,9%
Tranche d'âge					
13 ans ou moins	2747	47,5%	35,9%	14,7%	1,9%
14 ans	2913	43,4%	36,7%	16,7%	3,2%
15 ans	3183	42,2%	37,1%	17,2%	3,5%
16 ans	2484	40,5%	37,4%	17,6%	4,5%
17 ans et plus	1154	36,2%	33,7%	23,2%	6,8%
Niveau social					
Foyer favorisé	2208	53,0%	34,6%	11,1%	1,3%
Foyer intermédiaire	3019	43,6%	37,6%	16,1%	2,7%
Foyer modeste	5016	39,5%	37,9%	18,9%	3,8%
Niveau d'étude du père					
Supérieur au Bac	4671	51,3%	35,3%	11,3%	2,2%
Bac	1333	41,6%	37,7%	18,2%	2,5%
Inférieur au Bac	2824	35,1%	37,5%	22,3%	5,1%

L'intérêt porté aux résultats scolaire s'effrite à mesure que l'élève gagne en autonomie. Le niveau socio-économique et plus encore, le niveau d'études mettent en évidence des clivages importants. Les parents ayant des professions favorisées, ayant eux-mêmes étudié, portent un intérêt nettement plus marqué que les foyers modestes, où le niveau d'études est plus faible (*Cf. tableau n°20*).

L'intérêt est fort et partagé au sein des familles composées des deux parents biologiques et des foyers dans lesquels les élèves entretiennent de bonnes relations avec leurs parents. De façon logique, l'intérêt dans les familles recomposées ou monoparentales est plus souvent marqué par la défection d'un des deux parents. On observe un lien fort entre la supervision des sorties et l'intérêt pour l'école qui recouvre implicitement le contrôle du travail scolaire. Les parents dont les élèves soulignent le fort intérêt pour les résultats scolaires sont

proportionnellement plus nombreux parmi ceux qui exercent un contrôle systématique des sorties ; l'intérêt est jugé plus mitigé, voire inexistant pour les parents peu enclins à surveiller le temps libre de leurs enfants (*Cf. tableau n°21*).

Tableau 21. L'intérêt des parents pour les résultats scolaires selon la structure et les relations familiales

	Effectif total	Intérêt des parents			
		Très important	Plutôt important	Mitigé	Plutôt pas / pas du tout important
Structure familiale					
2 parents, famille biologique	8455	48,2%	36,2%	12,8%	2,8%
2 parents, famille recomposée	1342	29,5%	39,4%	25,9%	5,2%
Famille monoparentale	2426	32,8%	36,0%	26,5%	4,7%
Vit avec d'autres adultes	287	30,3%	38,3%	22,3%	9,1%
Vit seul	34	42,9%	22,9%	22,9%	11,4%
Qualité des relations avec les parents					
Très bonnes	6146	55,8%	34,6%	8,2%	1,4%
Plutôt bonnes	4756	34,5%	41,8%	19,7%	4,0%
Mitigées	1299	16,1%	29,4%	46,1%	8,4%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	236	28,1%	24,3%	27,7%	20,0%
Degré de supervision					
Systématique (3)	3147	54,9%	30,3%	13,0%	1,9%
Très important (4)	2515	45,7%	37,7%	14,6%	2,0%
Plutôt important (5)	2179	42,8%	37,5%	16,9%	2,8%
Moyen (6)	1949	37,6%	39,5%	18,4%	4,5%
Plutôt pas important (7)	1337	32,0%	41,8%	21,4%	4,8%
Pas important du tout ou inexistant (8-9)	1221	25,7%	38,9%	26,2%	9,2%

Tableau 22. L'intérêt des parents pour les résultats scolaires selon le type de classes et les filières d'enseignement

	Effectif total	Intérêt des parents			
		Très important	Plutôt important	Mitigé	Plutôt pas / pas du tout important
Niveau					
4ème	2897	47,0%	36,1%	14,5%	2,4%
3ème	3338	42,5%	35,6%	18,4%	3,5%
2nde	3291	42,2%	37,6%	17,1%	3,1%
1ère	3065	39,8%	36,8%	18,0%	5,4%
Filière d'enseignement					
Générale collège	5322	45,6%	35,9%	16,1%	2,4%
Spécifique collège	485	44,2%	31,9%	16,9%	6,9%
Moyenne collège	*5807*	*45,5%*	*35,6%*	*16,1%*	*2,8%*
Générale/techno lycée	4303	43,8%	37,3%	15,9%	3,0%
Pro lycée	2053	35,3%	37,1%	21,0%	6,6%
Spécifique lycée	436	32,4%	38,5%	23,6%	5,6%
Moyenne lycée	*6792*	*40,5%*	*37,3%*	*17,9%*	*4,3%*

L'intérêt des parents est plus soutenu au collège et dans les filières générales (*Cf. tableau n°22*). Les résultats déclinés selon les variables scolaires sont toutefois moins hétérogènes que lorsqu'on les regarde selon les caractéristiques familiales.

Tableau 23. L'intérêt des parents pour les résultats scolaires selon le type d'habitat

	Effectif total	Intérêt des parents			
		Très important	Plutôt important	Mitigé	Plutôt pas / pas du tout important
Situation du logement					
Dans une cité	2395	40,6%	34,2%	19,8%	5,4%
Ailleurs	9410	43,5%	37,2%	16,2%	3,0%
Type de logement					
HLM	2097	36,6%	36,3%	21,2%	5,9%
Autre	8817	44,9%	36,4%	15,9%	2,8%
Indice de désordres					
Très faible (0 item cité)	5462	48,2%	36,3%	13,1%	2,4%
Plutôt Faible (1 à 2)	3056	40,0%	38,6%	17,4%	4,0%
Faible (3 à 5)	1821	37,3%	36,4%	21,7%	4,6%
Plutôt fort à très fort (6 à 9)	1311	34,2%	34,3%	25,0%	6,4%

L'intérêt est plus limité dans les familles résidant en cité, dans un logement HLM ou un quartier dégradé. On sait que ces familles présentent par ailleurs d'importantes fragilités pouvant contribuer à expliquer ces différences (*Cf. tableau n°23*).

2.3. Les sentiments vis-à-vis de l'école

Les questions d'opinion sur l'école, d'ordre plus ou moins affectif, non contextualisées, permettent d'appréhender le degré d'attachement à cette forme de socialisation. Les items retenus recouvrent trois dimensions :

- le fait de sentir bien à l'école,
- l'intérêt porté aux enseignements,
- la perception de l'implication personnelle.

Une large majorité des élèves se « sent bien » à l'école. Cela dit, un cinquième des enquêtés (20%) indiquent qu'ils ne s'y sentent pas bien *(Cf. tableau n°24*).

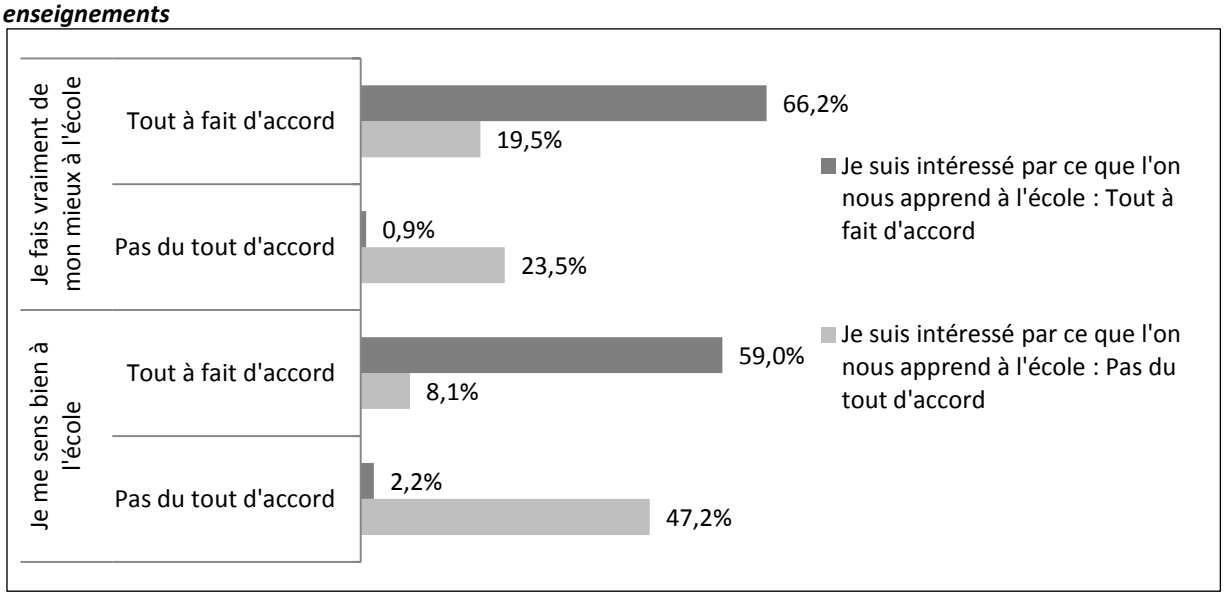
A nouveau, près des 3 quarts des élèves (74 %) sont plutôt ou tout à fait intéressés par ce qu'ils apprennent à l'école, un pourcentage comparable au fait de se sentir bien à l'école. Un peu plus du quart des participants (26%) expriment donc une opinion contraire.

Plus de 80 % des élèves disent qu'ils s'impliquent autant qu'ils le peuvent. Un pourcentage non négligeable, 17,5% des participants, avouent donc qu'ils ne font pas vraiment de leur mieux à l'école. Ils sont probablement peu motivés ou dans une situation qui ne leur permet pas d'agir en ce sens à moins qu'ils soient au dessous des propres attentes de leurs parents car ils les ont fixées à un niveau plus élevé que d'autres parents.

Tableau 24. Les sentiments à propos de l'école (Q31)

	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Je me sens bien à l'école			
Effectif total	3159	10355	13514
Pas du tout d'accord	5,8%	6,8%	6,6%
Plutôt pas d'accord	12,4%	13,3%	13,1%
Plutôt d'accord	56,8%	55,9%	56,1%
Tout à fait d'accord	25,0%	23,9%	24,2%
Je suis intéressé par ce qu'on nous apprend à l'école			
Effectif total	3139	10293	13432
Pas du tout d'accord	6,0%	7,4%	7,1%
Plutôt pas d'accord	18,5%	19,1%	18,9%
Plutôt d'accord	58,6%	57,8%	58,0%
Tout à fait d'accord	16,9%	15,7%	16,0%
Je fais vraiment de mon mieux à l'école			
Effectif total	3159	10328	13487
Pas du tout d'accord	3,4%	3,9%	3,8%
Plutôt pas d'accord	12,0%	14,2%	13,7%
Plutôt d'accord	50,6%	49,4%	49,7%
Tout à fait d'accord	34,0%	32,6%	32,9%

Graphique 14. Le sentiment de bien-être et d'investissement personnel à l'école selon l'intérêt porté aux enseignements



Ces trois appréciations sur l'école sont interdépendantes : plus un élève montre de l'intérêt pour l'école, plus il déclare faire de son mieux et plus il se sent bien à l'école et inversement. Ainsi, 66% des élèves intéressés par l'école (tout à fait) disent faire de leur mieux à l'école (tout à fait) contre seulement 19% pour ceux qui témoignent d'un manque d'intérêt (*Cf. graphique n°14*). .

Filles et garçons se distinguent. Les premières montrent un attachement plus marqué : 77% sont intéressées par ce qu'elles apprennent contre 72% des garçons, 88% estiment faire de leur mieux contre 78% des garçons (38% des filles sont tout à fait d'accord avec cette affirmation contre 29% des garçons). Et au final, 84% des filles se disent à l'aise à l'école contre 77% des garçons (*Cf. tableau n°25*). .

Tableau 25. Les sentiments à propos de l'école selon les caractéristiques personnelles et le niveau socio-économique des foyers

	Je me sens bien à l'école		Je suis intéressé par ce qu'on nous apprend …		Je fais vraiment de mon mieux à l'école	
	Effectif total	% tout à fait ou plutôt	Effectif total	% tout à fait ou plutôt	Effectif total	% tout à fait ou plutôt
Genre						
Garçons	6940	77,0%	6904	71,7%	6925	78,0%
Filles	6501	83,9%	6457	76,5%	6489	87,5%
Tranche d'âge						
13 ans ou moins	2 856	82,0%	2828	74,6%	2845	87,9%
14 ans	3 101	78,5%	3082	70,6%	3101	84,0%
15 ans	3 396	81,2%	3384	73,8%	3393	81,9%
16 ans	2 698	81,2%	2688	76,3%	2694	79,1%
17 ans et plus	1 331	77,2%	1322	76,4%	1321	76,5%
Niveau social						
Foyer favorisé	2224	87,3%	2218	80,9%	2214	82,3%
Foyer intermédiaire	3044	83,3%	3033	76,0%	3044	82,6%
Foyer modeste	5058	78,9%	5028	71,9%	5057	83,6%
Niveau d'étude du père						
Supérieur au Bac	4788	85,8%	4767	79,2%	4781	83,0%
Bac	1379	80,7%	1366	71,2%	1374	83,8%
Inférieur au Bac	2929	77,2%	2914	71,4%	2930	79,8%

Le sentiment de bien être varie selon l'âge, mais pas de façon linéaire : il est moins élevé chez les jeunes de 14 ans et ceux de plus de 16 ans. L'intérêt pour les enseignements est plus fort chez les plus âgés, peut-être à mesure que leur orientation se spécialise. Enfin, l'implication dans le travail tend à décroitre au fil du temps : 88 % des moins de 13 ans disent faire de leur mieux contre 77% des plus âgés. Pour ces ceux derniers indicateurs, les différences se lisent aux extrêmes : 16% des moins de 13 ans contre 21 % des plus de 16 ans témoignent d'un intérêt tout à fait certain. 41% des moins de 13 ans contre 28 % des plus de 16 ans disent faire « tout à fait » de leur mieux. Plus le niveau social du foyer de l'élève est élevé plus le sentiment de bien être tend à progresser, de même que l'intérêt pour les enseignements. En revanche, on ne constate aucune différence en termes d'implication personnelle.

De même, les élèves dont les parents ont fait des études supérieures sont plus à l'aise à l'école et plus intéressés. Lorsque le père a étudié au moins jusqu'au bac, les élèves déclarent plus souvent faire de leur mieux. En revanche, le taux est indépendant du niveau d'études des mères.

Les élèves qui évoluent dans une famille ordinaire (2 parents non séparés) semblent avoir un rapport à l'école beaucoup plus serein que les autres (*Cf. tableau n°26*). .

Tableau 26. Les sentiments à propos de l'école selon la structure et les relations familiales

	Je me sens bien à l'école		Je suis intéressé par ce qu'on nous apprend …		Je fais vraiment de mon mieux à l'école	
	Effectif total	% tout à fait ou plutôt	Effectif total	% tout à fait ou plutôt	Effectif total	% tout à fait ou plutôt
Structure familiale						
2 parents, famille biologique	8423	82,3%	8379	75,2%	8407	83,9%
2 parents, famille recomposée	1371	79,0%	1365	72,1%	1371	80,3%
Famille monoparentale	3261	76,7%	3232	71,6%	3255	80,4%
Vit avec d'autres adultes	343	74,9%	338	73,8%	338	81,6%
Vit seul	43	64,5%	45	74,9%	43	80,0%
Qualité des relations avec les parents						
Très bonnes	6119	85,1%	6090	79,1%	6106	86,9%
Plutôt bonnes	4752	79,6%	4718	71,2%	4746	81,5%
Mitigées	1317	69,7%	1311	62,8%	1312	72,6%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	235	52,6%	234	54,2%	235	60,8%
Intérêt des parents pour les résultats scolaires						
Très important	5334	84,8%	5310	80,2%	5332	87,0%
Plutôt important	4555	81,4%	4527	72,5%	4542	82,3%
Mitigé	2131	73,3%	2118	64,1%	2123	75,9%
Plutôt pas ou pas du tout important	445	59,1%	445	55,6%	447	68,7%
Degré de supervision						
Systématique (3)	3371	85,5%	3365	83,1%	3378	87,2%
Très important (4)	2697	84,7%	2684	79,5%	2696	86,1%
Plutôt important (5)	2327	81,2%	2318	74,1%	2317	83,1%
Moyen (6)	2081	80,4%	2063	70,7%	2069	80,5%
Plutôt pas important (7)	1418	75,4%	1409	66,3%	1419	76,9%
Pas important du tout ou inexistant (8-9)	1298	63,7%	1291	53,9%	1298	72,1%

La qualité des relations que les jeunes entretiennent avec leurs parents et le degré d'attachement à l'école semblent fortement associés. Ainsi, 85 % des élèves ayant de très bonnes relations avec leurs parents éprouvent un sentiment de bien-être à l'école contre 53 % seulement de ceux qui entretiennent des relations plutôt mauvaises ou très mauvaises. L'intérêt des parents pour les résultats scolaires favorise également une perception positive de l'élève. Enfin, plus globalement, le degré de supervision des parents va également dans ce sens.

Tableau 27. Les sentiments à propos de l'école selon le type de classes et les filières d'enseignement

	Je me sens bien à l'école		Je suis intéressé par ce qu'on nous apprend …		Je fais vraiment de mon mieux à l'école	
	Effectif total	% tout à fait ou plutôt	Effectif total	% tout à fait ou plutôt	Effectif total	% tout à fait ou plutôt
Niveau						
4ème	3041	78,8%	3010	72,1%	3036	87,0%
3ème	3545	77,0%	3526	69,4%	3542	84,0%
2nde	3546	83,1%	3529	76,7%	3539	81,9%
1ère	3371	82,3%	3354	77,5%	3358	77,9%
Filière d'enseignement						
générale collège	5593	79,5%	5555	71,6%	5589	85,7%
spécifique collège	537	64,3%	533	67,3%	539	83,7%
Moyenne collège	*6130*	*78,2%*	*6088*	*71,2%*	*6127*	*85,5%*
générale/techno lycée	4601	87,1%	4584	78,3%	4597	79,6%
pro lycée	2315	74,0%	2300	74,7%	2300	80,6%
spécifique lycée	467	72,6%	461	63,2%	463	83,1%
Moyenne lycée	*7383*	*82,1%*	*7344*	*76,2%*	*7360*	*80,1%*

Les résultats sont fortement différenciés selon le niveau (*Cf. tableau n°27*). Les élèves de seconde et première sont proportionnellement plus nombreux à se sentir bien à l'école et à montrer de l'intérêt pour les apprentissages. A l'inverse, l'investissement décroit au fil du temps, ce qui se traduit au niveau du type de classes.

Les résultats ne sont pas uniformes au sein des collèges et des lycées, ils varient selon les filières. Ainsi, au collège, 78 % des élèves se sentent à l'aise en moyenne, mais seulement 64% des élèves de filières spécifiques (SEGPA, ULIS) éprouvent ce sentiment. Au lycée, 82% se disent à l'aise, mais seulement 73 à 74 % des élèves relevant des filières professionnelles ou spécifiques.

Tableau 28. Les sentiments à propos de l'école selon le type d'habitat

	Je me sens bien à l'école		Je suis intéressé par ce qu'on nous apprend …		Je fais vraiment de mon mieux à l'école	
	Effectif total	% tout à fait ou plutôt	Effectif total	% tout à fait ou plutôt	Effectif total	% tout à fait ou plutôt
Situation du logement						
Dans une cité	2616	72,0%	2600	67,8%	2608	82,0%
Ailleurs	10020	82,8%	9964	75,9%	10003	82,7%
Type de logement						
HLM	2389	73,9%	2368	67,8%	2381	81,0%
autre	9275	82,8%	9226	75,9%	9259	82,6%
Indice de désordres						
Très faible (0 item cité)	5786	87,6%	5764	80,6%	5780	86,5%
Plutôt Faible (1 à 2)	3266	79,2%	3258	72,3%	3264	80,6%
Faible (3 à 5)	1987	73,0%	1981	67,5%	1982	77,4%
Plutôt fort à très fort (6 à 9)	1435	67,4%	1436	61,8%	1442	78,7%

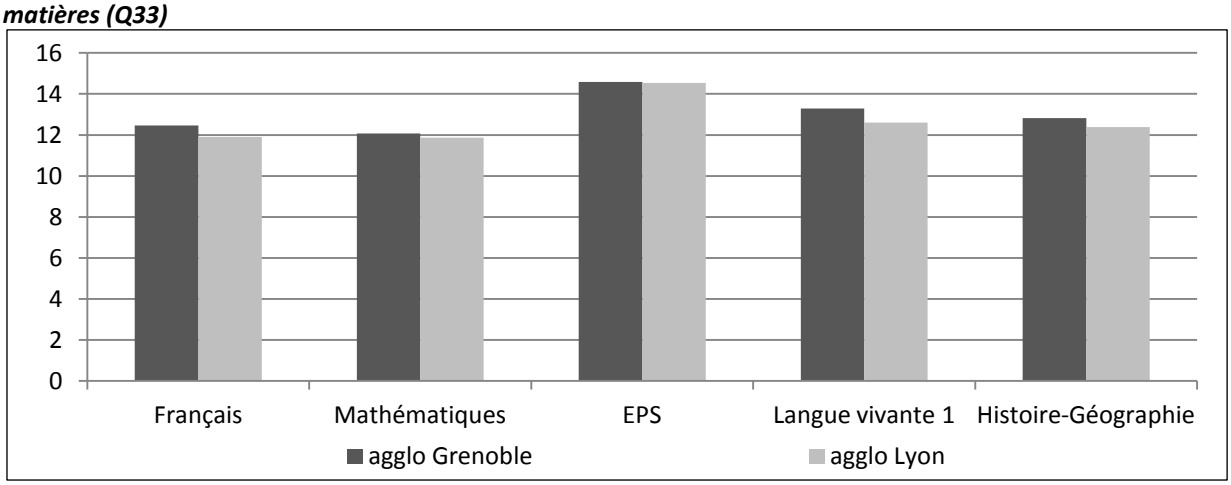
A ce stade de l'analyse, les résultats ne peuvent être déclinés en fonction des caractéristiques contextuelles du quartier d'habitation ou de scolarisation. Néanmoins, quelques indicateurs disponibles dans le questionnaire fournissent un premier éclairage (*Cf. tableau n°28*).

On constate que l'épanouissement à l'école (se sentir à l'aise, être intéressé) est moins marqué chez les élèves qui déclarent vivre dans une cité ou en HLM. En outre, plus l'élève à une perception négative de son quartier de résidence (mauvaise image du quartier et repérage de désordres), moins son attachement à l'école est prononcé. Les effets des descripteurs du lieu de vie sur le degré d'investissement personnel sont plus nuancés.

2.4. Les résultats scolaires et le sentiment de réussite

Au-delà des représentations, des questions plus factuelles ont été abordées. Le relevé des notes vient compléter l'auto-évaluation. Le caractère à première vue plus objectif des notes reste à nuancer puisqu'elles reflètent les déclarations des élèves. Il ne s'agit pas de données collectées dans des documents administratifs.

Graphique 15. Moyenne des notes au dernier trimestre (avant les grandes vacances) dans différentes matières (Q33)



De manière générale, les moyennes dans les matières qui constituent habituellement le socle principal des apprentissages (le calcul et l'écriture) sont légèrement inférieures à celles constatées dans les autres matières (*Cf. graphique n°15*). Les moyennes sont peu différentes d'un site à l'autre. Néanmoins, si l'on s'en tient aux notes supérieures ou égales à la moyenne (10), on constate que les élèves grenoblois sont plus nombreux à franchir ce seuil en français (85% contre 79,5% à Lyon) et dans une moindre mesure en mathématiques (74% contre 71%).

Autre indicateur objectif des difficultés potentielles des élèves, le redoublement concerne 30% des participants (*Cf. tableau n°29*). ; ce taux est un peu plus élevé sur le site lyonnais (32% contre 27% pour Grenoble). Parmi les redoublants, la quasi-totalité d'entre eux (90%) a redoublé une seule fois, 9% deux fois et environ 1 % plus de deux fois.

Les résultats montrent qu'une toute petite part des répondants (4%) seulement pense être de mauvais ou de très mauvais élèves. C'est moins que le pourcentage de ceux qui ont redoublé par exemple. Ou encore de ceux qui reconnaissent ne pas faire tous les efforts qu'ils peuvent. Les élèves qui ne s'auto-estiment pas « bons » ne se disent pas « très mauvais », ni même mauvais, mais se situent plus volontiers dans la catégorie « moyen » (48 %). Les différences entre site observé au niveau des notes et des taux de redoublants se retrouvent dans l'auto-évaluation. Un peu plus d'un élève grenoblois sur deux se considère bon ou très bon contre 47% des lyonnais.

Tableau 29. Redoublement et niveau auto-estimé par l'élève (Q32-Q34)

	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Nombre de redoublement			
Effectif total	3172	10411	13583
aucun	72,8%	66,9%	68,3%
1 redoublement	24,7%	29,2%	28,2%
2 redoublements ou plus	2,6%	3,8%	3,5%
Niveau auto-estimé			
Effectif total	3163	10368	13521
Un très bon élève	7,9%	7,9%	7,9%
Un bon élève	42,8%	38,7%	39,7%
Un élève moyen	46,0%	49,1%	48,4%
Un mauvais élève	2,5%	3,6%	3,3%
Un très mauvais élève	0,7%	0,7%	0,7%

Les réponses des élèves montrent de la cohérence entre données objectives et évaluation subjective. Le taux de redoublement passe de 20% chez les participants qui se disent bons ou très bons élèves à 41% chez les moyens, 52% chez les mauvais et à 57% chez ceux qui se placent au plus bas de l'échelle. Les notes moyennes mènent au même constat : la moyenne en français passe de 14,9 pour les très bons à 7,6 sur 20 pour les très mauvais élèves. Quant à la moyenne en mathématiques, elle varie respectivement de 15,8 à 6,9. On observe les mêmes tendances pour les autres matières.

Les garçons se distinguent par un taux de redoublants plus élevé et des résultats moins bons en français, mais meilleurs en mathématiques (*Cf. tableau n°30*). De manière évidente, le taux de redoublants s'accroit avec l'âge. Les proportions d'élèves avec la moyenne en français, en mathématiques et celle des participants s'estimant bons ou très bons évoluent de façon inverse, elles diminuent avec l'âge. Elles sont plus élevées dans les milieux sociaux favorisés (niveau socio-économique du foyer favorisé et études supérieures des parents), garants d'un certain capital culturel.

Tableau 30. Indicateurs de réussite scolaire selon les caractéristiques personnelles et le niveau socio-économique

	Redoublement		Niveau perçu		Moyenne français		Moyenne maths	
	Effectif total	*% oui*	*Effectif total*	% bon - très bon	*Effectif total*	% >=10	*Effectif total*	% >=10
Genre								
Garçons	6979	34,5%	6948	46,5%	6353	75,9%	6346	73,9%
Filles	6530	28,5%	6504	48,8%	6017	86,3%	6007	69,5%
Tranche d'âge								
13 ans ou moins	2868	6,1%	2867	59,9%	2610	87,4%	2614	84,1%
14 ans	3119	24,0%	3103	48,9%	2806	82,6%	2797	73,6%
15 ans	3421	31,2%	3407	45,8%	3177	80,0%	3168	68,6%
16 ans	2702	40,3%	2692	40,3%	2529	77,2%	2530	66,2%
17 ans et plus	1338	87,5%	1324	36,6%	1197	73,6%	1193	61,0%
Niveau social								
Foyer favorisé	2227	12,8%	2216	64,0%	2168	90,9%	2171	86,3%
Foyer intermédiaire	3054	23,2%	3033	51,0%	2913	84,9%	2919	76,7%
Foyer modeste	5079	37,2%	5080	42,4%	4636	77,2%	4619	66,0%
Niveau d'étude du père								
Supérieur au Bac	4798	16,7%	4773	59,3%	4644	88,2%	4640	82,6%
Bac	1384	30,9%	1379	45,9%	1311	83,1%	1309	69,5%
Inférieur au Bac	2942	40,1%	2932	39,3%	2727	73,4%	2721	62,7%

La vie avec les deux parents biologiques est la situation la plus favorable à la réussite et au sentiment de réussite scolaire (*Cf. tableau n°31*). Dès lors que la situation familiale s'écarte de cette « norme », les évaluations sont moins favorables, à l'exception de celles des élèves qui vivent seuls mais leur faible effectif invite à relativiser leurs résultats. La réussite à l'école est aussi plus fréquente lorsque les élèves soulignent la qualité des relations familiales et l'intérêt porté par leurs parents à leurs résultats scolaires.

Tableau 31. Indicateurs de réussite scolaire selon la structure et les relations familiales

	Redoublement		Niveau perçu		Moyenne français		Moyenne maths	
	Effectif total	*% oui*	*Effectif total*	% bon - très bon	*Effectif total*	*% oui*	*Effectif total*	% bon - très bon
Structure familiale								
2 parents, famille biologique	8456	27,2%	8427	51,8%	7865	83,0%	7861	74,6%
2 parents, famille recomposée	1377	35,1%	1371	40,6%	1257	78,8%	1258	68,1%
Famille monoparentale	3280	39,9%	3269	40,1%	2922	77,1%	2915	65,9%
Vit avec d'autres adultes	349	47,3%	339	41,8%	284	75,4%	277	68,7%
Vit seul	47	48,4%	45	52,3%	39	80,6%	38	77,0%

Tableau 31. Indicateurs de réussite scolaire selon la structure et les relations familiales (suite)

	Redoublement		Niveau perçu		Moyenne français		Moyenne maths	
	Effectif total	*% oui*	*Effectif total*	% bon - très bon	*Effectif total*	*% oui*	*Effectif total*	% bon - très bon
Qualité des relations avec les parents								
Très bonnes	6153	29,4%	6116	56,3%	5597	83,3%	5589	76,6%
Plutôt bonnes	4769	29,1%	4759	42,5%	4431	80,9%	4425	70,5%
Mitigées	1321	39,8%	1323	34,2%	1232	75,7%	1231	61,4%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	237	40,2%	234	28,9%	216	68,2%	217	59,9%
Intérêt des parents pour les résultats scolaires								
Très important	5358	26,5%	5327	56,3%	4950	84,4%	4944	77,2%
Plutôt important	4577	29,9%	4570	44,7%	4209	80,7%	4208	71,4%
Mitigé	2143	38,1%	2128	37,0%	1972	76,7%	1967	63,7%
Plutôt pas ou pas du tout important	445	46,8%	447	38,4%	382	72,1%	379	62,4%
Degré de supervision								
Systématique (3)	3384	35,1%	3372	54,6%	3126	82,7%	3112	72,9%
Très important (4)	2706	31,9%	2689	50,4%	2476	82,7%	2474	74,7%
Plutôt important (5)	2336	30,5%	2325	48,9%	2150	81,5%	2154	72,7%
Moyen (6)	2085	24,9%	2081	45,1%	1936	81,6%	1934	73,8%
Plutôt pas important (7)	1423	28,0%	1423	42,2%	1318	81,4%	1313	68,3%
Pas important du tout ou inexistant (8-9)	1304	35,0%	1294	32,7%	1168	71,4%	1170	63,2%

Le lien entre contrôle des sorties et réussite scolaire n'est pas linéaire : les taux de redoublants les plus élevés se lisent aux deux extrêmes, parmi les jeunes dont les parents exercent un contrôle systématique, mais aussi parmi ceux qui ne font l'objet d'aucune supervision. Toutefois, c'est bien parmi ces jeunes dont les sorties ne sont pas encadrées où le niveau auto-estimé est le moins valorisant. C'est aussi dans cette catégorie que la part des élèves avec des moyennes en français ou en mathématiques supérieures à 10 est la plus faible.

Déclinés selon les variables scolaires (*Cf. tableau n°32*), les résultats semblent montrer un saut important entre la 4ème et les niveaux suivants. C'est le cas du redoublement et de la proportion de bons ou très bons élèves. La part des élèves avec la moyenne en français et en mathématiques diminue pour remonter ensuite en 1ère. Ces données cachent d'importantes disparités en fonction des filières d'enseignement. Qu'elles relèvent du collège ou du lycée, les filières classiques présentent des résultats similaires : 20 à 21% de redoublants, 50 à 53% de bons ou très bons élèves, 84 à 85% d'élèves avec la moyenne en français et 77% avec la moyenne en mathématiques. En revanche, les filières spécifiques présentent les résultats les plus atypiques.

Tableau 32. Indicateurs de réussite scolaire selon le type de classes et les filières d'enseignement

	Redoublement		Niveau perçu		Moyenne français		Moyenne maths	
	Effectif total	*% oui*	*Effectif total*	% bon - très bon	*Effectif total*	*% oui*	*Effectif total*	% bon - très bon
Niveau								
4ème	3065	24,4%	3067	53,8%	2646	84,0%	2651	80,3%
3ème	3568	32,5%	3553	46,4%	3211	77,9%	3198	67,4%
2nde	3565	33,2%	3538	45,2%	3352	80,2%	3345	67,1%
1ère	3372	35,9%	3351	45,6%	3211	82,2%	3208	74,0%
Filière d'enseignement								
Générale collège	5629	20,9%	5614	52,6%	5068	83,6%	5077	76,7%
Spécifique collège	550	80,0%	552	46,6%	388	75,2%	380	69,9%
Moyenne collège	*6179*	*26,2%*	*6166*	*52,0%*	*5456*	*83,0%*	*5457*	*76,2%*
Générale/techno lycée	4609	20,3%	4583	50,3%	4518	85,4%	4515	76,7%
Pro lycée	2329	62,6%	2306	35,7%	2045	71,9%	2039	56,7%
Spécifique lycée	466	63,7%	467	20,5%	405	48,7%	397	32,8%
Moyenne lycée	*7403*	*36,4%*	*7356*	*43,8%*	*6968*	*79,3%*	*6951*	*68,3%*

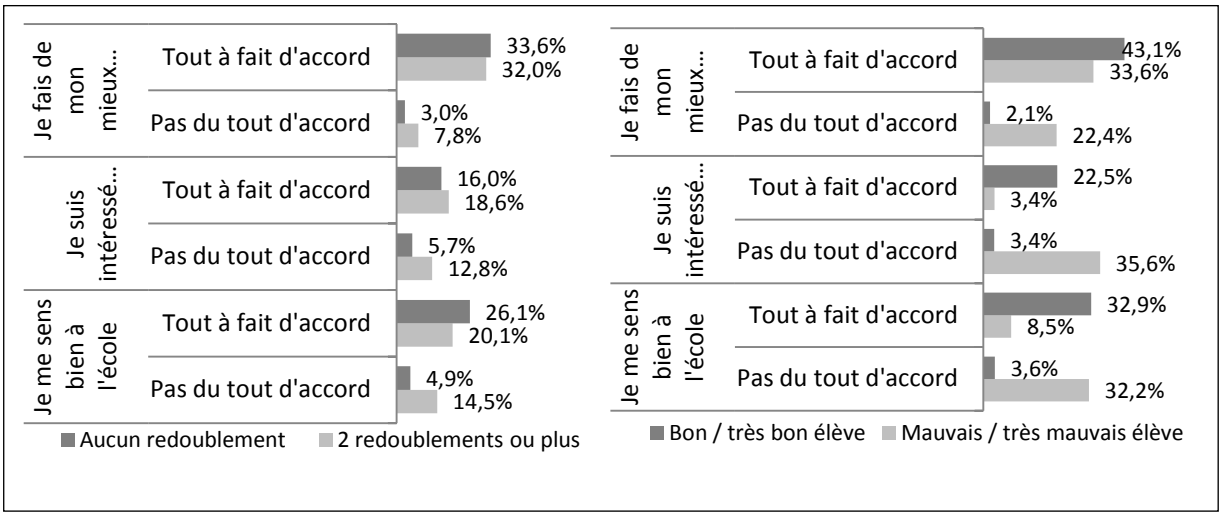
Quels que soient les indicateurs scolaires pris en compte, les élèves qui grandissent dans un cadre de vie favorisé (sans désordre, logement non HLM, hors d'une cité) présentent moins de signes de fragilité scolaire (*Cf. tableau n°33*).

Tableau 33. Indicateurs de réussite scolaire selon le type d'habitat

	Redoublement		Niveau perçu		Moyenne français		Moyenne maths	
	Effectif total	*% oui*	*Effectif total*	% bon - très bon	*Effectif total*	*% oui*	*Effectif total*	% bon - très bon
Situation du logement								
Dans une cité	2650	48,0%	2626	40,0%	2271	73,0%	2260	62,1%
Ailleurs	10041	27,3%	10010	49,8%	9408	83,1%	9404	74,1%
Type de logement								
HLM	2404	47,2%	2394	38,5%	2117	72,7%	2105	58,4%
Autre	9310	25,6%	9263	51,5%	8792	84,1%	8794	76,2%
Indice de désordres								
Très faible (0 item cité)	5789	24,1%	5768	54,7%	5436	85,2%	5441	77,5%
Plutôt Faible (1 à 2)	3278	29,6%	3270	46,4%	3033	81,6%	3028	72,5%
Faible (3 à 5)	1993	41,8%	1989	39,0%	1819	76,8%	1810	64,0%
Plutôt fort à très fort (6 à 9)	1445	47,5%	1429	36,7%	1282	70,0%	1279	59,4%

Le sentiment d'échec scolaire a un impact majeur sur les opinions sur l'école (*Cf. graphique n°16*). Ainsi, le fait de se considérer mauvais ou très mauvais plutôt que bon ou très bon élève multiplie par 9 la proportion d'élèves mal à l'aise à l'école, par 10 celle des élèves désintéressés par l'école. Les variables plus objectives, tels le taux de redoublement ou les résultats au trimestre conduisent à des constats similaires, même si l'effet semble légèrement minoré.

Graphique 16. Les sentiments à propos de l'école selon les indicateurs de réussite scolaire



2.5. Les absences à l'école

Le nombre d'absences non justifiées entre janvier et juin 2012 a été collecté. Afin de pallier aux problèmes de mémoire, le nombre a été recueilli sous la forme d'une fourchette. La réponse reste néanmoins du domaine du déclaratif.

Les élèves qui ne sont jamais absents (sans raison valable) représentent moins d'un tiers du total (29,5%). Plus en détail, 21% ne l'ont été qu'une seule fois. Les absentéistes chroniques (au moins 6 fois entre janvier et juin 2012) représentent environ 18% des élèves, un pourcentage qui se rapproche de celui des élèves qui ne sont pas intéressés par l'école (*Cf. tableau n°34*).

Tableau 34. Les absences entre janvier et juin 2012 (Q35)

	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Nombre d'absences			
Effectif total	3150	10267	13417
Jamais	31,9%	28,7%	29,5%
1 fois	20,6%	21,1%	21,0%
2 à 5 fois	32,3%	31,8%	31,9%
6 à 10 fois	7,3%	8,9%	8,5%
Plus de 10 fois	7,9%	9,4%	9,1%

On observe d'ailleurs un lien très fort entre la fréquence des absences et les autres variables scolaires. Ainsi, plus les élèves déclarent manquer souvent, moins ils manifestent leur l'attachement à l'école. De même, l'absentéisme répété est plus souvent associé à de mauvais résultats scolaires que l'évaluation soit objectivée ou non par les notes (*Cf. graphique n°17*).

Graphique 17. Les sentiments à propos de l'école et les indicateurs de réussite scolaire selon la fréquence des absences

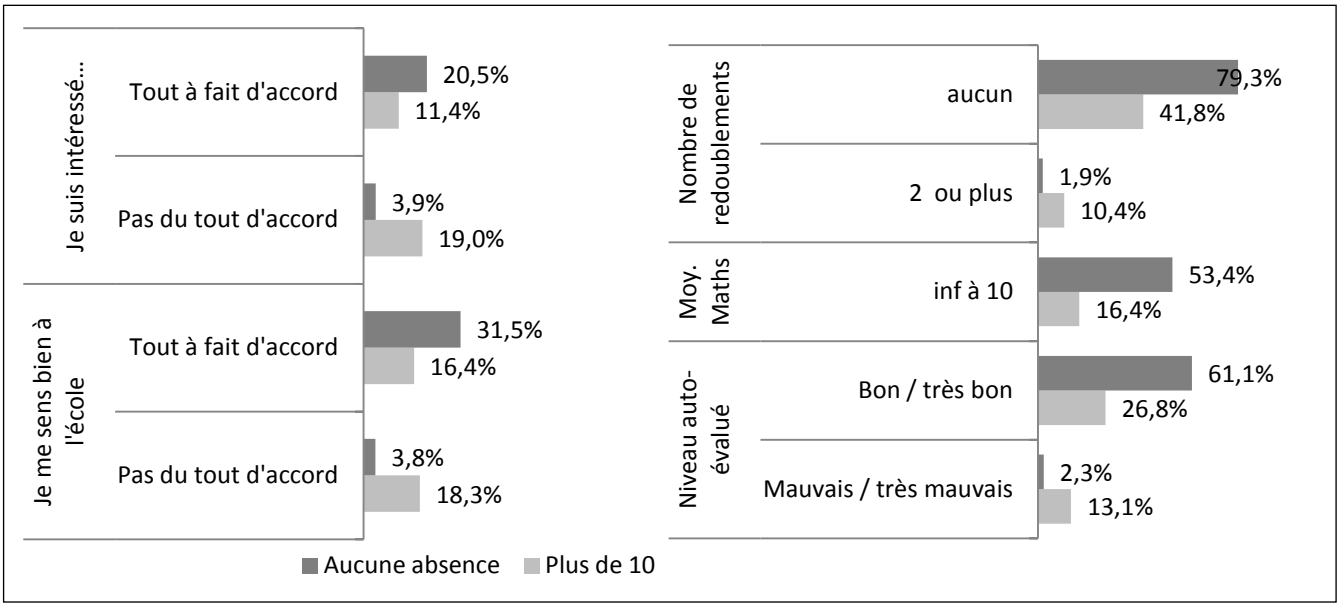


Tableau 35. Les absences à l'école selon les caractéristiques personnelles et le niveau socio-économique

	Effectif total	Nombre d'absences sur la période		
		% absents au moins 1 fois	% absents >5fois	% absents >10 fois
Genre				
Garçons	6882	70,1%	18,4%	9,8%
Filles	6466	71,0%	16,7%	8,3%
Tranche d'âge				
13 ans ou moins	2846	62,8%	9,5%	4,3%
14 ans	3085	68,2%	14,1%	6,9%
15 ans	3381	70,8%	17,3%	8,6%
16 ans	2678	75,2%	22,6%	12,6%
17 ans et plus	1301	83,1%	33,7%	18,3%
Niveau social				
Foyer favorisé	2212	61,1%	9,0%	3,8%
Foyer intermédiaire	3036	67,5%	14,5%	7,5%
Foyer modeste	5018	74,2%	19,9%	10,1%
Niveau d'étude du père				
Supérieur au Bac	4763	63,7%	11,9%	5,8%
Bac	1373	73,4%	17,5%	7,6%
Inférieur au Bac	2924	76,3%	22,9%	11,9%

La fréquence des absences ne varie guère selon le genre, elle s'accroit par contre au fil de l'âge. Les absences sont plus courantes dans les milieux modestes. (*Cf. tableau n°35*). Leur récurrence semble facilitée par l'absence des parents ou de l'un des deux parents au foyer. Un moindre contrôle des sorties par les parents s'accompagne d'un plus fort absentéisme à l'école. Enfin, le manque d'intérêt des parents pour l'école va de paire avec des absences très fréquentes (*Cf. tableau n°36*).

Tableau 36. Les absences à l'école selon la structure et les relations familiales

	Effectif total	Nombre d'absences sur la période		
		% absents au moins 1 fois	% absents au moins 1 fois	% absents au moins 1 fois
Structure familiale				
2 parents, famille biologique	8379	68,4%	15,5%	7,8%
2 parents, famille recomposée	1361	72,4%	16,6%	8,2%
Famille monoparentale	3233	74,2%	21,8%	11,8%
Vit avec d'autres adultes	335	74,6%	26,6%	14,9%
Vit seul	43	87,3%	43,8%	26,8%
Qualité des relations avec les parents				
Très bonnes	6070	67,2%	14,5%	7,4%
Plutôt bonnes	4723	71,1%	17,2%	8,3%
Mitigées	1311	77,3%	27,1%	15,0%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	233	84,0%	30,3%	18,2%
Intérêt des parents pour les résultats scolaires				
Très important	5299	65,3%	14,0%	7,2%
Plutôt important	4531	72,2%	16,5%	8,0%
Mitigé	2109	75,9%	23,0%	11,6%
Plutôt pas ou pas du tout important	441	79,8%	36,8%	23,3%
Degré de supervision				
Systématique (3)	3353	64,8%	13,2%	6,7%
Très important (4)	2682	68,1%	14,9%	7,4%
Plutôt important (5)	2298	69,1%	15,8%	7,9%
Moyen (6)	2063	73,0%	17,9%	8,9%
Plutôt pas important (7)	1412	78,0%	21,9%	12,1%
Pas important du tout ou inexistant (8-9)	1284	80,4%	32,1%	17,8%

Tableau 37. Les absences à l'école selon le type de classes et les filières d'enseignement

	Effectif total	Nombre d'absences sur la période		
		% absents au moins 1 fois	% absents au moins 1 fois	% absents au moins 1 fois
Niveau				
4ème	3038	64,9%	12,2%	5,8%
3ème	3522	70,3%	15,9%	8,3%
2nde	3509	71,7%	18,8%	10,6%
1ère	3337	74,7%	22,9%	11,2%
Filière d'enseignement				
Générale collège	5582	66,1%	12,3%	5,9%
Spécifique collège	534	73,8%	23,3%	12,5%
Moyenne collège	*6116*	*66,8%*	*13,3%*	*6,4%*
Générale/techno lycée	4575	68,7%	15,4%	6,8%
Pro lycée	2271	82,1%	31,7%	19,0%
Spécifique lycée	455	80,4%	27,4%	17,6%
Moyenne lycée	*7301*	*73,6%*	*21,2%*	*11,3%*

L'enseignement professionnel au lycée et les classes spécifiques comptent parmi les filières les plus concernées par l'absentéisme (*Cf. tableau n°37*). Comme pour les autres variables scolaires, les élèves des quartiers les moins favorisés sont les moins présents à école (*Cf. tableau n°38*).

Tableau 38. Les absences à l'école selon le type d'habitat

	Effectif total	Nombre d'absences sur la période		
		% absents au moins 1 fois	% absents au moins 1 fois	% absents au moins 1 fois
Situation du logement				
Dans une cité	2596	79,8%	27,9%	15,9%
Ailleurs	9946	68,3%	15,0%	7,4%
Type de logement				
HLM	2364	80,4%	29,5%	16,7%
Autre	9219	67,8%	14,6%	7,1%
Indice de désordres				
Très faible (0 item cité)	5748	64,4%	10,5%	4,3%
Plutôt Faible (1 à 2)	3251	70,7%	17,9%	9,1%
Faible (3 à 5)	1971	79,8%	26,6%	14,3%
Plutôt fort à très fort (6 à 9)	1422	81,6%	32,8%	20,3%

3. Les loisirs et comportements à risque

Cette partie traite des activités des jeunes et plus précisément des comportements à risque, dont certains occasionnent des interactions avec la police.

3.1. Les sorties et loisirs numériques

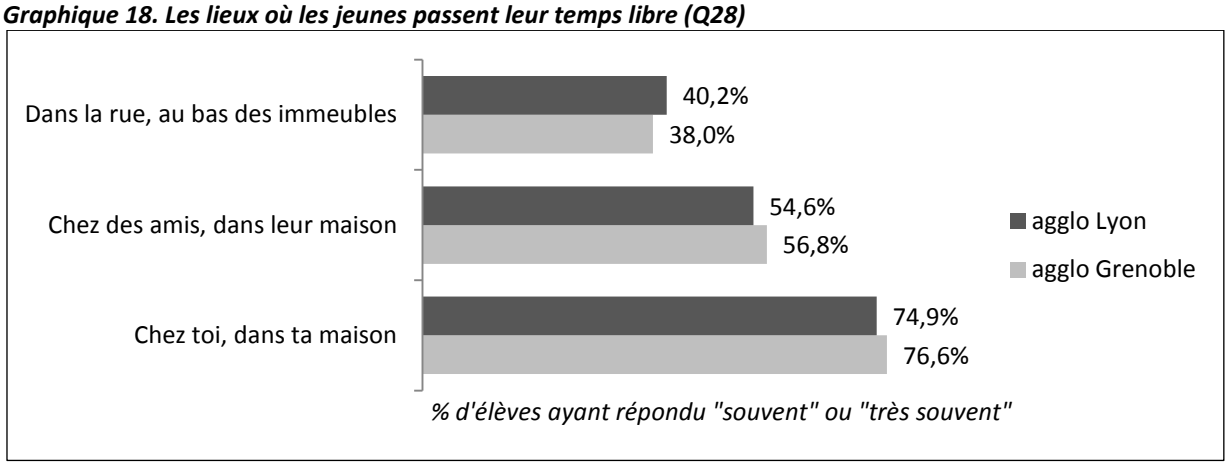
En dehors de la famille et de l'école, les enfants évoluent dans d'autres cadres dans lesquels ils ne sont pas systématiquement sous les yeux des parents : le domicile, chez des amis, dans la rue. Dans l'ensemble, les élèves passent souvent (49%), voire très souvent (26%) leur temps libre à leur domicile. Seul un quart sort plus fréquemment pour ses loisirs. Les usages du temps libre sont parfois générateurs de comportements déviants car ils sont liés aux fréquentations. Il faut donc savoir si le temps libre passé hors de chez soi l'est dehors ou dans un autre domicile (souvent plus sujet au contrôle parental).

Plus de la moitié des participants (56%) déclarent passer souvent ou très souvent leur temps libre au domicile des amis. Cela fait des résidences des amis la première destination pour passer du temps libre avec les copains.

40% des enquêtés indiquent qu'ils passent souvent ou très souvent leur temps libre dans la rue, au bas des immeubles. Cette option est moins fréquente que d'aller aux domiciles de leurs amis, mais reste cependant importante. Une combinaison des différentes options est

possible (chez des amis, dans la rue). Etre dans la rue est un comportement qui expose les adolescents à des influences mal contrôlées par les parents.

Graphique 18. Les lieux où les jeunes passent leur temps libre (Q28)



Les comportements diffèrent d'un site à l'autre (*Cf. graphique n°18*) : 77% des grenoblois passent souvent leur temps libre chez eux contre 75 % des lyonnais, 57% chez des amis contre 55 % des lyonnais 62 % ne trainent jamais ou rarement en bas des immeubles contre 60% des lyonnais. Mais ces variations restent de faible ampleur.

Tableau 39. La rencontre des copains/amis le soir, en semaine, après 18h (Q53)

	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Nombre de soirs			
Effectif total	3128	10220	13347
Jamais	22,1%	19,9%	20,4%
1 soir par semaine	22,1%	21,0%	21,3%
2 soirs par semaine	24,1%	24,2%	24,2%
3-4 soirs par semaine	16,7%	18,3%	17,9%
Plus souvent	15,0%	16,5%	16,2%

Environ 42% des adolescents sortent très peu souvent le soir après l'école (jamais ou 1 soir par semaine). Mais, inversement, près d'un tiers sort trois à cinq soirs par semaine (32% des grenoblois contre 35% des lyonnais). Cette pratique témoigne de la faiblesse du contrôle des parents sur l'emploi du temps des enfants ou de l'autonomie que ces derniers ont gagné vis-à-vis du contrôle parental (*Cf. tableau n°39*).

Les garçons sont plus actifs en matière de sorties à l'extérieur et en particulier le soir, les filles privilégiant leur domicile (76% contre 74% pour les garçons) ou celui de leurs amis (58% vs 52%). Les sorties après l'école progressent avec l'âge. Le fait de sortir dans la rue ou au bas des immeubles est plus fréquemment observé dans les foyers modestes et chez les jeunes des quartiers sensibles (*Cf. tableau n°40*).

Tableau 40. Le temps libre passé dans la rue, la rencontre des copains/amis le soir et le temps moyen consacré aux loisirs numériques selon les caractéristiques personnelles et le niveau socio-économique

	Temps libre dans la rue		Sorties le soir		Temps moyen par jour		
	Effectif total	% souvent très souvent	Effectif total	3 à 5 fois par semaine	Films TV, DVD	Surfer sur Internet …	Jouer sur console …
Genre							
Garçons	6732	42,8%	6848	39,1%	3,16	2,68	2,85
Filles	6274	36,2%	6428	28,7%	3,08	2,96	,94
Tranche d'âge							
13 ans ou moins	2752	34,7%	2827	28,4%	3,08	2,41	2,08
14 ans	3008	41,7%	3055	32,9%	3,33	3,04	2,24
15 ans	3316	41,0%	3369	33,6%	3,03	2,97	1,82
16 ans	2613	40,2%	2662	37,8%	2,91	2,67	1,63
17 ans et plus	1266	40,3%	1304	42,0%	3,43	3,07	1,88
Niveau social							
Foyer favorisé	2166	30,8%	2207	25,3%	2,00	1,82	1,09
Foyer intermédiaire	2962	36,2%	3022	27,6%	2,76	2,45	1,63
Foyer modeste	4905	42,7%	4991	37,2%	3,47	3,17	2,24
Niveau d'étude du père							
Supérieur au Bac	4650	33,5%	4747	26,4%	2,33	2,13	1,41
Bac	1334	38,8%	1373	34,3%	3,23	3,01	2,07
Inférieur au Bac	2847	45,3%	2906	37,7%	3,54	3,20	2,05

Les jeunes qui ont des relations tendues avec leurs parents sont également plus exposés. Les sorties, y compris celles du soir, sont favorisées par l'absence de contrôle parental. Elles deviennent alors une pratique partagée par une majorité de jeunes (*Cf. tableau n°41*).

Tableau 41. Le temps libre passé dans la rue, la rencontre des copains/amis le soir et le temps moyen consacré aux loisirs numériques selon la structure et les relations familiales

	Temps libre dans la rue		Sorties le soir		Temps moyen par jour		
	Effectif total	% souvent très souvent	Effectif total	3 à 5 fois par semaine	Films TV, DVD	Surfer sur Internet …	Jouer sur console …
Structure familiale							
2 parents, famille biologique	8148	38,2%	8332	32,6%	3,01	2,64	1,89
2 parents, famille recomposée	1332	40,4%	1350	34,2%	2,95	3,01	1,91
Famille monoparentale	3149	43,0%	3211	37,0%	3,39	3,06	1,98
Vit avec d'autres adultes	329	39,7%	342	37,9%	3,84	3,87	2,70
Vit seul	42	42,1%	42	66,8%	5,21	4,58	3,20
Qualité des relations avec les parents							
Très bonnes	5903	37,6%	6036	33,8%	3,09	2,64	2,12
Plutôt bonnes	4622	39,5%	4715	31,3%	3,05	2,78	1,76
Mitigées	1288	46,6%	1304	41,2%	3,26	3,44	1,85
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	230	54,3%	233	47,2%	3,04	3,13	2,17

Tableau 41. Le temps libre passé dans la rue, la rencontre des copains/amis le soir et le temps moyen consacré aux loisirs numériques selon la structure et les relations familiales (suite)

	Temps libre dans la rue		Sorties le soir		Temps moyen par jour		
	Effectif total	% souvent très souvent	Effectif total	3 à 5 fois par semaine	Films TV, DVD	Surfer sur Internet …	Jouer sur console …
Intérêt des parents pour les résultats scolaires							
Très important	5142	35,8%	5270	31,7%	2,91	2,54	1,82
Plutôt important	4419	41,6%	4497	33,7%	3,10	2,81	1,95
Mitigé	2087	43,7%	2107	37,4%	3,38	3,17	2,12
Plutôt pas ou pas du tout important	438	49,4%	445	46,9%	3,62	3,38	2,59
Degré de supervision							
Systématique (3)	3250	28,2%	3337	25,9%	2,85	2,32	1,57
Très important (4)	2611	32,9%	2663	27,8%	2,79	2,45	1,77
Plutôt important (5)	2267	40,6%	2276	35,7%	3,09	2,72	1,89
Moyen (6)	2020	43,8%	2055	36,1%	3,18	2,89	2,01
Plutôt pas important (7)	1388	48,4%	1403	39,3%	3,40	3,42	2,16
Pas important du tout ou inexistant (8-9)	1264	64,9%	1289	53,4%	3,91	4,03	2,75

Les élèves des filières générales et technologiques privilégient le domicile (81% au collège, 74% au lycée) ou les amis (49% au collège, 65% au lycée). Dans les autres classes, la présence au domicile est moins souvent soulignée et les visites au domicile des amis sont des pratiques moins courantes que les sorties à l'extérieur (*Cf. tableau n°42*).

Tableau 42. Le temps libre passé dans la rue, la rencontre des copains/amis le soir et le temps moyen consacré aux loisirs numériques selon le type de classes et les filières d'enseignement

	Temps libre dans la rue		Sorties le soir		Temps moyen par jour		
	Effectif total	% souvent très souvent	Effectif total	3 à 5 fois par semaine	Films TV, DVD	Surfer sur Internet …	Jouer sur console …
Niveau							
4ème	2916	38,1%	3015	33,8%	3,35	2,76	2,44
3ème	3443	42,7%	3481	33,6%	3,40	3,08	2,18
2nde	3445	40,4%	3525	34,5%	3,06	2,98	1,82
1ère	3258	37,2%	3314	34,4%	2,68	2,42	1,38
Filière d'enseignement							
Générale collège	5410	37,9%	5528	30,7%	3,33	2,82	2,18
Spécifique collège	506	55,9%	518	58,7%	4,02	4,22	3,78
Moyenne collège	*5916*	*39,5%*	*6046*	*33,1%*	*3,39*	*2,93*	*2,31*
Générale/techno lycée	4470	34,4%	4566	29,1%	2,44	2,31	1,20
Pro lycée	2232	47,6%	2273	45,2%	3,78	3,52	2,43
Spécifique lycée	454	55,9%	463	42,0%	3,22	2,94	2,16
Moyenne lycée	*7157*	*39,9%*	*7302*	*34,9%*	*2,90*	*2,72*	*1,64*

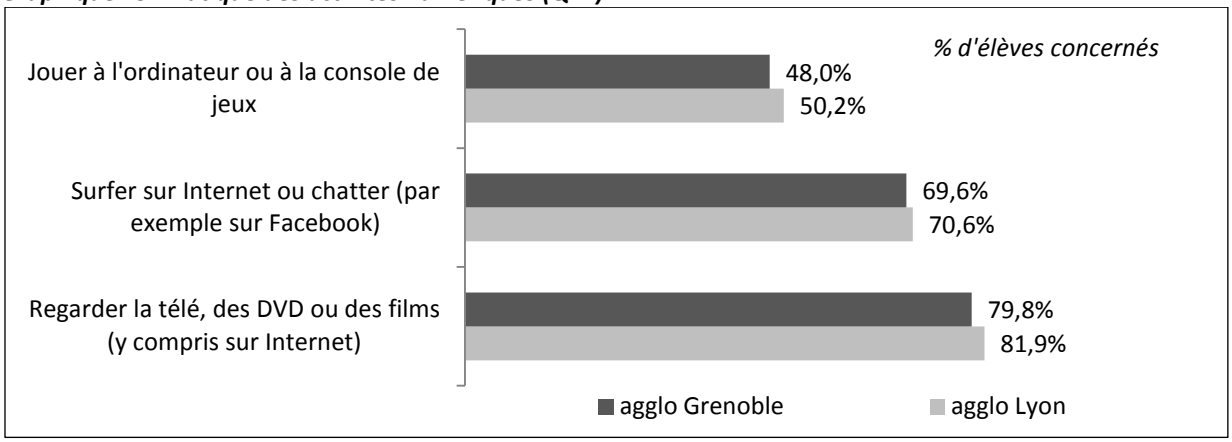
Comme on pouvait s'y attendre, les élèves enclins à passer du temps à l'extérieur, notamment le soir, ont un rapport à l'école particulier. Ils sont plus souvent en échec scolaire. Par exemple, 31% de ceux qui sortent tous les soirs ne se sentent pas bien à l'école contre 16% de ceux qui ne sortent jamais, 38% ne sont pas intéressés par les enseignements scolaires (contre 19%), 8% se disent mauvais ou très mauvais à l'école (contre moins de 3 %), 21 % ont déclaré plus de 10 absences (contre moins de 4 %).

Tableau 43. Le temps libre passé dans la rue, la rencontre des copains/amis le soir et le temps moyen consacré aux loisirs numériques selon le type d'habitat

	Temps libre dans la rue		Sorties le soir		Temps moyen par jour		
	Effectif total	% souvent très souvent	Effectif total	3 à 5 fois par semaine	Films TV, DVD	Surfer sur Internet …	Jouer sur console …
Situation du logement							
Dans une cité	2550	56,3%	2573	51,3%	4,08	3,90	2,88
Ailleurs	9673	35,6%	9912	29,9%	2,83	2,52	1,67
Type de logement							
HLM	2317	53,5%	2359	46,9%	4,19	3,95	2,54
Autre	8979	35,1%	9190	30,1%	2,76	2,45	1,67
Indice de désordres							
Très faible (0 item cité)	5630	28,3%	5721	25,2%	2,68	2,26	1,49
Plutôt Faible (1 à 2)	3175	42,1%	3227	34,4%	3,10	2,78	1,91
Faible (3 à 5)	1954	52,9%	1968	42,5%	3,51	3,34	2,25
Plutôt fort à très fort (6 à 9)	1409	59,5%	1419	53,7%	4,17	4,13	3,16

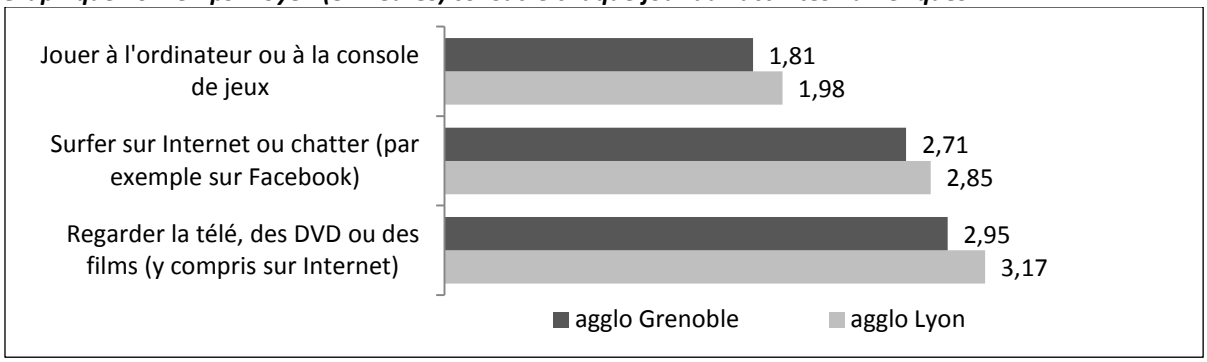
Le temps consacré aux loisirs numériques au quotidien (TV, internet, …) sont, sans surprise très élevés, d'autant plus que ces activités, chez les élèves les plus adeptes, sont souvent combinées. Rares sont les élèves qui affirment n'utiliser aucun des ces médias : ils ne sont que 7% dans l'échantillon alors que ceux qui combinent les trois types d'activité représentent 35% (*Cf. graphique n°19*).

Graphique 19. Pratique des activités numériques (Q47)



Les temps journaliers passés à regarder la télé (3,12h), à surfer sur internet (2,82h) ou à jouer à la console (1,94h) calculés sur l'ensemble des élèves (y compris les non pratiquants) sont très élevés. Ils s'avèrent en moyenne plus élevés chez les jeunes lyonnais que chez les grenoblois (*Cf. graphique n°20*). Le fait de passer beaucoup de temps à domicile n'implique pas nécessairement plus de temps devant les écrans, on observe plutôt l'inverse puisque les jeunes qui déclarent très souvent passer du temps dans la rue et sortir le soir sont aussi ceux qui sont les plus captifs de ces technologies (de 3h de console à plus de 4h en moyenne pour les autres activités).

Graphique 20. Temps moyen (en heures) consacré chaque jour aux activités numériques



Les temps de pratiques de l'écran sont associés à différents problèmes scolaires et de comportement. En effet, les élèves les plus fragiles sur le plan scolaire consacrent beaucoup plus de temps aux loisirs numériques. Tous les résultats vont dans le même sens quels que soient les indicateurs, les écarts les plus frappants concernent l'auto-évaluation et les absences. Ceux qui se disent mauvais ou très mauvais à l'école, ceux qui sont absents plus de 10 fois consacrent près du double de temps aux écrans que ceux qui s'estiment bon ou très bon ou qui n'ont jamais manqué.

3.2. Les activités à risque

Les activités détaillées ici recouvrent des comportements à risque (comme l'état d'ivresse, par exemple) et aussi des actes susceptibles d'être poursuivis pénalement.

15% des participants ont affirmé avoir, au moins une fois, volontairement endommagé ou détruit du mobilier urbain, des équipements publics ou quelque chose dans les transports en commun (*Cf. tableau n°44 et graphique n°21*). La moitié (7%) ne l'a fait qu'une seule fois, et l'autre moitié plus souvent. 6 % des participants disent avoir mis au moins une fois le feu à une poubelle, un véhicule ou à un bâtiment. Plus de la moitié d'entre eux (4%) ne l'a fait qu'une seule fois.

Tableau 44. Le nombre de comportements commis au cours des 12 derniers mois, depuis septembre 2011 (Q58)

Comportements	Effectif total	Répartition des élèves selon le nombre (%)					% d'élèves pour lesquels la police a su
		0	1	2	3 ou 4	5 ou +	
… volontairement endommagé ou détruit quelque chose dans une école, dans un parc, une cabine téléphonique, ou dans les transports en commun	13241	84,7	7,2	2,8	2,1	3,2	11,5%
...mis le feu à une poubelle, une voiture ou un autre véhicule, un bâtiment	13229	93,5	3,7	,8	0,6	1,3	12,8%
...lancé des cailloux, des projectiles, sur une voiture de police, de pompiers, sur un bus.	13230	90,9	4,3	1,0	1,0	2,8	14,3%
...volé une voiture, une mobylette, un scooter, un vélo, etc	13220	94,7	2,6	,8	0,5	1,3	17,1%
...pris quelque chose dans un magasin sans payer	13228	75,9	10,8	3,6	2,7	7,0	9,4%
...fracturé l'entrée ou la fenêtre d'un local pour venir y prendre quelque chose à l'intérieur (par exemple un immeuble, une cave, un magasin, etc.)	13214	95,5	2,4	,7	0,4	1,1	12,9%
...consommé de la drogue (Haschich, Ecstasy, etc.)	13203	78,4	4,4	2,0	2,2	13,0	6,7%
...vendu de la drogue (Haschich, Ecstasy, etc.	13201	95,4	1,2	,6	0,4	2,4	8,1%
...frappé ou battu quelqu'un si fortement qu'il a été sérieusement blessé ou qu'il a saigné	13208	85,0	7,9	2,3	1,7	3,0	12,0%
...porté une arme sur toi (par exemple : un couteau, une barre de fer, une chaîne, un poing américain, une arme à feu…)	13196	85,8	6,2	1,4	1,5	5,1	6,5%
...insulté ou humilié quelqu'un par des appels / textos / photos / vidéos ou des remarques blessantes sur le portable ou sur Internet (par exemple des posts sur Facebook).	13199	88,0	6,0	1,4	1,2	3,4	5,0%
...téléchargé de façon illégale des musiques ou des films sur internet	13205	43,9	5,9	2,5	2,6	45,0	2,5%
...bu tellement d'alcool que tu étais soûl	13203	71,8	7,9	4,1	3,5	12,8	4,5%

Presque 10% des participants (9%) ont déjà lancé des cailloux, des projectiles, sur une voiture de police, de pompiers, ou sur un bus. Un peu moins de la moitié (4%) l'a fait une seule fois.
5% des élèves reconnaissent avoir volé une voiture ou un deux roues (près de 3% des enquêtés l'ont fait une seule fois). 22% des enquêtés ont indiqué avoir pris quelque chose dans un magasin sans payer (14% l'ont fait une ou deux fois). 8% environ ont volé plus régulièrement. Le vol à l'étalage est l'un des comportements les plus souvent cités. Une petite part des enquêtés (4%) déclare avoir fracturé au moins une fois l'entrée ou la fenêtre d'un local pour venir y prendre quelque chose à l'intérieur.

15% des enquêtés ont consommé de la drogue (Haschich, Ecstasy, etc.) durant la période de référence. Un peu moins d'un tiers de ceux-ci (4%) ne l'a fait qu'une seule fois. Moins de 4% des participants déclarent avoir vendu de la drogue (Haschich, Ecstasy, etc.).

14% des participants ont au moins une fois frappé ou battu quelqu'un si fortement qu'il a été sérieusement blessé ou qu'il a saigné. 13% des enquêtés disent avoir porté une arme sur eux au cours de la période de référence.

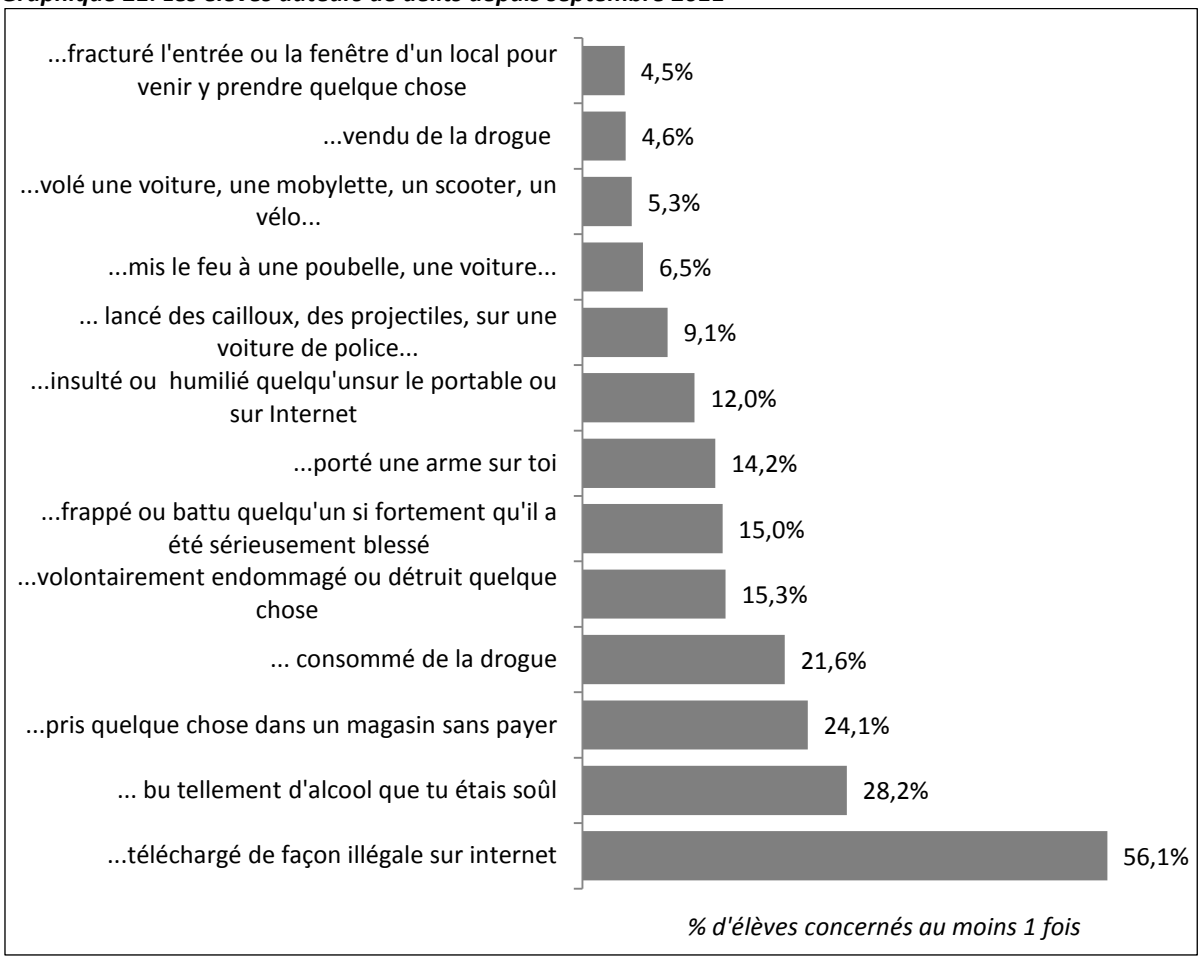
11% des participants ont insulté ou humilié quelqu'un sur le portable ou sur Internet. 45% des jeunes interrogés déclarent télécharger de façon illégale des musiques ou des films. Près de 38% l'ont fait plusieurs fois.

24% des enquêtés affirment avoir bu tellement d'alcool qu'ils étaient soûls. Deux tiers d'entre eux ont été dans cet état plusieurs fois au cours de la période de référence.

Tableau 45. Les taux d'auteurs selon le site

	Agglo Grenoble			Agglo Lyon		
	Effectif total	Taux d'auteurs (en %)	% d'élèves pour lesquels la police a su	Effectif total	Taux d'auteurs (en %)	% d'élèves pour lesquels la police a su
… volontairement endommagé ou détruit quelque chose dans une école, dans un parc, une cabine téléphonique, ou dans les transports en commun	3130	14,2%	10,1%	10110	15,6%	11,9%
...mis le feu à une poubelle, une voiture ou un autre véhicule, un bâtiment	3128	6,1%	11,3%	10101	6,6%	13,2%
...lancé des cailloux, des projectiles, sur une voiture de police, de pompiers, sur un bus.	3129	7,6%	14,5%	10101	9,6%	14,3%
...volé une voiture, une mobylette, un scooter, un vélo, etc	3127	6,0%	10,3%	10093	5,1%	19,6%
...pris quelque chose dans un magasin sans payer	3130	22,5%	6,8%	10098	24,5%	10,1%
...fracturé l'entrée ou la fenêtre d'un local pour venir y prendre quelque chose à l'intérieur (par exemple un immeuble, une cave, un magasin, etc.)	3126	4,1%	9,0%	10088	4,7%	13,9%
...consommé de la drogue (Haschich, Ecstasy, etc.)	3127	18,1%	5,3%	10075	22,7%	7,0%
...vendu de la drogue (Haschich, Ecstasy, etc.	3125	4,2%	8,2%	10076	4,7%	8,1%
...frappé ou battu quelqu'un si fortement qu'il a été sérieusement blessé ou qu'il a saigné	3127	13,1%	11,2%	10081	15,5%	12,2%
...porté une arme sur toi (par exemple : un couteau, une barre de fer, une chaîne, un poing américain, une arme à feu…)	3127	15,5%	5,0%	10069	13,8%	7,1%
...insulté ou humilié quelqu'un par des appels / textos / photos / vidéos ou des remarques blessantes sur le portable ou sur Internet (par exemple des posts sur Facebook)	3124	11,0%	3,9%	10075	12,3%	5,3%
...téléchargé de façon illégale des musiques ou des films sur internet	3128	54,0%	2,3%	10077	56,7%	2,6%
...bu tellement d'alcool que tu étais soûl	3125	27,7%	3,5%	10078	28,4%	4,8%

Graphique 21. Les élèves auteurs de délits depuis septembre 2011



La structure des réponses permet d'établir deux grandes catégories de comportements fortement associés : la consommation de drogues, la consommation d'alcool, le téléchargement illégal d'une part, les autres délits d'autre part. Ces deux dimensions sont utilisées dans la suite du document.

Ces deux dimensions séparent les activités largement partagées dans le groupe d'âge et qui ne sont pas perçues par les jeunes comme des comportements graves avec une volonté de porter atteinte à autrui, à un être vivant. Consommer du haschich est consenti et ne fait pas de mal à autrui, tout comme le fait de partager de la musique sur internet. En revanche, voler quelqu'un ou le frapper est probablement identifié comme une atteinte volontaire à autrui. Ces comportements sont rares dans l'échantillon comparés à la première catégorie (*Cf. graphique n°21)*.

Parmi l'ensemble des répondants, presqu'un tiers n'a commis aucun acte, 62% ont déclaré des actes que l'on peut qualifier de non agressifs pour autrui (consommation de haschich et téléchargement), 43% ont commis des actes qui portent atteinte aux autres (*Cf. graphique n°22*). Le fait de commettre des délits graves est souvent associé à celui de réaliser des actes peu graves (83% des auteurs d'actes graves ont aussi expérimenté les autres actes).

Graphique 22. Répartition des élèves par grande catégorie de délits commis depuis septembre 2011

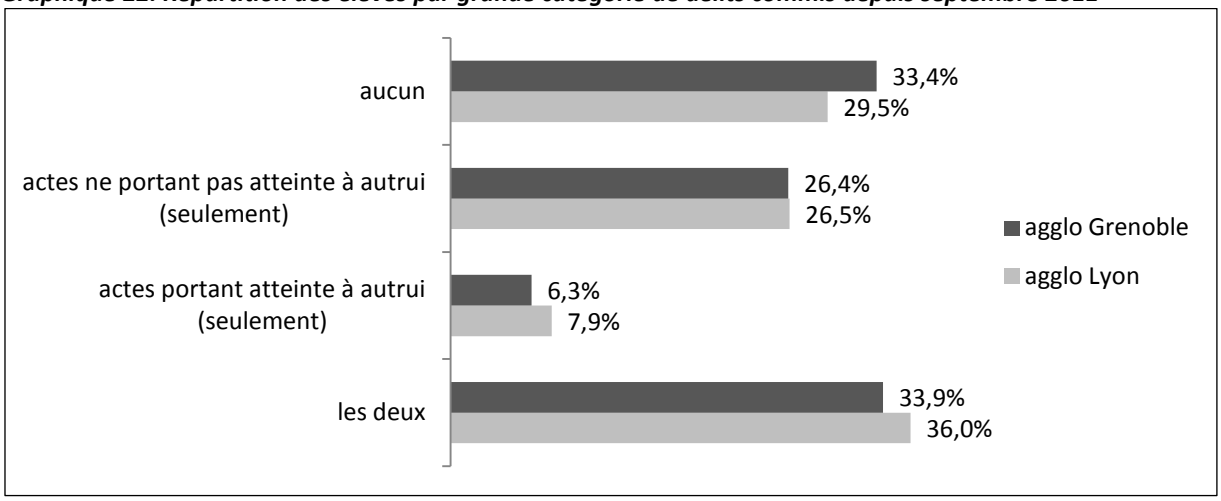


Tableau 46. Répartition des élèves par nombre de types d'actes portant atteinte à autrui ou non selon les caractéristiques personnelles et le niveau socio-économique

	Actes portant atteinte à autrui				Actes sans atteinte à autrui			
	Effectif total	aucun	1 à 2 types	3 types ou +	Effectif total	aucun	1 type	2 ou 3
Genre								
Garçons	6692	50,9%	28,3%	20,8%	6742	35,2%	33,1%	31,7%
Filles	6324	63,4%	27,6%	8,9%	6337	40,6%	33,0%	26,5%
Tranche d'âge								
13 ans ou moins	2776	66,0%	23,4%	10,6%	2785	54,7%	36,2%	9,1%
14 ans	2985	57,1%	27,9%	15,0%	3011	42,5%	37,7%	19,7%
15 ans	3302	54,8%	29,4%	15,8%	3316	32,3%	33,1%	34,6%
16 ans	2625	52,0%	31,0%	17,1%	2636	25,0%	27,4%	47,6%
17 ans et plus	1279	52,6%	28,7%	18,7%	1281	29,9%	26,8%	43,3%
Niveau social								
Foyer favorisé	2198	61,8%	28,3%	9,9%	2200	29,8%	34,2%	36,0%
Foyer intermédiaire	3006	57,7%	28,9%	13,4%	3017	31,8%	32,7%	35,6%
Foyer modeste	4879	55,3%	28,0%	16,6%	4904	39,8%	34,5%	25,7%
Niveau d'étude du père								
Supérieur au Bac	4717	60,0%	28,5%	11,6%	4734	32,3%	32,4%	35,3%
Bac	1354	54,9%	29,3%	15,8%	1358	34,1%	33,6%	32,3%
Inférieur au Bac	2843	51,1%	30,7%	18,2%	2852	35,3%	35,2%	29,4%

Quel que soit le type de délits, les garçons sont plus souvent concernés que les filles (*Cf. tableau n°46*). La pratique s'accroit jusqu'à l'âge de 16 ans, puis se stabilise ensuite, voire diminue. Les foyers modestes comptent plus d'auteurs actes portant atteinte à autrui, tandis que les foyers favorisés sont plus concernés par les autres types d'actes.

Les jeunes qui évoluent dans une famille recomposée, une famille monoparentale, ceux confrontés à des difficultés relationnelles au sein de leur famille sont plus actifs (*Cf. tableau n°47*). L'intensité du contrôle parental semble également décisif : le taux d'auteurs d'actes graves est multiplié par plus de 2, celui des auteurs d'au moins 3 types d'actes est multiplié par 4 quand on passe d'une famille où le contrôle est absent (67% d'auteurs) à celle où la supervision est systématique (30%).

Tableau 47. Répartition des élèves par nombre de types d'actes portant atteinte à autrui ou non selon la structure et les relations familiales

	Actes portant atteinte à autrui				Actes sans atteinte à autrui			
	Effectif total	aucun	1 à 2 types	3 types ou +	Effectif total	aucun	1 type	2 ou 3
Structure familiale								
2 parents, famille biologique	8185	60,0%	26,6%	13,4%	8215	39,8%	33,3%	26,9%
2 parents, famille recomposée	1328	51,4%	31,5%	17,2%	1339	30,1%	32,5%	37,5%
Famille monoparentale	3139	51,4%	30,3%	18,2%	3155	35,4%	33,0%	31,6%
Vit avec d'autres adultes	325	56,5%	27,5%	16,0%	329	44,6%	30,8%	24,6%
Vit seul	39	42,9%	13,3%	43,8%	39	23,1%	31,6%	45,3%
Qualité des relations avec les parents								
Très bonnes	5916	65,7%	22,8%	11,6%	5941	46,0%	32,5%	21,4%
Plutôt bonnes	4649	51,8%	32,7%	15,4%	4662	31,6%	34,9%	33,5%
Mitigées	1271	42,2%	33,3%	24,5%	1283	25,5%	31,1%	43,4%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	223	31,4%	35,2%	33,4%	225	22,5%	25,3%	52,2%
Degré de supervision								
Systématique (3)	3269	69,8%	21,3%	8,9%	3280	46,2%	30,7%	23,1%
Très important (4)	2618	63,0%	27,3%	9,7%	2629	40,8%	33,5%	25,7%
Plutôt important (5)	2253	56,6%	30,7%	12,7%	2263	36,7%	35,4%	27,9%
Moyen (6)	2010	49,6%	32,7%	17,6%	2017	31,3%	37,0%	31,6%
Plutôt pas important (7)	1373	47,1%	32,2%	20,7%	1382	30,2%	33,6%	36,1%
Pas important du tout ou inexistant (8-9)	1250	33,4%	31,2%	35,4%	1261	24,7%	30,4%	44,8%

Tableau 48. Répartition des élèves par nombre de types d'actes portant atteinte à autrui ou non selon le type de classes et les filières d'enseignement

	Actes portant atteinte à autrui				Actes sans atteinte à autrui			
	Effectif total	aucun	1 à 2 types	3 types ou +	Effectif total	aucun	1 type	2 ou 3
Niveau								
4ème	3296	63,8%	23,0%	13,2%	2915	56,8%	33,7%	9,5%
3ème	3296	55,8%	27,2%	17,1%	3463	43,6%	37,4%	19,1%
2nde	3296	53,8%	31,2%	15,1%	3453	29,9%	33,8%	36,3%
1ère	3296	55,4%	29,9%	14,7%	3303	23,5%	27,2%	49,4%
Filière d'enseignement								
Générale collège	5418	61,8%	25,0%	13,2%	5450	49,8%	36,7%	13,5%
Spécifique collège	480	53,9%	23,2%	22,9%	484	60,3%	27,4%	12,3%
Moyenne collège	*5898*	*61,2%*	*24,9%*	*14,0%*	*5934*	*50,6%*	*35,9%*	*13,4%*
Générale/techno lycée	4546	58,1%	30,8%	11,1%	4556	23,5%	30,9%	45,6%
Pro lycée	2188	47,3%	29,9%	22,8%	2200	33,5%	29,9%	36,7%
Spécifique lycée	450	37,1%	30,0%	32,8%	456	36,0%	32,0%	31,9%
Moyenne lycée	*7185*	*53,5%*	*30,5%*	*16,0%*	*7211*	*27,3%*	*30,6%*	*42,0%*

Le taux d'auteurs d'actes graves varie peu entre la 3ème et la 1ère, entre les années collège et celles du lycée alors que les actes ne portant pas atteinte à autrui tendent à se généraliser au lycée : le taux d'auteurs passe de 56% en 3ème à 70% en seconde (*Cf. tableau n°48*).

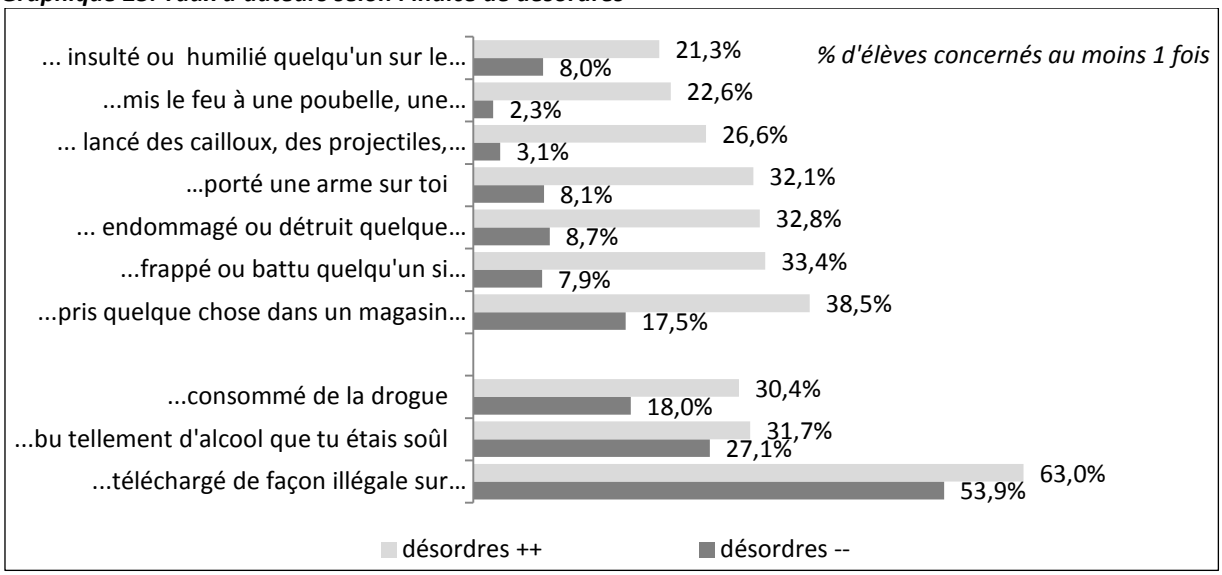
Ces moyennes cachent néanmoins des disparités importantes selon les filières. Les filières spécifiques et professionnelles sont celles où l'on compte les plus fortes proportions d'auteurs d'actes graves. Alors que les actes sans atteinte à autrui sont plus souvent le fait d'élèves des filières générales ou technologiques. Au lycée, ce constat se vérifie à la fois pour la consommation de drogues, l'état d'ivresse et les téléchargements illégaux.

Tableau 49. Répartition des élèves par nombre de types d'actes portant atteinte à autrui ou non selon le type d'habitat

	Actes portant atteinte à autrui				Actes sans atteinte à autrui			
	Effectif total	aucun	1 à 2 types	3 types ou +	Effectif total	aucun	1 type	2 ou 3
Situation du logement								
Dans une cité	2486	48,5%	24,5%	26,9%	2502	43,3%	35,9%	20,8%
Ailleurs	9764	58,4%	29,2%	12,3%	9807	35,2%	32,4%	32,5%
Type de logement								
HLM	2275	49,7%	26,3%	24,0%	2288	40,4%	36,5%	23,0%
Autre	9086	58,0%	28,9%	13,1%	9117	33,7%	32,3%	33,9%
Indice de désordres								
Très faible (0 item cité)	5656	67,1%	26,0%	6,9%	5679	40,1%	33,4%	26,5%
Plutôt Faible (1 à 2)	3189	54,3%	32,0%	13,7%	3201	35,1%	32,5%	32,5%
Faible (3 à 5)	1896	43,3%	30,7%	26,0%	1909	33,0%	33,9%	33,1%
Plutôt fort à très fort (6 à 9)	1372	37,3%	24,8%	37,9%	1380	30,4%	33,2%	36,5%

Les profils attachés à chacune des catégories de comportements se traduisent également à travers le cadre de vie des élèves (*Cf. tableau n°49*): ceux logés en HLM et résidant dans une cité sont plus souvent impliqués quand des actes graves et moins souvent concernés par les autres comportements. L'indice de désordres reste en revanche un prédicteur quel que soit le type d'actes : plus l'élève observe des dégradations et désordres dans son quartier, plus le risque qu'il soit lui-même auteur de délits s'accroit (*Cf. graphique n°23*).

Graphique 23. Taux d'auteurs selon l'indice de désordres



Bien évidemment, moins les élèves passent de temps à leur domicile, plus ils sont exposés : par exemple, 73% déclarent des délits graves parmi ceux qui passent beaucoup de temps en dehors de leur domicile contre 28% pour ceux qui restent chez eux le plus souvent. Les sorties en semaine après l'école donnent aussi l'occasion d'expérimenter des comportements : 60% ont commis des actes portant atteinte à autrui parmi ceux qui sortent chaque soir de la semaine contre 25% de ceux qui ne sortent jamais.

Le degré d'implication dans la délinquance est fortement affecté par le rapport à l'école. Autrement dit, les résultats semblent montrer un lien étroit entre délinquance et échec ou sentiment d'échec scolaire. Les élèves qui témoignent de difficultés à l'école, d'un moindre intérêt pour les apprentissages ou qui font plus rarement acte de présence dans l'établissement sont nettement plus souvent auteurs que les bons élèves et/ou ceux qui sont attachés à l'école. Les plus gros écarts se lisent pour les comportements les plus graves (*Cf. tableau n°50*).

Tableau 50. Taux d'auteurs d'actes portant atteinte à autrui ou non selon les indicateurs de réussite scolaire

	Actes portant atteinte à autrui		Actes sans atteinte à autrui	
	Effectif total	Taux d'auteurs	Effectif total	Taux d'auteurs
Je me sens bien à l'école				
tout à fait / plutôt	10465	39,1%	10501	61,0%
plutôt pas / pas du tout	2484	59,7%	2508	67,6%
Je suis intéressé par ce que l'on nous apprend à l'école				
tout à fait / plutôt	9546	37,3%	9572	59,2%
plutôt pas / pas du tout	3329	59,5%	3360	71,3%
Je fais vraiment de mon mieux à l'école				
tout à fait / plutôt	10689	39,4%	10722	59,3%
plutôt pas / pas du tout	2240	60,7%	2267	76,8%
Niveau auto-estimé				
très bon ou bon	6208	33,7%	6225	57,9%
mauvais ou très mauvais	511	68,6%	516	71,8%
Redoublements				
jamais	8988	38,8%	9019	61,8%
2 fois ou plus	451	59,4%	453	69,3%
Moyenne en Français				
sup. ou égale à 10/20	2256	58,3%	2269	68,5%
inférieure à 10/20	9723	39,9%	9763	62,5%
Moyenne en Maths				
sup. ou égale à 10/20	3332	55,3%	3363	67,2%
inférieure à 10/20	8631	38,7%	8651	62,3%
Nombre d'absences				
aucune	3822	28,0%	3827	52,0%
plus de 10	1138	72,4%	1146	76,2%

Les pairs délinquants sont également importants à dénombrer car leur fréquentation a une influence directe sur le comportement des adolescents.

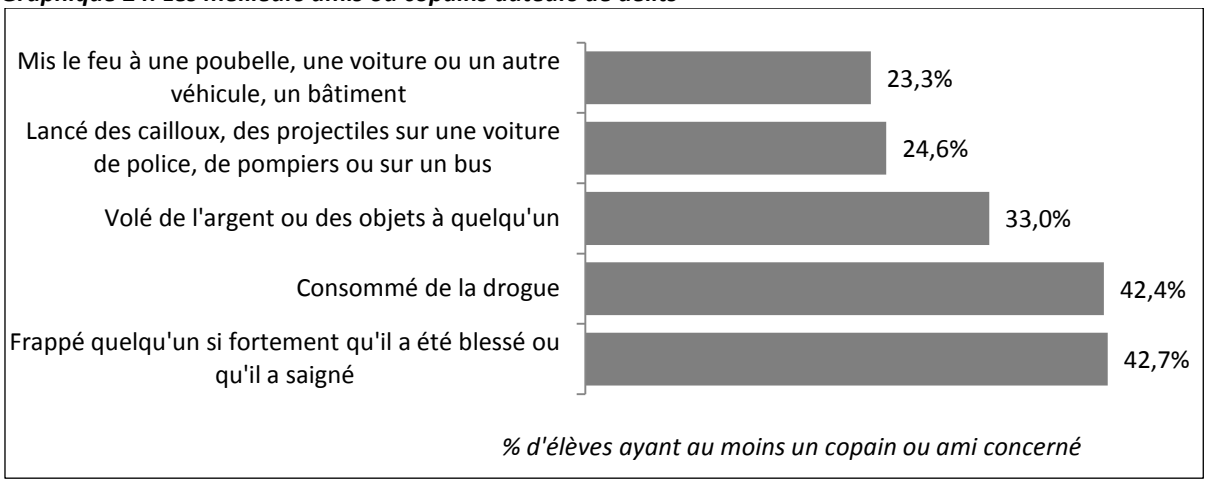
Tableau 51. Les pairs délinquants par type de délits (Q55)

	Agglo Grenoble			Agglo Lyon		
	Effectif total	% d'élèves ayant un ou plusieurs copains/amis concernés		Effectif total	% d'élèves ayant un ou plusieurs copains/amis concernés	
		un	plusieurs		un	plusieurs
Mis le feu à une poubelle, une voiture ou un autre véhicule, un bâtiment	3154	10,3%	11,0%	10250	11,5%	12,5%
Volé de l'argent ou des objets à quelqu'un	3148	12,9%	16,9%	10219	13,6%	20,3%
Lancé des cailloux, des projectiles sur une voiture de police, de pompiers ou sur un bus	3149	7,6%	13,5%	10218	9,0%	16,6%
Frappé quelqu'un si fortement qu'il a été blessé ou qu'il a saigné	3146	17,6%	22,0%	10191	18,1%	25,6%
Consommé de la drogue (Haschich, Ecstasy, autres produits…)	3141	9,9%	29,8%	10174	8,9%	34,3%

La proscription de la violence physique ne semble pas une norme bien établie. Les amis qui se sont battus sont très souvent cités par les adolescents avec près de 43% de citations.

La consommation de drogues touche largement l'environnement des adolescents, et 42 %, soit plus de 2 élèves sur 5, citent une telle consommation (*Cf. graphique n°24*).

Graphique 24. Les meilleurs amis ou copains auteurs de délits



Taux d'auteurs d'actes et fréquentation de copains délinquants sont fortement corrélés. Ainsi, la proportion d'auteurs d'actes graves se situe entre 75 et 80% lorsque le répondant a des plusieurs copains auteurs de délits. Celle des auteurs d'actes ne portant pas atteinte à autrui (consommations, téléchargements) atteint 88% parmi les élèves ayant plusieurs copains consommateurs de drogues.

3.3. La victimation

Les sorties et les activités à risque rendent certains jeunes vulnérables. La victimation est abordée dans le questionnaire à divers titres : outre le fait de mesurer le nombre de victimes, il s'agit surtout de voir dans quelle mesure, le fait d'être victime occasionne ou non un contact avec les force de l'ordre et en quoi cette position peut conduire à altérer ou au contraire à améliorer l'image des institutions. Seuls les actes de violences ont été pris en compte. Les participants ont indiqué combien de fois ils ont été victimes sur une période de référence d'un an (*Cf. tableau n°52*).

Tableau 52.* Répartition des élèves *victimes de violences au cours des 12 derniers mois (depuis septembre 2011) selon le nombre de comportements subis (Q57)

Comportements	Effectif total	Nombre de fois			% d'élèves pour lesquels la police a su
		0 fois	1 fois	2 fois ou +	
… agressé pour me prendre quelque chose (comme un vêtement ou de l'argent), par ex. en me bloquant ou me frappant	13270	94,6%	3,8%	1,6%	34,8%
… racketté	13260	97,0%	2,4%	0,7%	30,5%
… frappé si fortement que j'ai été blessé ou que j'ai saigné	13255	93,6%	4,5%	1,9%	21,7%
… insulté ou humilié par des appels / textos / photos / vidéos ou des remarques blessantes sur le portable ou sur Internet (par ex. des posts sur Facebook)	13257	85,2%	8,8%	6,0%	7,0%

5% des enquêtés déclarent avoir été victimes au moins une fois sur la période de référence d'un vol avec violence. 3% des participants ont été victimes de racket. 6 % des participants ont indiqué qu'ils ont été frappés violemment au moins une fois. On recense enfin 15% d'adolescents victimes d'insultes ou d'humiliations sur le portable ou sur Internet (*Cf. graphique n°25*).

Graphique 25. Les élèves victimes de délits depuis septembre 2011

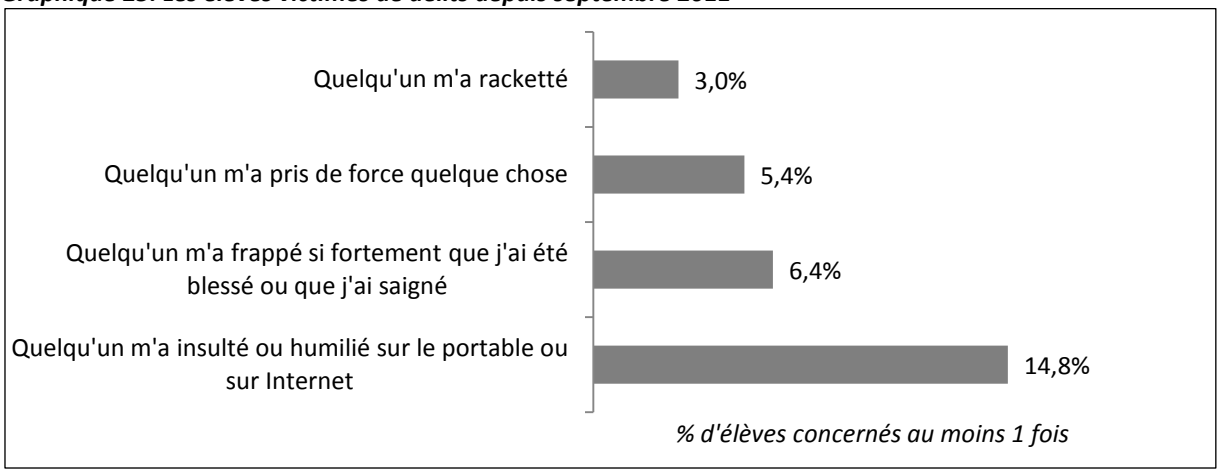


Tableau 53. Les taux de victimes par site

	Agglo Grenoble			Agglo Lyon		
	Effectif total	Taux victimes (en %)	% d'élèves pour lesquels la police a su	Effectif total	Taux victimes (en %)	% d'élèves pour lesquels la police a su
Quelqu'un m'a pris de force quelque chose	3131	5,0%	30,8%	10139	5,5%	35,8%
Quelqu'un m'a racketté	3131	3,1%	31,2%	10129	3,0%	30,2%
Quelqu'un m'a frappé si fortement que j'ai été blessé ou que j'ai saigné	3129	6,0%	16,7%	10126	6,6%	23,2%
Quelqu'un m'a insulté ou humilié sur le portable ou sur Internet	3135	15,3%	8,2%	10122	14,7%	6,7%

Dans l'ensemble, plus des trois quarts des élèves n'a jamais été victimes de ces délits durant la période de référence, 17% ont subi un acte, les autres (soit 5% environ) ont été victimes de plusieurs types d'actes. Les deux sites présentent des résultats analogues (*Cf. tableau n°53*).

Tableau 54. Les taux de victimes selon les caractéristiques personnelles et le niveau socio-économique

	Effectif total	Taux de victimes d'au moins un type de délits
Genre		
Garçons	6800	20,1%
Filles	6362	25,2%
Tranche d'âge		
13 ans ou moins	2804	22,3%
14 ans	3030	22,0%
15 ans	3340	23,6%
16 ans	2648	22,7%
17 ans et plus	1290	21,7%
Niveau social		
Foyer favorisé	2211	23,7%
Foyer intermédiaire	3020	23,8%
Foyer modeste	4956	21,8%
Niveau d'étude du père		
Supérieur au Bac	4747	24,1%
Bac	1365	21,6%
Inférieur au Bac	2880	21,9%

Certaines caractéristiques physiques rendent les élèves plus vulnérables, notamment le fait d'être une fille (*Cf. tableau n°54*). Mais ce sont avant tout les facteurs d'exposition qui augmentent le risque d'être victimes : le moindre contrôle parental, le fait de vivre dans un environnement « hostile » (*Cf. tableaux n°55 et 57*).

Tableau 55. Les taux de victimes selon la structure et les relations familiales

	Effectif total	Taux de victimes d'au moins un type de délits
Structure familiale		
2 parents, famille biologique	8285	20,1%
2 parents, famille recomposée	1331	28,0%
Famille monoparentale	3172	26,5%
Vit avec d'autres adultes	332	22,8%
Vit seul	40	31,6%
Qualité des relations avec les parents		
Très bonnes	5998	16,3%
Plutôt bonnes	4686	25,9%
Mitigées	1287	31,4%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	221	46,8%

Tableau 55. Les taux de victimes selon la structure et les relations familiales (suite)

	Effectif total	Taux de victimes d'au moins un type de délits
Degré de supervision		
Systématique (3)	3301	19,3%
Très important (4)	2646	21,4%
Plutôt important (5)	2268	22,8%
Moyen (6)	2035	24,9%
Plutôt pas important (7)	1392	24,1%
Pas important du tout ou inexistant (8-9)	1276	27,4%

Tableau 56. Les taux de victimes selon le type de classes et les filières d'enseignement

	Effectif total	Taux de victimes d'au moins un type de délits
Niveau		
4ème	2944	22,9%
3ème	3480	22,8%
2nde	3477	23,4%
1ère	3314	21,2%
Filière d'enseignement		
Générale collège	5488	22,0%
Spécifique collège	490	21,6%
Moyenne collège	*5978*	*21,9%*
Générale/techno lycée	4563	22,0%
Pro lycée	2228	23,0%
Spécifique lycée	459	34,1%
Moyenne lycée	*7249*	*23,1%*

Tableau 57. Les taux de victimes selon le type d'habitat

	Effectif total	Taux de victimes d'au moins un type de délits
Situation du logement		
Dans une cité	2516	21,0%
Ailleurs	9867	23,0%
Type de logement		
HLM	2311	22,0%
Autre	9153	22,7%
Indice de désordres		
Très faible (0 item cité)	5700	18,0%
Plutôt Faible (1 à 2)	3216	25,9%
Faible (3 à 5)	1923	26,5%
Plutôt fort à très fort (6 à 9)	1397	30,8%

Le taux de victimes tous types confondus est plus élevé parmi les élèves qui font état d'une moindre présence à l'école (26% pour ceux qui sont absents plus de 10 fois vs 19% pour ceux qui ne le sont jamais). Passer plus de temps au domicile préserve et inversement, sortir dans la rue expose davantage, mais l'effet est moindre comparé au fait de prendre part à des comportements à risque. La proportion de victimes passe de 15% pour les élèves qui n'ont

commis aucun acte grave à 32% pour ceux qui en déclarent au moins 1 ; pour les actes ne portant pas atteinte à autrui, les proportions vont de 15% à 27%.

3.4. Les opinions sur l'usage de la force et le bien-fondé de la loi

Les adolescents ont des croyances quant à l'usage de la force ou sur le bien fondé de respecter la loi. Ces dimensions sont explorées ici. L'intérêt de cette section est de voir en quoi les perceptions peuvent varier selon le profil des élèves. Le mode de raisonnement des élèves aux comportements déviants est-il analogue à celui des élèves inactifs ? D'autres questions d'opinions sont abordées dans le questionnaire. Elles portent notamment sur les valeurs morales, religieuses, politiques mais ne seront pas développées ici.

Tableau 58. Les opinions sur l'usage de la force et le bien fondé de la loi (Q41)

	Agglo Grenoble		Agglo Lyon		Total	
	Effectif total	% Plutôt ou Tout à fait d'accord	Effectif total	% Plutôt ou Tout à fait d'accord	Effectif total	% Plutôt ou Tout à fait d'accord
Il est normal de frapper quelqu'un quand on se sent provoqué	3172	29,6%	10369	37,2%	13541	35,4%
Toute dispute peut être résolue par la discussion	3175	76,8%	10365	74,3%	13540	74,9%
Il faut toujours respecter la loi, même si ce n'est pas dans son intérêt	3167	77,4%	10335	74,0%	13503	74,8%
On peut faire des choses interdites tant que personne ne nous arrête	3160	21,7%	10316	25,1%	13476	24,3%

35% des participants pensent qu'il est normal de frapper quelqu'un quand on se sent provoqué (*Cf. tableau n°58*). Le site lyonnais se distingue par un degré d'accord avec cette affirmation plus élevé (37% contre 30% sur le site grenoblois).

Un quart des enquêtés pense que « toute dispute » ne peut pas « être résolue par la discussion ». Enfin, une même proportion d'élèves (25%) pense qu'il ne faut pas nécessairement respecter la loi.

Cette même proportion est également retrouvée par une autre formulation. Près d'un quart des participants (24%) pense qu'on peut faire des choses interdites tant que personne ne nous arrête. La loi n'est alors pas intériorisée comme norme, mais uniquement dans une relation instrumentale (un calcul coût / avantage).

Ce constat est particulièrement vrai chez les auteurs d'actes : près de 3 élèves sur 5 approuvent le fait de frapper quelqu'un en réponse à une provocation parmi les jeunes ayant commis quatre types de délits graves ou plus alors que moins d'un jeune sur 5 consent à cette affirmation parmi ceux qui n'ont rien fait.

Les positions sur le fait que toute dispute peut être résolue par la discussion répondent à la même logique : 46% des auteurs les plus actifs sont favorables à cette proposition tandis que 82% des « inactifs » l'approuvent. 37 % des premiers sont favorables à un respect inconditionnel de la loi contre 85% des seconds. Enfin, 65% des jeunes du 1er groupe pensent qu'il est possible de faire des choses interdites alors que seulement 13% de ceux du 2ème groupe soutiennent cette position.

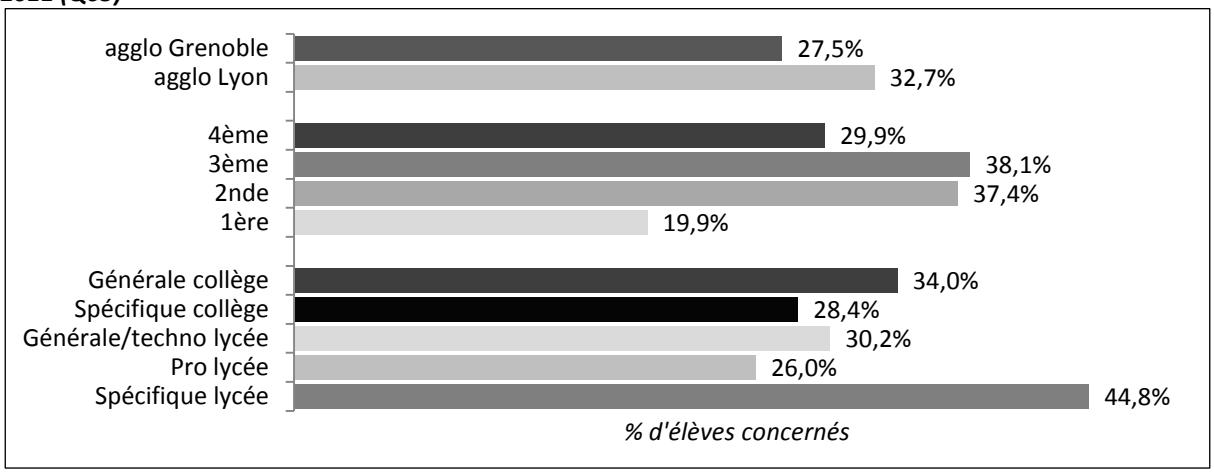
3.5. Les contacts avec des policiers

La dimension « police » se compose de différentes questions qui ont été traitées par modules dans le questionnaire. En lien avec les comportements commis ou subis, cette partie traite des contacts avec les policiers ou les gendarmes. Les contacts ont été recensés selon leur nature et leur nombre sur une période d'un an.

3.5.1. La nature des contacts

L'intervention des policiers ou des gendarmes dans les établissements scolaires au titre de la prévention, pour parler de leur travail, des problèmes de violence ou de drogues concerne près d'un tiers des adolescents (31,5%). C'est un peu plus souvent le cas à Lyon qu'à Grenoble (*Cf. graphique n°26*).

Graphique 26. Les interventions de policiers ou gendarmes dans les classes depuis la rentrée de septembre 2011 (Q65)



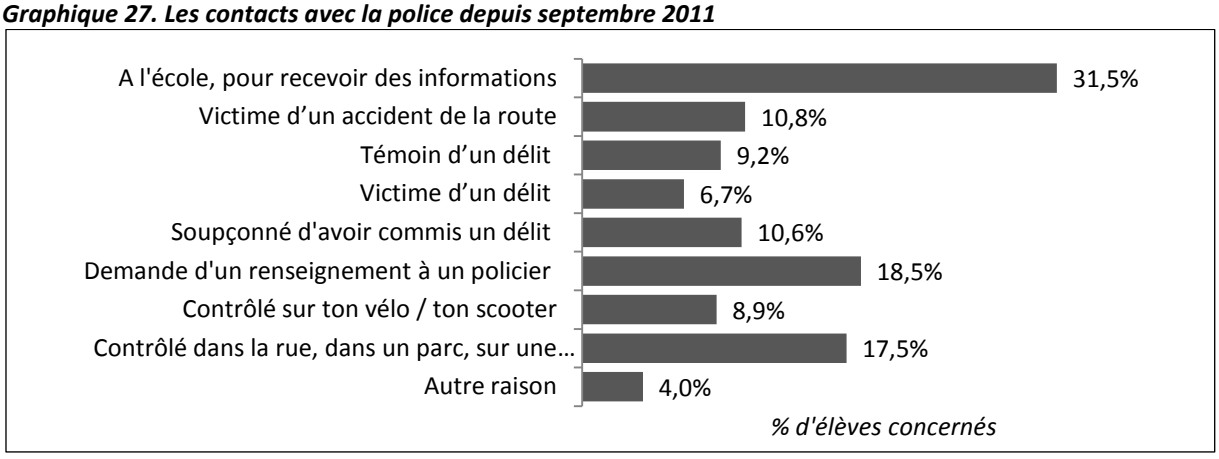
En dehors du cadre scolaire, un peu plus de 2 adolescents sur 5 (46 %) déclarent avoir eu au moins un contact avec la police ou la gendarmerie au cours de la période de référence. Les deux sites enregistrent des résultats proches (47% pour Lyon et 42% pour Grenoble).

Tableau 59. Les contacts avec la police ou la gendarmerie depuis 1 an (septembre 2011) selon le type de contacts (Q66)

Opinions à l'égard de la police	Agglo Grenoble		Agglo Lyon	
	Effectif total	% d'élèves concerné	Effectif total	% d'élèves concerné
Victime d'un accident de la route	3026	9,9%	9944	11,1%
Témoin d'un délit	3022	8,8%	9934	9,3%
Victime d'un délit	3024	6,5%	9927	6,8%
Soupçonné d'avoir commis un délit	3025	8,5%	9933	11,2%
Demande d'un renseignement	3026	18,0%	9931	18,6%
La police t'a contrôlé sur ton vélo / ton scooter	3021	8,1%	9922	9,1%
La police t'a contrôlé dans la rue, dans un parc, sur une place, un hall d'immeuble	3019	13,0%	9925	18,9%
Autre raison	2804	4,1%	9000	4,0%

18% des adolescents ont parlé au moins une fois à un policier / un gendarme pour demander un renseignement ou de l'aide. Près de 9% des adolescents indiquent avoir été en contact au moins une fois en tant que témoin ou victime d'un accident de la route. De plus, 8% des participants ont fait l'objet de contrôle sur leur vélo ou leur scooter et pour 15 % le contrôle a eu lieu dans la rue, dans un parc, sur une place, un hall d'immeuble. 8 % ont été en contact en tant que témoin d'un délit. Pour 6 % d'entre eux, c'est en tant que victime d'un délit qu'ils ont été amenés à prendre contact avec la police ou la gendarmerie. Enfin, 8% des enquêtés ont eu des contacts en tant qu'auteurs présumés d'un délit (*Cf. tableau n°58*).

Graphique 27. Les contacts avec la police depuis septembre 2011



Au total, comme le graphique n°27 le résume, les contacts avec les policiers sont les plus fréquents à l'intérieur de l'école (pour recevoir des informations), pour demander des renseignements dans la rue, et enfin lors de contrôles dans les rues à pied (entre 18 et 32%). Les contrôles sur les deux roues apparaissent plus rares (9%) mais ne sont pas calculés sur la base des détenteurs. Des contacts moins fréquents sont liés à la suspicion d'être un auteur ou une victime (entre 7 et 11%).

Les jeunes qui déclarent avoir commis des actes sont rarement connus des services de police pour ces faits (*Cf. tableaux 44 et 45*). Les taux de détection ne dépassent pas 17%. Les plus faibles (moins de 5%) concernent les téléchargements illégaux sur Internet et les insultes par internet qui sont des actes rarement dénoncés (par 7% seulement des victimes, *Cf. tableau n°52*). Les actes portant atteinte aux biens sont plus souvent portés à la connaissance de la police et les auteurs plus souvent détectés.

On distingue au final les contacts à l'initiative de la police, parce que le jeune est soupçonné d'un délit ou contrôlé dans la rue ou sur son vélo, des interactions déclenchées à l'initiative des élèves. Les premiers concernent 23% des élèves (24% sur le site lyonnais, 18% sur le site grenoblois), les seconds sont déclarés par 32% d'entre eux (30% sur le site grenoblois). Dans l'ensemble, 9% des élèves grenoblois et 13% des lyonnais ont expérimenté les deux catégories de contacts.

3.5.2. Le profil des élèves selon la nature des contacts

La nature des interactions varie selon les caractéristiques des enquêtés, les disparités sont particulièrement importantes pour les contacts à l'initiative de la police. Ces derniers concernent plus souvent les garçons, deux fois plus souvent suspectés pour des délits et deux fois plus souvent concernés par les contrôles dans la rue (*Cf. tableau n°60*).

Tableau 60. Part des élèves concernés par des contacts avec la police ou la gendarmerie par type d'interactions selon les caractéristiques personnelles et le niveau socio-économique

	Tous types de contacts		Contacts à l'initiative de la police		Contacts à l'initiative de l'élève	
	Effectif total	% oui	Effectif total	% oui	Effectif total	% oui
Genre						
Garçons	6563	49,0%	6608	31,0%	6608	31,3%
Filles	6011	42,3%	6232	14,4%	6232	31,9%
Tranche d'âge						
13 ans ou moins	2618	36,1%	2685	11,9%	2684	27,4%
14 ans	2899	41,3%	2957	19,3%	2957	29,8%
15 ans	3191	47,6%	3270	24,1%	3271	32,4%
16 ans	2534	52,5%	2586	29,4%	2586	34,7%
17 ans et plus	1275	58,5%	1287	38,6%	1285	36,5%
Niveau social						
Foyer favorisé	2102	44,2%	2164	17,1%	2161	33,4%
Foyer intermédiaire	2887	47,5%	2968	21,0%	2968	33,7%
Foyer modeste	4709	46,1%	4798	25,3%	4796	30,7%
Niveau d'étude du père						
Supérieur au Bac	4539	45,9%	4650	19,9%	4650	33,8%
Bac	1298	45,9%	1332	23,3%	1331	31,0%
Inférieur au Bac	2746	49,7%	2795	27,6%	2790	33,0%

Les interactions progressent fortement avec l'âge. Le niveau social est discriminant, mais seulement pour les contrôles à l'initiative de la police.

Tableau 61. Part des élèves concernés par des contacts avec la police ou la gendarmerie par type d'interactions selon la structure et les relations familiales

	Tous types de contacts		Contacts à l'initiative de la police		Contacts à l'initiative de l'élève	
	Effectif total	% oui	Effectif total	% oui	Effectif total	% oui
Structure familiale						
2 parents, famille biologique	7893	43,0%	8083	21,3%	8080	29,6%
2 parents, famille recomposée	1275	51,5%	1302	25,2%	1303	37,6%
Famille monoparentale	3052	50,6%	3102	25,9%	3101	34,4%
Vit avec d'autres adultes	314	45,7%	315	25,4%	315	29,9%
Vit seul	39	59,0%	39	39,3%	39	46,4%
Qualité des relations avec les parents						
Très bonnes	5714	40,3%	5844	19,8%	5835	27,4%
Plutôt bonnes	4479	48,9%	4559	23,8%	4563	34,5%
Mitigées	1232	53,8%	1259	28,9%	1262	36,5%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	221	61,5%	224	40,4%	224	46,0%
Degré de supervision						
Systématique (3)	3137	40,7%	3227	17,7%	3219	28,8%
Très important (4)	2512	42,8%	2576	18,1%	2571	30,2%
Plutôt important (5)	2167	46,7%	2221	23,5%	2228	32,2%
Moyen (6)	1952	47,9%	1990	24,3%	1988	34,2%
Plutôt pas important (7)	1348	50,7%	1362	27,8%	1364	34,0%
Pas important du tout ou inexistant (8-9)	1211	57,3%	1222	40,1%	1228	36,4%

L'absence de supervision *(Cf. tableau n°61*), le fait de sortir en bas des immeubles ou le soir après l'école expose à plus d'interactions, et accroit encore très nettement les contacts à l'initiative des policiers. Par exemple, 47% de ceux qui passent très souvent leur temps libre au bas des immeubles ont fait l'objet de tels contrôles. Les jeunes des quartiers sensibles sont plus souvent concernés (*Cf. tableau n°63*).

Tableau 62. Part des élèves concernés par des contacts avec la police ou la gendarmerie par type d'interactions selon le type de classes et les filières d'enseignement

	Tous types de contacts		Contacts à l'initiative de la police		Contacts à l'initiative de l'élève	
	Effectif total	% oui	Effectif total	% oui	Effectif total	% oui
Niveau						
4ème	2755	36,7%	2807	14,2%	2806	27,6%
3ème	3338	44,5%	3395	22,0%	3395	31,3%
2nde	3340	47,4%	3418	24,8%	3423	31,4%
1ère	3192	53,4%	3272	29,6%	3269	35,7%
Filière d'enseignement						
Générale collège	5201	39,4%	5307	16,1%	5306	29,1%
Spécifique collège	456	44,8%	454	29,3%	455	26,5%
Moyenne collège	*5656*	*39,8%*	*5760*	*17,1%*	*5761*	*28,9%*
Générale/techno lycée	4363	47,7%	4507	22,1%	4506	33,6%
Pro lycée	2169	55,7%	2183	37,6%	2186	33,4%
Spécifique lycée	450	56,1%	454	36,3%	452	38,5%
Moyenne lycée	*6982*	*50,7%*	*7143*	*27,7%*	*7144*	*33,8%*

Tableau 63. Part des élèves concernés par des contacts avec la police ou la gendarmerie par type d'interactions selon le type d'habitat

	Tous types de contacts		Contacts à l'initiative de la police		Contacts à l'initiative de l'élève	
	Effectif total	% oui	Effectif total	% oui	Effectif total	% oui
Situation du logement						
Dans une cité	2423	53,1%	2445	34,9%	2453	31,9%
Ailleurs	9397	44,6%	9628	20,3%	9619	31,9%
Type de logement						
HLM	2204	52,4%	2241	32,3%	2246	32,5%
Autre	8745	45,8%	8955	21,2%	8948	32,8%
Indice de désordres						
Très faible (0 item cité)	5421	39,1%	5584	15,0%	5574	28,6%
Plutôt Faible (1 à 2)	3069	46,7%	3126	23,1%	3128	32,3%
Faible (3 à 5)	1859	55,4%	1889	32,9%	1893	36,5%
Plutôt fort à très fort (6 à 9)	1332	61,9%	1349	42,6%	1345	40,0%

Le taux d'interactions est plus élevé chez les auteurs de délits. C'est le cas des contacts pour suspicion de délit qui touchent 43% des auteurs d'au moins 4 types d'actes graves contre seulement 3% des inactifs, mais aussi des contrôles dans la rue qui ciblent 57% des plus actifs contre 8% des élèves se disant inactifs.

La perception de la « normalité » de la violence conduit à trouver plus souvent la police sur son chemin : ceux qui disent qu'il faut répondre à la provocation par la violence ont été deux fois plus en contact avec la police à l'initiative de cette dernière. La relation est moins nette pour les contacts qui dépendent de l'initiative du jeune, mais elle est vérifiée.

La même corrélation se vérifie avec d'autres indicateurs qui indiquent que le recours à la violence n'est pas exclu (la discussion ne suffit pas) ou que la loi ne doit pas être respectée nécessairement soit en termes moraux, soit parce que le risque d'être pris est faible.

4. Opinions sur les institutions publiques et leurs pratiques

4.1. Le niveau de confiance

Il a été demandé aux participants d'indiquer leur opinion vis-à-vis de différentes institutions publiques (*Cf. tableau n°64 et graphique n°28*).

Tableau 64. La confiance dans les institutions publiques (Q36)

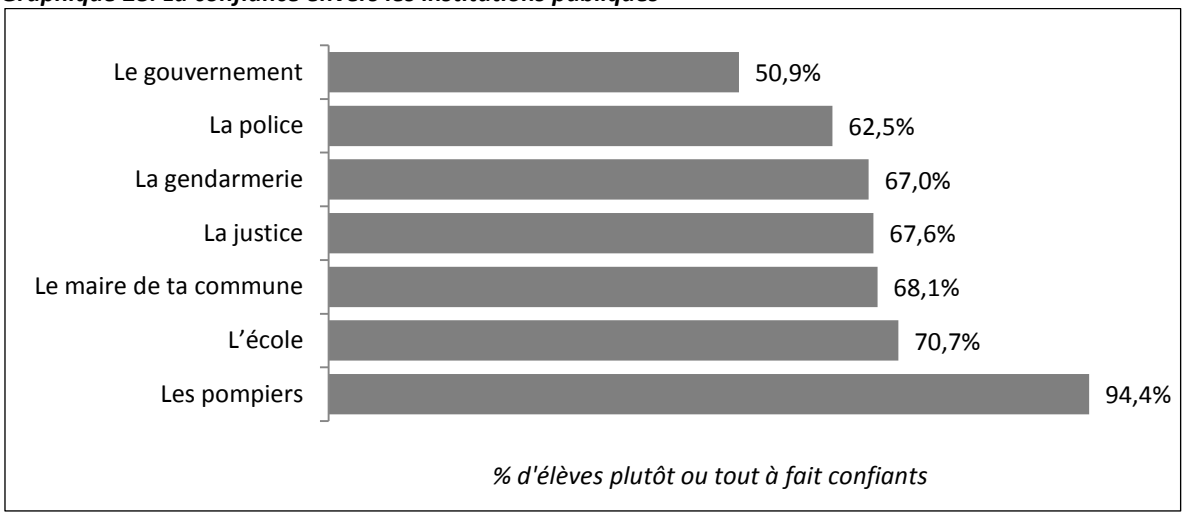
	Agglo Grenoble		Agglo Lyon	
	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt confiance	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt confiance
La justice	3153	69,2%	10289	67,1%
La police	3166	65,9%	10308	61,5%
La gendarmerie	3151	70,6%	10231	65,9%
L'école	3152	74,2%	10306	69,6%
Le gouvernement	3115	53,4%	10180	50,2%
Le maire de ta commune	3123	68,1%	10120	68,1%
Les pompiers	3166	95,2%	10333	94,1%

Le gouvernement est de loin l'institution qui inspire le moins confiance : 49 % des élèves déclarent qu'ils n'ont plutôt pas ou pas du tout confiance dans cette institution. La police arrive en second, avec 38% de jugements négatifs. Viennent ensuite avec des proportions comparables d'opinions défavorables : la gendarmerie, le maire et la justice (32 à 33%).

Gendarmerie et police ne renvoient pas exactement la même image chez les adolescents, résultat que l'on trouve également dans les enquêtes en population générale. Un peu moins de 30% des élèves sont critiques vis-à-vis de l'école. Les jeunes sont beaucoup plus cléments à l'égard des pompiers : seuls 6 % disent ne pas avoir confiance en eux.

Les jeunes grenoblois font preuve de plus d'indulgence vis-à-vis de toutes les institutions (sauf le maire), notamment pour l'école (26% n'ont pas confiance contre 30% à Lyon) et les forces de l'ordre (34% pour la police et 29 % pour la gendarmerie contre respectivement 39% et 34% à Lyon).

Graphique 28. La confiance envers les institutions publiques



On s'intéresse maintenant à trois organisations : police, gendarmerie et école. On observe des liens étroits entre le niveau de confiance attribué à ces 3 organismes et celui que les jeunes portent aux autres organisations. Par exemple, 72% des jeunes qui font confiance à l'école font confiance à la police ; ils ne sont plus que 40% à se dire confiants quand ils sont en même temps méfiants vis-à-vis de l'école. Les liaisons statistiques entre ces indicateurs de confiance sont élevées et hautement significatives. Les opinions vis-à-vis de la Justice, la police et la gendarmerie entretiennent les liens les plus forts (*Cf. tableau n°65*).

Tableau 65. Confiance dans les institutions selon le niveau de confiance dans l'école ou les forces de l'ordre (+ : tout à fait ou plutôt vs - : plutôt pas ou pas du tout)

	Confiance Ecole		Confiance Police		Confiance Gendarmerie	
	+	-	+	-	+	-
Confiance justice						
Effectif total	9430	3907	8377	5006	8921	4379
% tout à fait / plutôt	77,0%	45,1%	87,8%	33,8%	85,6%	31,0%
Confiance police						
Effectif total	9453	3921			8953	4403
% tout à fait / plutôt	71,9%	40,2%			88,7%	9,7%
Confiance gendarmerie						
Effectif total	9401	3896	8366	4991		
% tout à fait / plutôt	76,3%	44,5%	94,9%	20,3%		
Confiance école						
Effectif total			8370	5005	8910	4387
% tout à fait / plutôt			81,2%	53,1%	80,5%	50,7%
Confiance gouvernement						
Effectif total	9351	3867	8295	4954	8837	4341
% tout à fait / plutôt	60,6%	28,0%	66,9%	24,4%	64,6%	23,3%
Confiance maire						
Effectif total	9306	3853	8250	4941	8792	4327
% tout à fait / plutôt	79,2%	41,8%	81,1%	46,4%	80,7%	42,7%
Confiance pompiers						
Effectif total	9467	3923	8392	5016	8939	4385
% tout à fait / plutôt	97,9%	86,0%	98,3%	87,7%	98,3%	86,2%

La confiance varie selon les descripteurs. Les filles sont plus confiantes dans chacune de ces institutions. Le niveau de confiance décline fortement avec l'âge pour les forces de l'ordre. Les taux sont au plus bas dans les catégories les plus modestes, y compris pour l'école (*Cf. tableau n°66*).

Tableau 66. La confiance dans l'école, la police, la gendarmerie selon les caractéristiques personnelles et le niveau socio-économique

	Ecole		Police		Gendarmerie	
	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt
Genre						
Garçons	6933	69,3%	6937	58,2%	6907	64,2%
Filles	6451	72,4%	6465	67,4%	6402	70,3%
Tranche d'âge						
13 ans ou moins	2851	72,5%	2862	71,7%	2838	74,1%
14 ans	3068	69,5%	3077	65,1%	3051	69,5%
15 ans	3404	72,8%	3403	63,2%	3370	68,1%
16 ans	2673	70,7%	2675	58,1%	2675	63,4%
17 ans et plus	1322	65,3%	1322	45,7%	1312	52,2%
Niveau social						
Foyer favorisé	2220	80,4%	2225	75,4%	2211	79,8%
Foyer intermédiaire	3038	73,0%	3039	68,2%	3034	73,6%
Foyer modeste	5041	69,1%	5056	59,9%	5018	64,1%
Niveau d'étude du père						
Supérieur au Bac	4767	76,7%	4783	71,5%	4762	76,3%
Bac	1377	70,0%	1381	61,3%	1376	65,1%
Inférieur au Bac	2922	68,4%	2924	56,6%	2906	61,4%

Tableau 67. La confiance dans l'école, la police, la gendarmerie selon la structure et les relations familiales

	Ecole		Police		Gendarmerie	
	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt
Structure familiale						
2 parents, famille biologique	8390	72,8%	8408	65,9%	8365	69,9%
2 parents, famille recomposée	1366	68,2%	1361	61,9%	1353	67,1%
Famille monoparentale	3238	66,8%	3247	55,2%	3209	61,0%
Vit avec d'autres adultes	345	67,1%	341	56,9%	340	58,9%
Vit seul	45	68,0%	45	58,6%	45	57,9%
Qualité des relations avec les parents						
Très bonnes	6090	75,9%	6088	68,0%	6049	71,6%
Plutôt bonnes	4727	69,1%	4742	62,3%	4716	67,1%
Mitigées	1315	59,8%	1322	50,7%	1309	55,8%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	234	41,1%	235	43,8%	235	53,2%

Tableau 67. La confiance dans l'école, la police, la gendarmerie selon la structure et les relations familiales (suite)

	Ecole		Police		Gendarmerie	
	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt
Intérêt des parents pour les résultats scolaires						
Très important	5306	76,4%	5321	68,4%	5280	72,6%
Plutôt important	4542	70,6%	4533	63,7%	4517	67,8%
Mitigé	2119	61,6%	2130	54,0%	2117	59,7%
Plutôt pas ou pas du tout important	445	50,6%	445	45,6%	439	49,1%
Degré de supervision						
Systématique (3)	3352	76,4%	3357	69,4%	3332	73,4%
Très important (4)	2676	76,2%	2682	69,0%	2671	73,8%
Plutôt important (5)	2317	72,6%	2314	63,8%	2300	68,7%
Moyen (6)	2081	69,7%	2081	61,0%	2068	65,8%
Plutôt pas important (7)	1412	64,0%	1414	56,0%	1404	60,9%
Pas important du tout ou inexistant (8-9)	1291	52,8%	1297	42,4%	1287	46,2%

L'intérêt des parents pour l'école est garant d'une opinion très favorable à l'égard de l'école chez les jeunes (*Cf. tableau n°67*). Les élèves des filières professionnelles et spécifiques sont les plus méfiants (*Cf. tableau n°68*).

Tableau 68. La confiance dans l'école, la police, la gendarmerie selon le type de classes et les filières d'enseignement

	Ecole		Police		Gendarmerie	
	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt
Niveau						
4ème	3025	70,5%	3038	68,4%	3009	70,6%
3ème	3536	66,3%	3538	62,6%	3501	66,5%
2nde	3543	72,6%	3541	60,8%	3532	66,6%
1ère	3341	73,5%	3344	59,0%	3329	64,8%
Filière d'enseignement						
Générale collège	5578	69,2%	5593	67,9%	5545	70,7%
Spécifique collège	532	57,5%	536	47,7%	524	52,4%
Moyenne collège	*6109*	*68,2%*	*6129*	*66,1%*	*6069*	*69,1%*
Générale/techno lycée	4586	79,0%	4598	67,2%	4578	72,9%
Pro lycée	2298	61,1%	2288	45,3%	2283	51,3%
Spécifique lycée	464	68,9%	459	54,1%	453	58,5%
Moyenne lycée	*7348*	*72,8%*	*7345*	*59,6%*	*7313*	*65,3%*

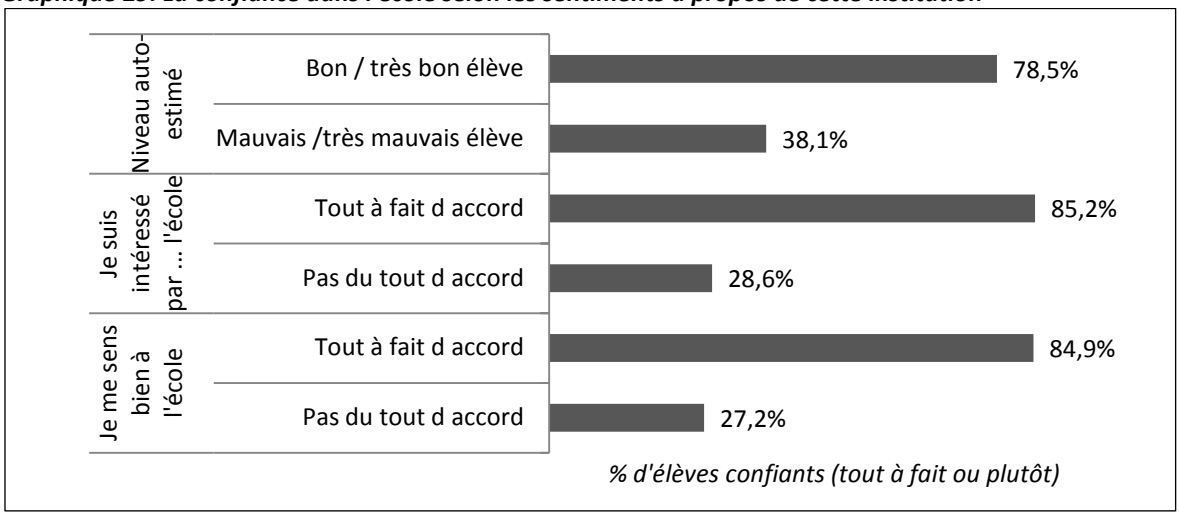
Les jeunes des quartiers sensibles sont moins indulgents, en particulier à l'égard des forces de l'ordre. La proportion de jeunes s'avouant confiants est divisée par deux quand on passe d'un quartier sans désordres à un quartier très dégradé (*Cf. tableau n°69*).

Tableau 69. La confiance dans l'école, la police, la gendarmerie selon le type d'habitat

	Ecole		Police		Gendarmerie	
	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt	Effectif total	% Tout à fait ou plutôt
Situation du logement						
Dans une cité	2598	59,3%	2594	40,4%	2561	44,8%
Ailleurs	9980	73,7%	10002	68,0%	9943	72,6%
Type de logement						
HLM	2369	62,3%	2376	44,0%	2357	49,0%
Autre	9252	73,6%	9263	68,3%	9216	72,8%
Indice de désordres						
Très faible (0 item cité)	5772	79,2%	5774	76,9%	5755	80,6%
Plutôt Faible (1 à 2)	3262	70,4%	3265	61,8%	3238	66,5%
Faible (3 à 5)	1975	61,0%	1979	44,4%	1965	50,5%
Plutôt fort à très fort (6 à 9)	1431	55,1%	1439	35,8%	1432	40,8%

Le niveau de confiance dans l'école est très lié au rapport que les jeunes entretiennent avec cette institution (*Cf. graphique n°29*).

Graphique 29. La confiance dans l'école selon les sentiments à propos de cette institution



De même, le fait d'avoir confiance dans la police semble influencé par la nature des interactions que les jeunes ont pu expérimenter. La confiance varie peu que les élèves aient eu ou non des contacts à leur propre initiative (60% dans le premier cas, 64% sinon). En revanche, elle s'effrite fortement dès lors que les répondants déclarent avoir fait l'objet de contrôles dans la rue (35% vs 69%) ou de tout autre contact à l'initiative de la police.

4.2. Le traitement dans les institutions publiques

Il a été demandé aux participants d'indiquer leur opinion quant au traitement reçu par les jeunes dans différentes organisations.

Tableau 70. Les élèves d'accord avec l'affirmation : «Dans la vie de tous les jours, les jeunes comme toi sont moins bien traités que d'autres jeunes … (Q42)

	Agglo Grenoble		Agglo Lyon	
	Effectif total	% Plutôt ou tout à fait d'accord	Effectif total	% Plutôt ou tout à fait d'accord
…dans des discothèques, des bars	2860	34,9%	9506	38,4%
…dans des magasins	3091	31,7%	10061	33,7%
…par la police où la gendarmerie	3066	39,4%	9992	44,0%
…dans des clubs de sports ou des clubs de jeunes	3084	20,1%	10049	21,0%
…à l'école	3081	29,7%	10036	32,9%
…dans la recherche d'une place en apprentissage / de stage ou d'un emploi	3021	38,6%	9876	42,2%

43% des participants considèrent que les jeunes « comme eux » sont moins bien traités par la police ou la gendarmerie. Cette institution apparait aux yeux des répondants comme la moins porteuse d'équité. Le marché du travail arrive en second : 41% des enquêtés estiment que les jeunes comme eux ne sont pas traités de manière équitable face à l'emploi. Cette opinion négative atteint 38 % pour les lieux tels que les discothèques et les bars et 33% pour les magasins. 32% des répondants estiment qu'ils sont moins bien traités à l'école. Les clubs de sports ou les clubs de jeunes bénéficient d'un jugement plus positif : 2 jeunes sur 5 disent qu'ils y sont moins bien considérés. Les jeunes lyonnais sont proportionnellement un peu plus nombreux à émettre des opinions négatives sur les différentes organisations (*Cf. tableau n°70 et graphique n°30*).

Graphique 30. Degré d'accord avec l'affirmation «Dans la vie de tous les jours, les jeunes comme toi sont moins bien traités que d'autres jeunes … » selon les lieux ou situations

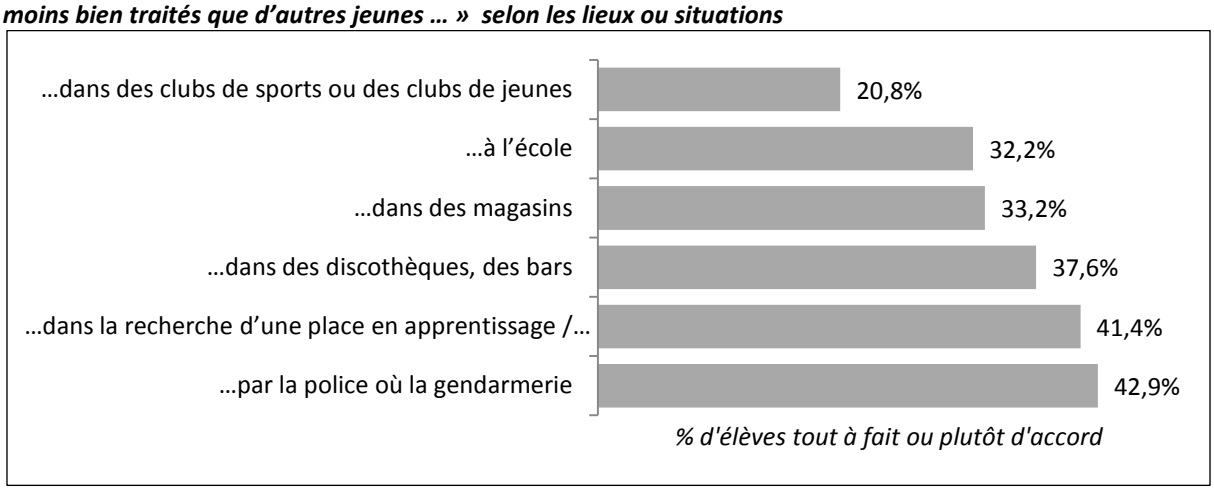


Tableau 71. Degré d'accord sur les inégalités de traitement par la police, à l'école ou sur le marché du travail selon les caractéristiques personnelles et le niveau socio-économique

	Par la police		A l'école		Sur le marché du travail	
	Effectif total	% d'accord	Effectif total	% d'accord	Effectif total	% d'accord
Genre						
Garçons	6767	45,3%	6771	33,4%	6 639	40,3%
Filles	6217	40,1%	6275	30,5%	6 189	42,5%
Tranche d'âge						
13 ans ou moins	2729	39,4%	2765	32,8%	2 620	39,9%
14 ans	2964	42,8%	2980	34,1%	2 933	39,9%
15 ans	3316	41,9%	3315	29,5%	3 289	41,0%
16 ans	2634	44,2%	2638	29,4%	2 637	41,5%
17 ans et plus	1287	49,7%	1295	37,5%	1 297	47,9%
Niveau social						
Foyer favorisé	2173	32,2%	2187	23,4%	2 138	30,9%
Foyer intermédiaire	2965	38,0%	2970	27,4%	2 937	37,4%
Foyer modeste	4901	46,5%	4914	34,7%	4 844	44,3%
Niveau d'étude du père						
Supérieur au Bac	4659	35,1%	4666	25,3%	4 591	34,2%
Bac	1352	44,5%	1353	34,1%	1 335	43,8%
Inférieur au Bac	2853	47,5%	2860	34,8%	2 846	45,2%

Les perceptions d'inégalités tendent à s'accroitre avec l'âge en particulier pour la police et le marché du travail (*Cf. tableau n°71*). Elles sont plus souvent dénoncées par les jeunes des foyers modestes, évoluant dans un cadre familial fragilisé (un seul ou aucun parent). L'environnement physique, le fait de vivre dans un quartier dégradé, une cité ou un HLM conduit à souligner davantage des inégalités de traitement (*Cf. tableau n°74*).

Tableau 72. Degré d'accord sur les inégalités de traitement par la police, à l'école ou sur le marché du travail selon la structure et les relations familiales

	Par la police		A l'école		Sur le marché du travail	
	Effectif total	% d'accord	Effectif total	% d'accord	Effectif total	% d'accord
Structure familiale						
2 parents, famille biologique	8141	40,7%	8186	31,3%	8037	39,8%
2 parents, famille recomposée	1325	41,6%	1332	30,5%	1311	40,7%
Famille monoparentale	3146	48,2%	3152	34,6%	3108	44,6%
Vit avec d'autres adultes	333	49,2%	334	33,5%	332	50,2%
Vit seul	44	39,1%	44	55,0%	43	44,0%
Qualité des relations avec les parents						
Très bonnes	5889	39,6%	5920	30,0%	5802	37,8%
Plutôt bonnes	4604	42,9%	4629	32,7%	4566	42,7%
Mitigées	1278	50,5%	1282	36,9%	1263	48,4%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	233	59,9%	235	39,9%	229	51,2%

Tableau 72. Degré d'accord sur les inégalités de traitement par la police, à l'école ou sur le marché du travail selon la structure et les relations familiales (suite)

	Par la police		A l'école		Sur le marché du travail	
	Effectif total	% d'accord	Effectif total	% d'accord	Effectif total	% d'accord
Degré de supervision						
Systématique (3)	3257	39,6%	3272	29,7%	3205	39,6%
Très important (4)	2584	38,2%	2604	29,5%	2567	38,9%
Plutôt important (5)	2251	42,1%	2269	31,0%	2231	41,9%
Moyen (6)	2015	43,2%	2022	33,2%	1999	41,2%
Plutôt pas important (7)	1381	46,6%	1382	32,1%	1349	42,8%
Pas important du tout ou inexistant (8-9)	1264	55,6%	1263	41,4%	1250	47,0%

Tableau 73. Degré d'accord sur les inégalités de traitement par la police, à l'école ou sur le marché du travail selon le type de classes et les filières d'enseignement

	Par la police		A l'école		Sur le marché du travail	
	Effectif total	% d'accord	Effectif total	% d'accord	Effectif total	% d'accord
Niveau						
4ème	2893	40,9%	2923	36,3%	2755	41,2%
3ème	3411	46,2%	3420	35,8%	3393	42,9%
2nde	3451	43,3%	3454	29,2%	3449	41,3%
1ère	3294	40,9%	3308	27,8%	3289	40,0%
Filière						
Générale collège	5367	42,1%	5400	34,5%	5216	41,2%
Spécifique collège	494	51,5%	503	49,3%	486	49,6%
Moyenne collège	*5861*	*42,9%*	*5903*	*35,8%*	*5703*	*41,9%*
Générale/techno lycée	4498	36,1%	4496	22,9%	4472	35,7%
Pro lycée	2246	54,2%	2266	39,6%	2267	50,4%
Spécifique lycée	453	55,0%	452	39,9%	455	45,3%
Moyenne lycée	*7197*	*42,9%*	*7214*	*29,2%*	*7194*	*41,0%*

Tableau 74. Degré d'accord sur les inégalités de traitement par la police, à l'école ou sur le marché du travail selon le type d'habitat

	Par la police		A l'école		Sur le marché du travail	
	Effectif total	% d'accord	Effectif total	% d'accord	Effectif total	Effectif total
Situation du logement						
Dans une cité	2506	60,0%	2506	44,6%	2487	55,4%
Ailleurs	9725	38,2%	9767	28,4%	9596	37,4%
Type de logement						
HLM	2289	57,3%	2300	39,8%	2277	54,7%
Autre	9029	38,2%	9074	28,3%	8915	36,8%
Indice de désordres						
Très faible (0 item cité)	5623	32,6%	5640	25,0%	5532	33,3%
Plutôt Faible (1 à 2)	3178	42,5%	3194	33,1%	3139	41,4%
Faible (3 à 5)	1920	56,1%	1940	39,0%	1919	51,0%
Plutôt fort à très fort (6 à 9)	1410	61,2%	1404	44,2%	1405	55,7%

Les questions sur les discriminations sont liées entre elles. En outre, elles impactent sur le niveau de confiance dans les institutions considérées. L'exemple le plus net concerne la police, 49% des élèves qui considèrent que les personnes à leur image sont moins bien traitées par la police ont confiance dans cette institution ; ils sont 75% à témoigner de leur confiance dans le cas contraire.

La perception d'un traitement inégalitaire est plus marquée chez les élèves fragiles sur le plan scolaire. A titre d'exemple, 49% des élèves qui ont redoublé deux fois ou plus, 50% de ceux qui s'estiment très mauvais ou mauvais élèves pointent des discriminations dans le système scolaire.

Les élèves qui ont eu l'expérience de contacts avec la police parce qu'ils étaient suspectés, ceux qui ont fait l'objet de contrôle et même ceux qui se déclarent les plus actifs en matière d'actes graves mettent plus souvent en évidence des inégalités de traitement de la part de la police (respectivement : 64%, 62% et 67%).

4.3. Représentations et légitimité de la police

Les dimensions considérées ici concernent l'identification à la police, les tensions avec la police et la confiance, les modes de comportements des policiers vis-à-vis des jeunes, les jugements rapportés par les tiers.

4.3.1. L'identification à la police

Les opinions négatives des adolescents sont partagées dès lors que leur groupe d'âge est placé en situation de confrontation vis-à-vis des policiers. Un peu plus de la moitié des enquêtés (57%) indiquent que lorsque des jeunes et des policiers s'affrontent, ils ne se sentent pas du côté de la police. Avoir la moitié d'une classe d'âge plutôt réservée, voire hostile, en cas de confrontation est un défi important (*Cf. tableau n°75*).

La police n'attire pas les vocations chez les adolescents. Une très large majorité des adolescents (85%) indique que dans l'avenir, ils ne pourraient pas être policiers.

Tableau 75. L'identification à la police (Q59)

Opinions à l'égard de la police	Agglo Grenoble		Agglo Lyon		Total	
	Effectif total	% Plutôt ou Tout à fait d'accord	Effectif total	% Plutôt ou Tout à fait d'accord	Effectif total	% Plutôt ou Tout à fait d'accord
Quand des jeunes et des policiers s'affrontent, je me sens du côté de la police	2937	47,6%	9467	41,8%	12404	43,2%
Plus tard, je pourrais être policier moi-même	3083	15,2%	9985	15,4%	13067	15,3%
La police défend mes valeurs	2992	53,6%	9714	49,8%	12707	50,7%

Près de la moitié des adolescents (49%) estime que la police ne défend pas ses valeurs. Ce pourcentage est proche de celui concernant l'identification contre la police en cas de confrontation. A nouveau, la situation est très clivée et la population des adolescents se scinde en deux blocs presque égaux. Les réponses des élèves du site grenoblois vont dans un sens plus favorable à la police.

4.3.2. L'hostilité à l'égard de la police et les opinions vis-à-vis des policiers

Tableau 76. Confiance et hostilité à l'égard de la police (Q59)

Opinions à l'égard de la police	Agglo Grenoble		Agglo Lyon	
	Effectif total	% Plutôt ou Tout à fait d'accord	Effectif total	% Plutôt ou Tout à fait d'accord
En cas d'émeutes contre la police, j'y participerai	3087	14,2%	9975	18,0%
Je n'ai pas vraiment d'opinion sur la police	3094	56,1%	9977	54,1%
Même en cas de problème grave, je n'irais pas en parler à la police	3070	30,2%	9916	33,6%
On peut avoir confiance dans la police	3049	60,6%	9870	55,7%
Quand je croise des policiers, ils me regardent de travers	3128	22,2%	10122	28,6%
Il faut toujours obéir aux ordres de la police dans tous les cas	3115	65,7%	10062	61,8%

On observe que plus de la moitié des participants (55%) indiquent qu'ils n'ont pas d'avis sur la police. Cette question est destinée à mesurer l'importance pour les adolescents des jugements qu'ils formulent (*Cf. tableau n°76 et graphique n°31*).

La légitimité est mesurée par le fait d'accepter d'obéir à la police, et son inverse, l'illégitimité de la police est mesurée par le faire de s'attaquer à la police (ce qui traduit le refus d'accepter d'obéir à des instructions). Différentes questions mesurent cette dimension. Moins d'un enquêté sur 5 (17%) indique qu'en cas d'émeutes contre la police, il y participerait.

Tableau 77. La justification de comportements agressifs à l'égard des policiers (Q40)

	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Pour des jeunes comme toi, est-ce que jeter des pierres sur une voiture de police peut se justifier ?			
Effectif total	3150	10320	13470
Jamais	60,2%	57,1%	57,8%
Rarement	27,5%	26,6%	26,8%
Souvent	7,3%	9,7%	9,1%
Toujours	5,0%	6,6%	6,3%

Chez les adolescents, 15 % trouvent que jeter des pierres sur une voiture de police (*Cf. tableau n°77*) peut se justifier (souvent ou toujours). L'expression d'une illégitimité de la police est moins marquée que dans les questions portant sur la confiance attribuée, probablement dans la mesure où cette défiance se traduit ici activement par des actes agressifs. Il s'agit d'une illégitimité active dans laquelle l'enquêté se projette.

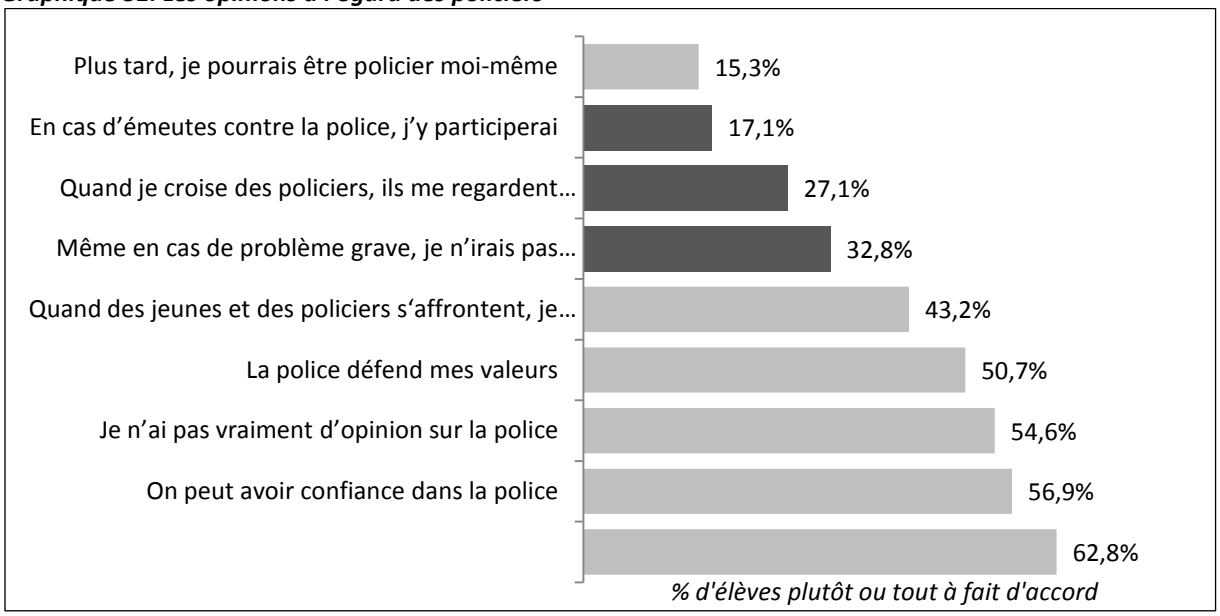
L'obéissance à la police n'est pas automatique pour un gros tiers de l'échantillon. C'est moins important que les personnes qui ne se reconnaissent pas dans la police et son action (cf. plus haut). Une grande part des enquêtés (63%) considère qu'il faut toujours obéir aux ordres de la police dans tous les cas, mais, encore une fois une grosse minorité pense le contraire (environ un tiers).

D'autres questions touchent à la confiance dans la police. Elles n'engagent pas la question de l'obéissance.

Près d'un tiers des participants (33%) indique que même en cas de problème grave, ils n'iraient pas en parler à la police. Ceci est un des indicateurs de la confiance placée dans les forces de police. Lorsqu'on formule explicitement la question de la confiance, le rejet de la police est plus important encore. En effet, 43% des participants estiment qu'on ne peut pas avoir confiance dans la police (pas du tout ou plutôt pas).

Une question essaie de mesurer l'équité perçue dans les interactions « à distance » de la vie quotidienne. Un quart des adolescents (27%) indique que quand ils croisent des policiers, ils sont regardés de travers. Cela se rattache à l'idée que les jeunes sont stigmatisés par les policiers.

Graphique 31. Les opinions à l'égard des policiers



4.3.4. Les jugements sur les comportements des policiers

Une grande part des participants, les deux tiers (66%), pense que les policiers ou les gendarmes expliquent rarement ou jamais bien le pourquoi de ce qu'ils sont en train de faire (*Cf. tableau n°78 et graphique n°32*).

Tableau 78. L'évaluation des comportements des policiers vis-à-vis des jeunes dans le quartier d'habitation (Q60)

Opinions à l'égard de la police	Grenoble		Lyon	
	Effectif total	% souvent ou très souvent	Effectif total	% souvent ou très souvent
…expliquent bien le pourquoi de ce qu'ils sont en train de faire	2954	34,6%	9471	33,8%
…deviennent agressifs quand quelque chose ne leur plait pas	2973	36,6%	9554	43,3%
…font des contrôles abusifs	2973	33,6%	9558	42,4%
…cherchent à provoquer, à énerver les jeunes	2973	24,0%	9555	31,7%

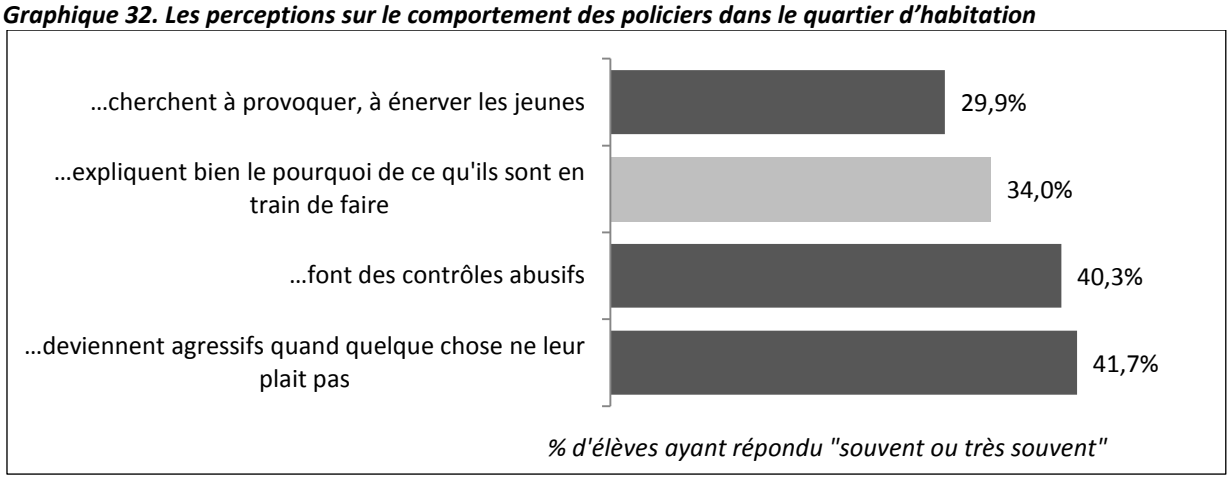
Près de 40 % des enquêtés considèrent que les policiers ou les gendarmes deviennent souvent ou très souvent agressifs quand quelque chose ne leur plait pas. Les perceptions sont plus négatives sur Lyon (43%) que sur Grenoble (37%).

Une proportion comparable (40%) d'enquêtés déclare que les policiers ou les gendarmes font souvent ou très souvent des contrôles abusifs. L'écart entre Lyon et Grenoble persiste : 42% des jeunes lyonnais et 34% des grenoblois partagent cette opinion.

Un peu plus d'un quart des répondants (30%) pense que les policiers ou les gendarmes cherchent à provoquer, à énerver les jeunes. Les opinions sont une fois encore plus négatives sur le site lyonnais (32%) que sur le site grenoblois (24%).

Le graphique suivant (n°32) présente de manière résumée les résultats de diverses questions qualifiant la relation quotidienne entre jeunes et police.

Graphique 32. Les perceptions sur le comportement des policiers dans le quartier d'habitation



Interrogés sur les comportements des forces de l'ordre à l'égard des jeunes et des minorités, près de la moitié des répondants (49%) estime que les policiers ou les gendarmes ne protègent pas les jeunes (pas du tout ou plutôt pas). Les résultats sont proches pour les deux sites (*Cf. tableau n°79 et graphique n°33*).

Un gros tiers, soit 35% des participants, pense que les policiers ou les gendarmes sont violents avec les jeunes.

Tableau 79. Les opinions sur les comportements des policiers à l'égard des jeunes et des minorités en général (Q61)

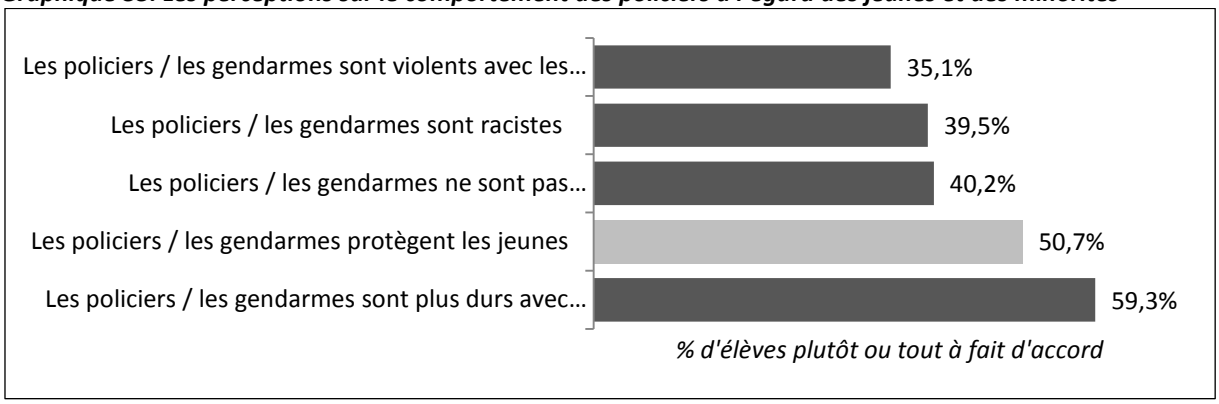
Opinions à l'égard de la police	Grenoble		Lyon	
	Effectif total	% Plutôt ou Tout à fait d'accord	Effectif total	% Plutôt ou Tout à fait d'accord
Les policiers / les gendarmes protègent les jeunes	3015	52,6%	9774	50,1%
Les policiers / les gendarmes sont violents avec les jeunes	3033	31,2%	9781	36,3%
Les policiers / les gendarmes sont racistes	2991	33,9%	9697	41,2%
Les policiers / les gendarmes sont plus durs avec les immigrés qu'avec d'autres	2997	53,6%	9719	61,1%
Les policiers / les gendarmes ne sont pas respectueux avec les jeunes	3009	35,6%	9744	41,6%

Une proportion supérieure à un tiers (40%) des répondants considère que les policiers ou les gendarmes « sont racistes ». Cette proportion est légèrement plus élevée pour les répondants lyonnais (41%) que pour les grenoblois (34%).

Cette question se distingue de la précédente qui va jusqu'à parler de racisme policier en proposant une formulation moins dure. Plus de la majorité des adolescents, 61% sur le site lyonnais et 54% sur le site grenoblois, pense que les policiers ou les gendarmes sont plus durs avec les immigrés qu'avec d'autres.

Pour la majorité des adolescents, la police est respectueuse à l'égard des jeunes. Mais pour un gros tiers, 40%, les policiers ou les gendarmes ne sont pas respectueux avec les jeunes

Graphique 33. Les perceptions sur le comportement des policiers à l'égard des jeunes et des minorités



4.3.4. La police et le manque de respect vis-à-vis de tiers

Ce bloc de question traite des comportements de la police observés vis-à-vis de tiers (et non pas vis à vis de soi-même). Il s'agit d'une expérience dite indirecte. Les expériences rapportées peuvent avoir une grande importance dans la formation des opinions, que ce soit par les médias ou encore par « ceux qui comptent », les parents, proches, amis ou autres.

Les questions suivantes étudient donc ce que disent « les autres » de la police, pour ce qui concerne le respect dans le comportement quotidien (*Cf. tableau n°80*).

Tableau 80. Les comportements vis-à-vis de tiers observés dans le quartier d'habitation ou relatés depuis 1 an (Q62-63-64)

	Agglo Grenoble			Agglo Lyon		
	Effectif total	% d'élèves concernés		Effectif total	% d'élèves concernés	
		1 fois	plusieurs		1 fois	plusieurs
… tu as vu un policier ou un gendarme manquer de respect à quelqu'un ?	3067	16,7%	14,0%	9932	18,7%	20,7%
…un membre de ta famille t'a raconté qu'un policier ou un gendarme lui avait manqué de respect ?	3066	16,3%	7,7%	9905	17,8%	9,9%
… quelqu'un d'autre t'as raconté qu'un policier ou un gendarme lui avait manqué de respect ?	3058	17,9%	15,7%	9868	19,5%	20,9%

Les résultats montrent que 37% des répondants déclarent avoir vu au moins une fois depuis 1 an (dont 19 % à plusieurs reprises) des policiers ou des gendarmes manquer de respect à quelqu'un.

Les expériences indirectes contiennent celles dont on a été le témoin à distance, mais également celles qui sont rapportées par des tiers. Ces expériences rapportées dont l'enquêté a connaissance, et dont il ne sait pas la réalité par son expérience directe, exercent une forte influence sur les jugements. Ainsi des situations de manque de respect à leur égard relatées par des proches concernent un peu plus d'un quart des participants (27%). De telles expériences racontées par des tiers (hors famille) sont signalées par 39% des participants. Le manque répété de respect est plus présent à Lyon qu'à Grenoble

4.3.5. L'indice de légitimité

François Dubet dans l'avant-propos d'un numéro de Problèmes politiques et sociaux consacré à la crise de l'autorité définit l'autorité par « … la capacité d'obtenir le consentement de celui qui obéit. L'enfant, le jeune, l'élève, le subordonné…obéissent à l'autorité des parents, des adultes, des maîtres et de tous ceux qui ont du pouvoir, parce qu'il leur semble bon, juste et légitime d'obéir » (Dubet, 2011)[5]. L'autorité exercée par les institutions publiques passe donc par la légitimité du pouvoir accordée aux rôles sociaux et aux personnes qui les représentent.

Dans le questionnaire, plusieurs questions présentées plus haut permettent d'évaluer le degré de légitimité de la police attribué par les jeunes. Des méthodes d'analyses multivariées ont permis d'identifier les items les plus corrélés entre eux. Il s'agit des questions suivantes :

- Il faut obéir aux ordres de la police dans tous les cas
- Quand les jeunes et des policiers s'affrontent, je me sens du côté de la police
- Pour des jeunes comme toi, est-ce que jeter des pierres sur une voiture de police

[5] François Dubet, 2011, « Crise de l'autorité et socialisation des jeunes », *Problèmes politiques et sociaux*, n°983, p.5-9

peut se justifier ?
- Les policiers / les gendarmes protègent les jeunes

Les réponses à ces questions renvoient à un même univers (corrélation inter-items, alpha de Cronbach = 0.75). Un indice synthétique (*Cf. tableau n°81*) a été établi à partir de ces 4 items sur la base du recensement des réponses favorables à la police (nombre d'items pour lesquels les élèves sont tout à fait ou plutôt d'accord). Cette nouvelle échelle va donc de la position 0 : aucune réponse favorable (très faible degré de légitimité) à la position 4 correspondant à 4 réponses favorables (très fort degré de légitimité).

Tableau 81. Degré de légitimité de la police

	Site		Total
	Agglo Grenoble	Agglo Lyon	
Indice de légitimité			
Effectif total	2810	9057	11867
0 item (très faible légitimité)	7,6%	10,6%	9,9%
1 item	17,1%	18,8%	18,4%
2 items	20,1%	20,7%	20,6%
3 items	24,9%	23,5%	23,8%
4 items (très forte légitimité)	30,2%	26,4%	27,3%

La déclinaison selon les indicateurs sociodémographiques met en évidence des écarts importants (*Cf. tableau n°82*). Les jeunes témoignant d'un très faible degré de légitimité (colonne -- dans le tableau ci-dessous) sont presque deux fois plus nombreux chez les garçons. Leur proportion passe de 7% chez les plus jeunes à 15% chez les élèves plus âgés, elle est multipliée par trois entre milieu favorisé et milieu modeste.

Tableau 82. Degré de légitimité de la police selon les caractéristiques personnelles et le niveau socio-économique

	Effectif total	Indice de légitimité	
		--	++
Genre			
Garçons	6108	12,6%	25,0%
Filles	5698	6,9%	30,0%
Tranche d'âge			
13 ans ou moins	2464	6,5%	36,1%
14 ans	2670	8,8%	28,7%
15 ans	3020	10,3%	26,5%
16 ans	2414	10,7%	22,9%
17 ans et plus	1187	15,3%	18,0%
Niveau social			
Foyer favorisé	1983	3,8%	36,9%
Foyer intermédiaire	2738	6,4%	31,2%
Foyer modeste	4450	11,2%	25,1%
Niveau d'étude du père			
Supérieur au Bac	4289	5,1%	35,5%
Bac	1242	11,3%	26,7%
Inférieur au Bac	2619	13,3%	20,9%

La légitimité est profondément affectée dans les familles marquées de relations conflictuelles (*Cf. tableau n°83*). Les élèves des sections professionnelles et spécifiques se démarquent une nouvelle fois par la très faible légitimité qu'ils accordent à la police. Ces résultats mettent en lumière le fait que ces élèves cumulent un ensemble de déterminants qui influencent plus directement leurs perceptions (*Cf. tableau n°84*).

Tableau 83. Degré de légitimité de la police selon la structure et les relations familiales

	Effectif total	Indice de légitimité	
		--	++
Structure familiale			
2 parents, famille biologique	7439	9,4%	29,8%
2 parents, famille recomposée	1186	9,4%	26,6%
Famille monoparentale	2862	11,0%	22,2%
Vit avec d'autres adultes	290	11,6%	20,1%
Vit seul	32	25,9%	20,8%
Qualité des relations avec les parents			
Très bonnes	5312	9,5%	32,0%
Plutôt bonnes	4242	8,4%	25,4%
Mitigées	1181	13,4%	18,2%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	209	15,3%	20,2%
Degré de supervision			
Systématique (3)	2979	6,8%	36,3%
Très important (4)	2363	6,8%	32,0%
Plutôt important (5)	2048	9,3%	26,3%
Moyen (6)	1816	8,8%	23,7%
Plutôt pas important (7)	1254	11,7%	18,2%
Pas important du tout ou inexistant (8-9)	1165	22,7%	12,7%

Tableau 84. Degré de légitimité de la police selon le type de classes et les filières d'enseignement

	Effectif total	Indice de légitimité	
		--	++
Niveau			
4ème	2555	8,2%	33,4%
3ème	3093	10,7%	26,6%
2nde	3166	11,1%	25,9%
1ère	3041	9,1%	24,3%
Filière d'enseignement			
Générale collège	4834	8,2%	32,3%
Spécifique collège	407	17,5%	14,6%
Moyenne collège	*5241*	*8,9%*	*30,9%*
Générale/techno lycée	4137	5,3%	30,1%
Pro lycée	2069	19,8%	15,2%
Spécifique lycée	420	18,2%	14,1%
Moyenne lycée	*6627*	*10,7%*	*24,4%*

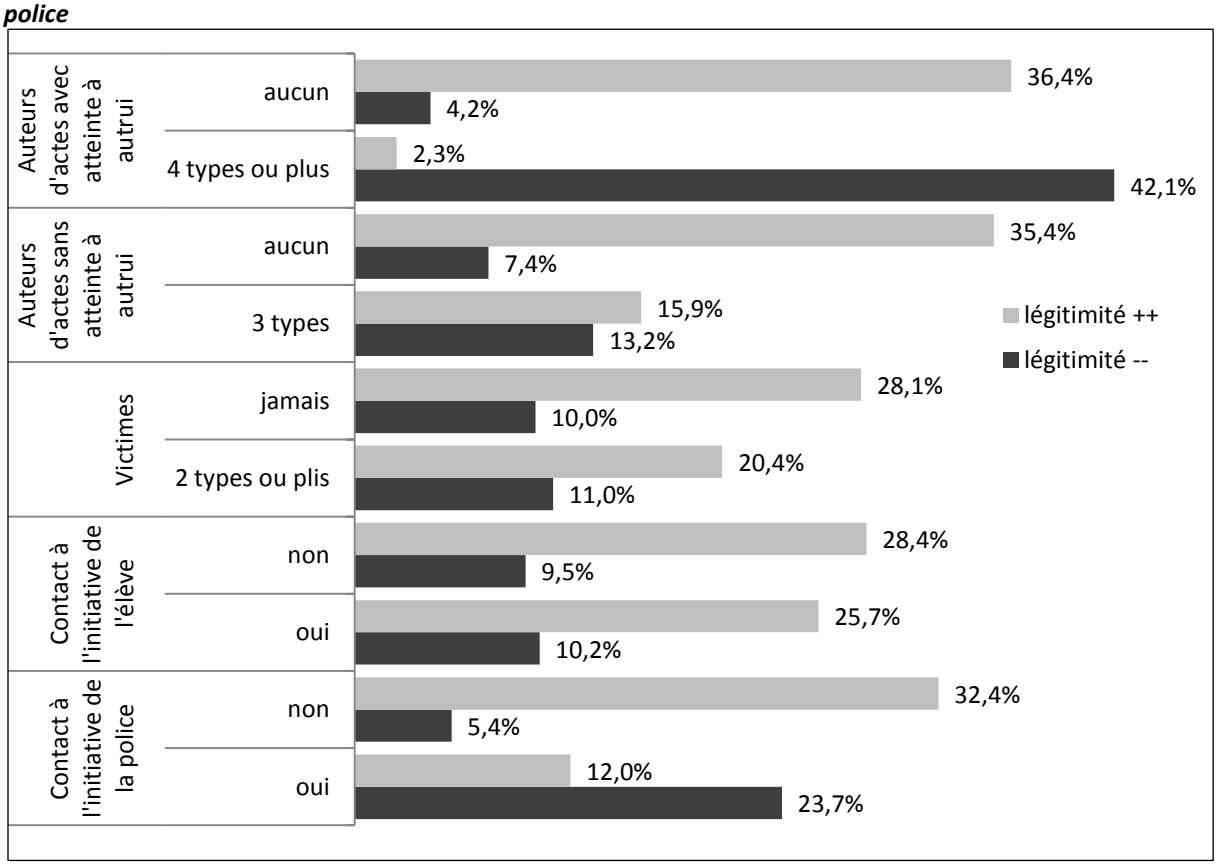
Le cadre de vie apparaît comme l'élément le plus discriminant. Comparés aux élèves des quartiers les plus calmes, les élèves les plus hostiles sont en proportion 10 fois plus nombreux quand ils observent de multiples nuisances dans leur quartier (*Cf. tableau n°85*).

Tableau 85. Degré de légitimité de la police selon le type d'habitat

	Effectif total	Indice de légitimité	
		--	++
Situation du logement			
Dans une cité	2 263	24,3%	12,5%
Ailleurs	8 895	6,4%	31,0%
Type de logement			
HLM	2 088	21,7%	13,0%
Autre	8 260	6,7%	31,7%
Indice de désordres			
Très faible (0 item cité)	5 128	2,9%	36,9%
Plutôt Faible (1 à 2)	2 914	6,4%	26,2%
Faible (3 à 5)	1 779	17,8%	15,2%
Plutôt fort à très fort (6 à 9)	1 308	31,1%	11,8%

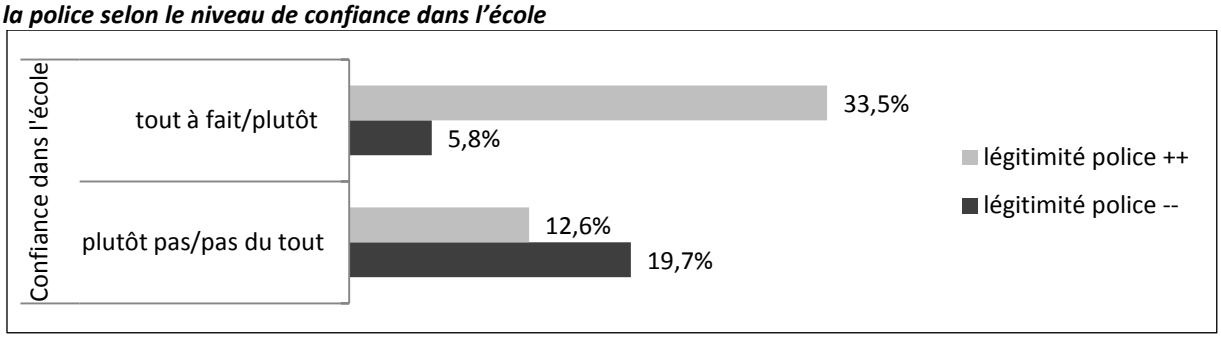
Les jeunes qui accordent peu de légitimité à la police sont hostiles au fait de toujours respecter la loi : 70 % sont en désaccord contre 7% parmi ceux qui ont le plus fort niveau de légitimité. Ils soutiennent en revanche le fait de faire des choses interdites (65% contre 9%).

Graphique 34. Part des élèves attribuant un très faible degré de légitimité / un très fort degré de légitimité à la police selon l'expérience ou non de comportements commis ou subis et la nature des interactions avec la police



Le fait d'avoir des comportements déviants, notamment d'avoir commis de multiples actes graves altère le degré de légitimité : ainsi 42% des auteurs d'actes hostiles à autrui les plus actifs attribuent un très faible niveau de légitimité contre 4 % des élèves inactifs. Les élèves ayant eu des contacts à l'initiative de la police (des contrôles par exemple) sont également les plus sévères à l'égard de la police (*Cf. graphique n°34*).

Graphique 35. Part des élèves attribuant un très faible degré de légitimité / un très fort degré de légitimité à la police selon le niveau de confiance dans l'école



On trouve un lien marqué entre le niveau de confiance dans l'école et le degré de légitimité attribué à la police (*Cf. graphique n°35*). La proportion de jeunes aux opinions les plus défavorables à la police est de 6% parmi les élèves confiants dans l'école ; elle concerne presque 20%, soit environ 3,5 fois plus d'élèves, parmi les moins confiants. C'est une défiance conjointe envers les organisations publiques avec lesquelles ils ont des contacts que l'enquête observe.

Tableau 86. Degré de légitimité de la police selon les indicateurs de réussite scolaire

	Effectif total	Indice de légitimité	
		--	++
Je me sens bien à l'école			
tout à fait / plutôt	9462	7,0%	30,7%
plutôt pas / pas du tout	2299	21,1%	13,7%
Je suis intéressé par ce que l'on nous apprend à l'école			
tout à fait / plutôt	8630	6,8%	32,0%
plutôt pas / pas du tout	3086	18,0%	14,7%
Je fais vraiment de mon mieux à l'école			
tout à fait / plutôt	9663	8,4%	29,9%
plutôt pas / pas du tout	2084	16,1%	15,8%
Niveau auto-estimé			
très bon ou bon	5608	6,1%	35,4%
mauvais ou très mauvais	467	29,2%	10,1%

Tableau 86. Degré de légitimité de la police selon les indicateurs de réussite scolaire (suite)

	Effectif total	Indice de légitimité	
		--	++
Redoublements			
jamais	8104	6,7%	32,0%
2 fois ou plus	423	21,7%	15,2%
Moyenne en Français			
sup. ou égale à 10/20	8872	7,3%	30,5%
inférieure à 10/20	2069	17,7%	15,8%
Moyenne en Maths			
sup. ou égale à 10/20	7837	6,9%	32,2%
inférieure à 10/20	3085	14,9%	16,5%
Nombre d'absences			
aucune	3423	3,9%	40,5%
plus de 10	1092	30,5%	8,8%

Le degré de légitimité policière est également affecté par les difficultés à l'école (*Cf. tableau n°86*). Une très grande méfiance à l'égard des policiers est exprimée par près d'un tiers des élèves très souvent absents à l'école ou s'estimant mauvais ou très mauvais alors que 4% des élèves jamais absents et moins de 7% de ceux qui se considèrent bons ou très bons ont de telles inclinaisons. Tous les autres indicateurs en lien avec l'école permettent d'établir cette relation positive entre les difficultés scolaires et l'hostilité à l'égard de la police.

Conclusion

Plutôt qu'une conclusion, les éléments les plus marquants mis en lumière par ces premiers résultats permettent de dresser la feuille de route des domaines à explorer en priorité dans les mois qui viennent.

Si les différences selon les sites d'enquête restent généralement de faible ampleur, on a pu voir l'importance du cadre de vie sur la plupart des variables scolaires et policières. Ce constat invite à étudier plus en détail les effets de quartier, en ayant recours à des indicateurs contextuels (données socio-économiques, données policières…).

Les déterminants identifiés du rapport à l'école et à la police sont proches : plusieurs variables qui expliquent les perceptions de la police expliquent aussi la relation à l'école.

Le caractère multifactoriel des dimensions étudiées conduit à rechercher à mesurer les effets propres de chaque facteur explicatif, et les interactions entre ces variables, ce que nous n'avons pas fait dans le présent document.

En outre, d'autres variables, comme les origines géographiques des élèves, les convictions religieuses, morales ou politiques, d'une importance marquée, contribueront à compléter les premiers enseignements de ce rapport.

Enfin, des travaux actuellement en cours visent à confronter les données françaises à celles de nos partenaires allemands et à mettre en évidence les facteurs explicatifs des tensions et des violences collectives dans ces deux pays.

ANNEXES

Annexe 1. Le questionnaire

Enquête auprès des collégiens et lycéens

Cette étude est réalisée par l'Université de Grenoble auprès des élèves de la 4ème à la 1ère. Elle vise à mieux connaître les jeunes, qui ils sont, ce qu'ils font et les problèmes qu'ils rencontrent. C'est pourquoi nous avons besoin de ta participation.

Si tout est clair, tu peux commencer à répondre. N'hésite pas à t'adresser à l'intervenant chaque fois que tu rencontres une difficulté.

Pour commencer, merci d'indiquer l'adresse de tes parents de façon précise (réponds en pensant à ton domicile principal ou à celui que tu considères comme le plus important)
N° de rue : /_____/
Rue : /_____/
Code postal (si tu le connais) : /___/___/___/___/___/
Commune : /_____/

Tu peux maintenant passer à la page suivante.

Les informations recueillies au cours de cet entretien feront l'objet d'un traitement informatisé, autorisé par la CNIL. Elles seront utilisées par des chercheurs du laboratoire PACTE du Centre National de Recherche Scientifique à Grenoble, dans le cadre d'un programme européen de recherche en sciences sociales.
Conformément à la loi informatique et Liberté :

- les réponses sont facultatives,
- l'absence de réponse n'a pas de conséquence à l'égard de l'élève,
- le traitement de cette enquête garantit une anonymisation immédiate des données (art. 8.III de la loi du 6 janvier 1978 modifiée). Le droit d'accès et de rectification s'exerce pendant la durée de passation du questionnaire dans la classe.

Ne pas remplir, réservé à l'enquêteur :

Code Site :	_____	Code Enquêteur 1 :	/_____/
Code Etablissement :	_____	Code Enquêteur 2 :	/_____/
Code Niveau :	_____	Date :	/_____/
Classe :	_____	Heure :	/_____/
Personnel établissement :	1□ présent dans la classe	Passage :	1□ 1er passage
	2□ non présent dans la classe		2□ 2nd passage
Code IRIS			
Etablissement :	/_____/		
Domicile :	/_____/		

I. Pour te connaître

1. Es-tu un garçon ou une fille? (coche une seule réponse)

1 ☐ un garçon
2 ☐ une fille

2. Quand es-tu né ? (indique le mois et l'année)

/_____/_____/ /_____/_____/_____/_____/
Mois Année

3. Dans quel pays es-tu né? (coche une seule réponse)

1 ☐ En France
2 ☐ Dans un autre pays
☞ Indique ce pays : /_____/
☞ A quel âge es-tu venu en France ? A l'âge de /____/____/ ans

4. Dans quel pays tes parents sont-ils nés ? (coche une seule réponse par parent)

MÈRE	PÈRE
1 ☐ En France métropolitaine (sans inclure les DOM-TOM)	1 ☐ En France métropolitaine (sans inclure les DOM-TOM)
2 ☐ En France d'Outre-Mer (DOM-TOM)	2 ☐ En France d'Outre-Mer (DOM-TOM)
3 ☐ Dans un autre pays ☞ Indique ce pays : /_____/	3 ☐ Dans un autre pays ☞ Indique ce pays : /_____/
4 ☐ Mère inconnue	4 ☐ Père inconnu

5. Dans quels pays sont nés tes grands parents du côté de ta mère (la MÈRE et le PÈRE de ta mère) ?

La MÈRE de ta mère (ta grand-mère)	Le PÈRE de ta mère (ton grand-père)
1 ☐ En France métropolitaine (sans inclure les DOM-TOM)	1 ☐ En France métropolitaine (sans inclure les DOM-TOM)
2 ☐ En France d'Outre-Mer (DOM-TOM)	2 ☐ En France d'Outre-Mer (DOM-TOM)
3 ☐ Dans un autre pays ☞ Indique ce pays /_____/	3 ☐ Dans un autre pays ☞ Indique ce pays : /_____/
4 ☐ Grand-mère inconnue	4 ☐ Grand-père inconnu

6. Dans quels pays sont nés tes grands parents du côté de ton père (la MÈRE et le PÈRE de ton père) ?

La MÈRE de ton père (ta grand-mère)	Le PÈRE de ton père (ton grand-père)
1 ☐ En France métropolitaine (sans inclure les DOM-TOM)	1 ☐ En France métropolitaine (sans inclure les DOM-TOM)
2 ☐ En France d'Outre-Mer (DOM-TOM)	2 ☐ En France d'Outre-Mer (DOM-TOM)
3 ☐ Dans un autre pays ☞ Indique ce pays : /_____/	3 ☐ Dans un autre pays ☞ Indique ce pays : /_____/
4 ☐ Grand-mère inconnue	4 ☐ Grand-père inconnu

7. Si tu avais le choix, quelle nationalité aimerais-tu avoir ? (coche une seule réponse)

1 ☐ La nationalité française
2 ☐ Une autre nationalité
3 ☐ Une double nationalité (nationalité française et une autre nationalité)

II. Ta situation familiale

8. Quelle est la situation de tes parents? (tu peux cocher plusieurs réponses)

1 ☐ Tes parents vivent ensemble
2 ☐ Tes parents se sont séparés / ont divorcé quand tu avais /___/___/ ans
3 ☐ Ton père est décédé quand tu avais /___/___/ ans
4 ☐ Ta mère est décédée quand tu avais /___/___/ ans
5 ☐ Tu ne sais pas

9. Où habites-tu durant la semaine ?
(coche une seule réponse)

1 ☐ Tu vis avec tes 2 parents
2 ☐ Tu vis chez ta mère seulement
3 ☐ Tu vis chez ton père seulement
4 ☐ Tu es en résidence alternée (chez ton père et chez ta mère)
5 ☐ Tu vis en internat
6 ☐ Tu vis dans un foyer de jeunes
7 ☐ Tu vis en famille d'accueil
8 ☐ Tu habites seul
9 ☐ Tu es dans une autre situation, merci de préciser : /_____/



Pour les questions suivantes, réponds en pensant à ton domicile principal ou à celui que tu considères comme le plus important.

10. Quelles sont les personnes qui vivent avec toi à ton domicile principal ? (indique bien toutes les personnes qui vivent avec toi)
(tu peux cocher plusieurs réponses)

1 ☐ Ton père
2 ☐ Ton beau-père / Le compagnon de ta mère
3 ☐ Ta mère
4 ☐ Ta belle-mère / La compagne de ton père
5 ☐ Tes frères et tes sœurs biologiques
☞ Combien ? (indique le nombre) : /_____/
6 ☐ Tes demi-frères et tes demi-sœurs
☞ Combien ? (indique le nombre) : /_____/
7 ☐ Tes grands-parents
8 ☐ D'autres adultes
9 ☐ Tu vis tout seul

11. Quel est le niveau d'études des adultes chez qui tu vis (parents, beaux-parents, autres adultes…) ?
(coche une seule réponse par adulte)

MÈRE / BELLE-MÈRE /AUTRE			PÈRE /BEAU-PÈRE /AUTRE	
1	☐	N'a aucun diplôme / n'a pas fait d'étude	1	☐
2	☐	A arrêté ses études avant le bac	2	☐
3	☐	A le bac	3	☐
4	☐	A fait des études après le bac	4	☐
5	☐	Autre	5	☐
6	☐	Tu ne sais pas	6	☐

12. Quelle langue parles-tu le plus souvent chez toi (à ton domicile principal ou à celui que tu considères comme le plus important)?
(coche une seule réponse par personne)

Avec ta MÈRE / BELLE-MÈRE / AUTRE
1 ☐ Français
2 ☐ Une autre langue

Avec ton PÈRE / BEAU-PÈRE / AUTRE
1 ☐ Français
2 ☐ Une autre langue

Avec tes frères et sœurs / demi - frères / demi-sœurs
1 ☐ Tu n'as ni frère, ni sœur
2 ☐ Français
3 ☐ Une autre langue

13. Dirais-tu que tu te sens plutôt Français ou plutôt d'une autre origine ?
(coche une seule réponse)

	Totalement Français	Plutôt Français	Partagé	Plutôt d'une autre origine	Totalement d'une autre origine
Tu te sens …	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐



Si tu n'arrives pas à répondre aux questions 14 à 18, n'hésite pas à demander de l'aide à l'enquêteur.

14. Actuellement, que font les adultes chez qui tu vis ?
(coche une seule réponse par adulte)

MÈRE /BELLE-MÈRE /AUTRE		PÈRE /BEAU-PÈRE /AUTRE
1 ☐	Travaille à plein temps	1 ☐
2 ☐	Travaille à temps partiel (quelques jours dans la semaine ou quelques heures dans la journée)	2 ☐
3 ☐	Est au chômage, recherche un travail	3 ☐
4 ☐	Est mère au foyer / père au foyer	4 ☐
5 ☐	Est en formation, étudiant	5 ☐
6 ☐	Est en congé parental	6 ☐
7 ☐	Est à la retraite ou en pré-retraite	7 ☐
8 ☐	Est en invalidité / en longue maladie	8 ☐
9 /_____/	Autre (merci de préciser) :	9 /_____/
10 ☐	Tu ne sais pas	10 ☐

15. Si les adultes chez qui tu vis ne sont pas au chômage actuellement, ont-ils été au chômage au cours des 12 derniers mois ?
(coche une seule réponse par adulte)

MÈRE / BELLE-MÈRE / AUTRE	PÈRE / BEAU-PÈRE / AUTRE
1 ☐ Oui 2 ☐ Non 3 ☐ Tu ne sais pas	1 ☐ Oui 2 ☐ Non 3 ☐ Tu ne sais pas

16. Actuellement, où travaillent les adultes chez qui tu vis ?
(coche une seule réponse par adulte)
(si l'un d'eux ne travaille pas actuellement, pense au dernier emploi qu'il ou elle a eu)

MÈRE / BELLE-MÈRE / AUTRE		PÈRE / BEAU-PÈRE / AUTRE
1 ☐	Est à son compte, chef d'entreprise, artisan, commerçant (par exemple : propriétaire d'une boulangerie, d'un salon de coiffure, d'un cabinet de médecin…)	1 ☐
2 ☐	Est fonctionnaire ou travaille dans une administration ou la fonction publique (par exemple : une école, un hôpital, une mairie…)	2 ☐
3 ☐	Travaille dans une entreprise ou un commerce (par exemple : une usine, un supermarché, un magasin, une banque…)	3 ☐
4 /_____/	Autre (merci de préciser) :	4 /_____/
5 ☐	Tu ne sais pas	5 ☐

17. Quel est le métier qu'exercent les adultes chez qui tu vis ?
(si l'un d'eux ne travaille pas actuellement, pense au dernier emploi qu'il ou elle a eu)

Métier de ta MÈRE / BELLE-MÈRE / AUTRE :
/_____
_____/

Métier de ton PÈRE / BEAU-PÈRE / AUTRE :
/_____
_____/

18. D'après toi, quelle est la profession des adultes chez qui tu vis ?
(coche une seule réponse par adulte)
(si l'un d'eux ne travaille pas actuellement, pense au dernier emploi qu'il ou elle a eu)

MÈRE / BELLE-MÈRE / AUTRE		PÈRE / BEAU-PÈRE / AUTRE
1 ☐	Agriculteur	1 ☐
2 ☐	Artisan	2 ☐
3 ☐	Commerçant	3 ☐
4 ☐	Chef d'entreprise	4 ☐
5 ☐	Cadre, profession libérale	5 ☐
6 ☐	Technicien, contremaître, agent de maîtrise	6 ☐
7 ☐	Autre cadre moyen	7 ☐
8 ☐	Employé	8 ☐
9 ☐	Ouvrier	9 ☐
10 ☐	Aucune profession, n'a jamais travaillé	10 ☐
11 /_____/	Autre (merci de préciser) :	11 /_____/
12 ☐	Tu ne sais pas	12 ☐

19. Comment sont tes relations avec les adultes chez qui tu vis ?
(coche une seule réponse par adulte)

Les relations avec ta MÈRE / BELLE-MÈRE / AUTRE				Les relations avec ton PÈRE / BEAU-PÈRE / AUTRE			
Très bonnes	Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Très mauvaises	Très bonnes	Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Très mauvaises
1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

20. Les adultes chez qui tu vis s'intéressent-ils à tes résultats scolaires ?
(coche une seule réponse par adulte)

MÈRE / BELLE-MÈRE / AUTRE				PÈRE / BEAU-PÈRE / AUTRE			
Toujours ou presque	Souvent	Rarement	Jamais	Toujours ou presque	Souvent	Rarement	Jamais
1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

21. Les adultes chez qui tu vis savent-ils ce que tu fais durant ton temps libre?
(coche une réponse pour chaque ligne)

Les adultes chez qui tu vis…

	Toujours ou presque	Souvent	Rarement	Jamais
…savent à quel endroit tu te trouves pendant ton temps libre	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
…savent avec qui tu passes ton temps libre	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
…décident et contrôlent l'heure à laquelle tu dois rentrer	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

III. Le logement où tu vis

22. Les adultes chez qui tu vis habitent-ils dans une maison ou dans un immeuble ? (coche une seule réponse)

1 ☐ Dans une maison 2 ☐ Dans un immeuble 3 ☐ Autre

23. Sont-ils ? (coche une seule réponse)

1 ☐ Propriétaires du logement où tu vis 2 ☐ Locataires du logement où tu vis 3 ☐ Tu ne sais pas

24. Est-ce que tu vis dans une cité ? (coche une seule réponse)

1 ☐ Oui 2 ☐ Non 3 ☐ Tu ne sais pas

25. Est-ce que tu vis en HLM ou dans un logement social ? (coche une seule réponse)

1 ☐ Oui 2 ☐ Non 3 ☐ Tu ne sais pas

26. Depuis quel âge habites-tu dans ton quartier actuel ? (coche une seule réponse)

1 ☐ Depuis toujours ☞ Passe à la question 28

2 ☐ Depuis l'âge de /____/____/ ans ☞ Réponds à la question suivante

27. La dernière fois que tu as déménagé, d'où venais-tu? (coche une seule réponse)

1 ☐ Tu venais du même quartier que celui où tu habites aujourd'hui

2 ☐ Tu venais de la même ville, mais d'un autre quartier

3 ☐ Tu venais d'une autre ville ou d'un autre pays

28. A quel endroit passes-tu ton temps libre ? (coche une réponse par ligne)

	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent
Chez toi, dans ta maison	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Chez des amis, dans leur maison	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Dans la rue, au bas des immeubles	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

29. Que penses-tu de ton quartier? (coche une réponse par ligne)	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Je me sens très à l'aise dans mon quartier	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Mon quartier a une mauvaise réputation	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
C'est un bon endroit pour élever les enfants	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Dans mon quartier, les jeunes sont poussés à commettre des délits	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Certains jeunes de mon quartier aiment provoquer les policiers ou les gendarmes	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

30. Est-ce que dans ton quartier il y a : (coche une réponse par ligne)	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent
Des détritus, des bouteilles cassées, etc. sur les trottoirs ou les pelouses	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Des trafics de drogue, comme le cannabis ou une autre drogue	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Des gens qui se battent ou se menacent dans la rue	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Des tags, des graffitis sur les murs	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

IV. L'école

31. Quels sont tes sentiments à propos de l'école? (coche une réponse par ligne)	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Je me sens bien à l'école	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Je suis intéressé par ce qu'on nous apprend à l'école	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Je fais vraiment de mon mieux à l'école	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

32. As-tu déjà redoublé ? (coche une seule réponse)
1 ☐ Non, jamais
2 ☐ Oui ☞ Combien de fois ? (indique le nombre) : /_____/

33. Pour chacune des matières suivantes, indique ta moyenne au dernier trimestre, avant les grandes vacances :	
Français	_____ / 20
Mathématiques	_____ / 20
EPS	_____ / 20
Langue vivante 1	_____ / 20
Histoire - Géographie	_____ / 20

34. Penses-tu que tu es … (coche une seule réponse)

1 ☐ Un très bon élève
2 ☐ Un bon élève
3 ☐ Un élève moyen
4 ☐ Un mauvais élève
5 ☐ Un très mauvais élève

35. Entre janvier et juin 2012, combien de fois as-tu été absent du collège ou du lycée, pendant une journée entière ou simplement pendant une partie de la journée ? (coche une seule réponse)
(ne compte pas les absences pour des raisons médicales ou compétitions sportives)

Jamais	Une fois	2 à 5 fois	6 à 10 fois	Plus de 10 fois
1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐

V. Tes opinions

36. Penses-tu que tu peux faire confiance aux institutions suivantes :
(coche une réponse par ligne)

	Pas du tout confiance	Plutôt pas confiance	Plutôt confiance	Tout à fait confiance
La justice	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
La police	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
La gendarmerie	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
L'école	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Le gouvernement	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Le maire de ta commune	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Les pompiers	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

37. Quand tu es avec tes amis ou copains, copines, est-ce qu'il t'arrive de discuter politique… ? (coche une seule réponse)

1 ☐ Jamais 2 ☐ Rarement 3 ☐ Souvent 4 ☐ Très souvent

38. Selon toi, voter, est-ce que cela sert à quelque chose ou est-ce que cela ne sert à rien ? (coche une seule réponse)

1 ☐ Cela sert à quelque chose 2 ☐ Cela ne sert à rien

39. Es-tu d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes : (coche une réponse par ligne)				
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Nicolas Sarkozy était un bon président	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Les hommes politiques ne font rien pour les gens comme mes parents	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
La femme est faite avant tout pour faire des enfants et les élever	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Les homosexuels sont des gens comme les autres	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

40. Pour des jeunes comme toi, est-ce que jeter des pierres sur une voiture de police peut se justifier ? (coche une seule réponse)			
Jamais	Rarement	Souvent	Toujours
1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

41. Que penses-tu des opinions suivantes? (coche une réponse par ligne)				
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Il est normal de frapper quelqu'un quand on se sent provoqué	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Toute dispute peut être résolue par la discussion	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Il faut toujours respecter la loi, même si ce n'est pas dans son intérêt	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
On peut faire des choses interdites tant que personne ne nous arrête	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

42. Est-ce que tu crois que dans la vie de tous les jours, les jeunes comme toi sont moins bien traités que d'autres jeunes ? (coche une réponse par ligne)

Les jeunes comme moi sont moins bien traités …	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
…dans des discothèques, des bars	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
…dans des magasins	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
…par la police, la gendarmerie	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
…dans des clubs de sports, des clubs de jeunes	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
…à l'école	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
…dans la recherche d'une place en apprentissage/ la recherche de stage ou d'emploi	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

43. Depuis 1 an, c'est-à-dire depuis septembre 2011, as-tu : (coche une réponse par ligne)

	Non, jamais	Oui, une fois	Oui, plusieurs fois
…signé une pétition	1 ☐	2 ☐	3 ☐
…fait grève à l'école	1 ☐	2 ☐	3 ☐
…participé à une manifestation	1 ☐	2 ☐	3 ☐

44. Si tu as une religion, indique laquelle : (coche une seule réponse)

1 ☐ Aucune religion
2 ☐ Catholique
3 ☐ Protestante
4 ☐ Orthodoxe
5 ☐ Anglicane
6 ☐ Musulmane
7 ☐ Juive
8 ☐ Autre

45. Est-ce qu'il t'arrive d'aller à l'église, à la mosquée ou à la synagogue, même si tu n'as pas de religion ? (coche une seule réponse)

1 ☐ Tous les jours
2 ☐ Plusieurs fois par semaine
3 ☐ Entre une fois par une semaine et une fois par mois
4 ☐ Quelques fois dans l'année
5 ☐ Uniquement aux cérémonies, aux grandes fêtes
6 ☐ Jamais ou presque

46. Dans ta vie, la religion, pour toi, c'est :
(coche une seule réponse)

1 ☐ Très important
2 ☐ Important
3 ☐ Peu important
4 ☐ Pas du tout important

VI. Tes copains et tes activités

47. Pense à ce que tu as fait la semaine dernière (du lundi au vendredi), combien d'heures par jour en moyenne as-tu passé à faire les activités suivantes :
(indique un nombre en heures et minutes à chaque ligne)

Regarder la télé, des DVD ou des films (y compris sur internet)	/___/___/ heures /___/___/ minutes par jour
Surfer sur internet ou chatter (par exemple sur Facebook)	/___/___/ heures /___/___/ minutes par jour
Jouer à l'ordinateur ou à la console de jeux	/___/___/ heures /___/___/ minutes par jour

48. Au total, tu as combien de copains / copines et de meilleurs amis à l'école ou en dehors de l'école ? (indique un nombre)
(si tu n'as pas de copain / copine ou de meilleur ami, note zéro dans chaque case)

Nombre total de copains ou de copines :	/_____/
Nombre total de meilleurs amis ou de meilleures amies :	/_____/

49. Parmi tes meilleurs amis et tes copains / copines, combien sont …
(indique un nombre à chaque ligne)

…dans ta classe :	/_____/
…dans ton école, mais en dehors de ta classe :	/_____/
…en dehors de ton école :	/_____/

50. Parmi tes meilleurs amis et tes copains / copines, combien vivent dans ton quartier ? (coche une seule réponse)

1 ☐ Tous
2 ☐ Plus de la moitié
3 ☐ La moitié
4 ☐ Moins de la moitié
5 ☐ Aucun

51. Combien de tes meilleurs amis et tes copains / copines sont d'origine étrangère ? (coche une seule réponse)

1 ☐ Tous
2 ☐ Plus de la moitié
3 ☐ La moitié
4 ☐ Moins de la moitié
5 ☐ Aucun

52. Combien de tes meilleurs amis et tes copains / copines sont des garçons ? (coche une seule réponse)

1 ☐ Tous
2 ☐ Plus de la moitié
3 ☐ La moitié
4 ☐ Moins de la moitié
5 ☐ Aucun

53. Combien de fois par semaine vois-tu tes meilleurs amis et copains / copines, le SOIR, après 18h ?(coche une seule réponse)

1 ☐ Jamais
2 ☐ 1 soir par semaine
3 ☐ 2 soirs par semaine
4 ☐ 3 à 4 soirs par semaine
5 ☐ Plus souvent

54. Fais-tu partie d'un groupe ou d'une bande de copains / copines qui sont souvent ensemble, qui font souvent des choses ensemble (en dehors des clubs ou des associations) ?

1 ☐ Oui
2 ☐ Non

55. Parmi tes meilleurs amis et copains / copines, combien ont déjà fait les choses suivantes ? (coche une réponse par ligne)

	Aucun	Un	Plusieurs
Mis le feu à une poubelle, une voiture ou un autre véhicule, un bâtiment	1 ☐	2 ☐	3 ☐
Volé de l'argent ou des objets à quelqu'un	1 ☐	2 ☐	3 ☐
Lancé des cailloux, des projectiles sur une voiture de police, de pompiers ou sur un bus	1 ☐	2 ☐	3 ☐
Frappé quelqu'un si fortement qu'il a été blessé ou qu'il a saigné	1 ☐	2 ☐	3 ☐
Consommé de la drogue (Haschich, Ecstasy, autres produits…)	1 ☐	2 ☐	3 ☐

56. Parmi tes meilleurs amis et copains / copines, combien ont déjà été interrogés par la police / la gendarmerie parce qu'ils avaient fait quelque chose d'illégal ou parce que la police le pensait ? (indique un nombre)	
Nombre de meilleurs amis / copains / copines interrogés par la police ou la gendarmerie :	/_____/



Si tu n'arrives pas à répondre aux questions 57 et 58, n'hésite pas à demander de l'aide à l'enquêteur.

57. Au cours des 12 derniers mois (c'est-à-dire depuis septembre 2011), combien de fois as-tu toi-même été victime des violences suivantes et combien de fois la police l'a su ?
(réponds à chaque ligne / si tu ne l'as jamais été, tu notes zéro dans la case)

	Combien de fois as-tu <u>été victime</u> depuis septembre 2011	Combien de fois <u>la police a su</u> que tu avais été victime
Quelqu'un m'a agressé pour me prendre quelque chose (comme un vêtement ou de l'argent), par exemple en me bloquant ou me frappant	/_____/ fois	/_____/ fois
Quelqu'un m'a racketté	/_____/ fois	/_____/ fois
Quelqu'un m'a frappé si fortement que j'ai été blessé ou que j'ai saigné	/_____/ fois	/_____/ fois
Quelqu'un m'a insulté ou humilié par des appels / textos / photos / vidéos ou des remarques blessantes sur le portable ou sur Internet (par exemple des posts sur Facebook)	/_____/ fois	/_____/ fois

58. A certains moments de leur vie, il arrive que les gens fassent des choses, comme casser quelque chose ou se battre. Toi-même, au cours des 12 derniers mois (depuis septembre 2011), as-tu déjà fait certaines choses (seul ou avec d'autres) et combien de fois la police l'a su ?
(réponds à chaque ligne / si tu ne l'as jamais fait, tu notes zéro dans la case)

	Combien de fois <u>cela t'est-il arrivé</u> depuis septembre 2011	Combien de fois <u>la police a su</u> que tu avais participé
Tu as volontairement endommagé ou détruit quelque chose dans une école, dans un parc, une cabine téléphonique, ou dans les transports en commun	/_____/ fois	/_____/ fois

Tu as mis le feu à une poubelle, une voiture ou un autre véhicule, un bâtiment	/_____/ fois	/_____/ fois
Tu as lancé des cailloux, des projectiles, sur une voiture de police, de pompiers, sur un bus	/_____/ fois	/_____/ fois
Tu as volé une voiture, une mobylette, un scooter, un vélo, etc	/_____/ fois	/_____/ fois
Tu as pris quelque chose dans un magasin sans payer	/_____/ fois	/_____/ fois
Tu as fracturé l'entrée ou la fenêtre d'un local pour venir y prendre quelque chose à l'intérieur (par exemple un immeuble, une cave, un magasin, etc.)	/_____/ fois	/_____/ fois
Tu as consommé de la drogue (Haschich, Ecstasy, autres produits…)	/_____/ fois	/_____/ fois
Tu as vendu de la drogue (Haschich, Ecstasy, autres produits…)	/_____/ fois	/_____/ fois
Tu as frappé ou battu quelqu'un si fortement qu'il a été sérieusement blessé ou qu'il a saigné	/_____/ fois	/_____/ fois
Tu as porté une arme sur toi (par exemple : un couteau, une barre de fer, une chaîne, un poing américain, une arme à feu…)	/_____/ fois	/_____/ fois
Tu as insulté ou humilié quelqu'un par des appels / textos / photos / vidéos ou des remarques blessantes sur le portable ou sur Internet (par exemple des posts sur Facebook)	/_____/ fois	/_____/ fois
Tu as téléchargé de façon illégale des musiques ou des films sur internet	/_____/ fois	/_____/ fois
Tu as bu tellement d'alcool que tu étais soûl	/_____/ fois	/_____/ fois

VII. Tes contacts avec la police ou la gendarmerie

59. Es-tu d'accord ou non avec les affirmations suivantes : (coche une réponse par ligne)				
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Quand je croise des policiers, ils me regardent de travers	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Il faut toujours obéir aux ordres de la police dans tous les cas	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
En cas d'émeutes contre la police, j'y participerai	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Je n'ai pas vraiment d'opinion sur la police	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Quand des jeunes et des policiers s'affrontent, je me sens du côté de la police.	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Même en cas de problème grave, je n'irais pas en parler à la police	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Plus tard, je pourrais être policier moi-même	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
La police défend mes valeurs	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
On peut avoir confiance dans la police	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

60. En pensant aux jeunes de ton quartier, tu dirais que les policiers ou les gendarmes : (coche une réponse par ligne)				
	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent
…expliquent bien le pourquoi de ce qu'ils sont en train de faire	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
…deviennent agressifs quand quelque chose ne leur plait pas	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
…font des contrôles abusifs	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
…cherchent à provoquer, à énerver les jeunes	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

61. Voici des phrases qu'on entend parfois sur les policiers ou les gendarmes. Toi personnellement, es-tu d'accord ou pas avec ces phrases ? (coche une réponse par ligne)

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Les policiers / les gendarmes protègent les jeunes	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Les policiers / les gendarmes sont violents avec les jeunes	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Les policiers / les gendarmes sont racistes	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Les policiers / les gendarmes sont plus durs avec les immigrés qu'avec d'autres	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Les policiers / les gendarmes ne sont pas respectueux avec les jeunes	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

62. Depuis 1 an, dans ton quartier, est-ce que tu as vu un policier ou un gendarme manquer de respect à quelqu'un ?
(coche une seule réponse)

1 ☐ Jamais 2 ☐ Oui, une fois 3 ☐ Oui, plusieurs fois

63. Depuis 1 an, dans ton quartier, est-ce qu'un membre de ta famille t'a raconté qu'un policier ou un gendarme lui avait manqué de respect ?
(coche une seule réponse)

1 ☐ Jamais 2 ☐ Oui, une fois 3 ☐ Oui, plusieurs fois

64. Depuis 1 an, dans ton quartier, est-ce que quelqu'un d'autre t'as raconté qu'un policier ou un gendarme lui avait manqué de respect ?
(coche une seule réponse)

1 ☐ Jamais 2 ☐ Oui, une fois 3 ☐ Oui, plusieurs fois

65. Depuis la rentrée de septembre 2011, un policier ou un gendarme est-il venu dans ta classe pour parler de son travail, des problèmes de violence ou de drogues ?
(coche une seule réponse)

1 ☐ Oui 2 ☐ Non

66. Depuis 1 an, c'est-à-dire depuis septembre 2011, combien de fois as-tu été personnellement en contact avec la police ou la gendarmerie dans ta ville ou aux alentours ? (réponds à chaque ligne / si tu n'as eu aucun contact, mets un zéro dans la case)		Coche la case du contact <u>le plus récent</u> que tu as eu avec la police ? (coche une seule réponse)
	Combien de fois as-tu été en contact depuis septembre 2011	
…en tant que témoin ou victime d'un accident de la route	/_____/ fois	1 ☐
…en tant que témoin d'un délit (par exemple un vol, une agression…)	/_____/ fois	2 ☐
…en tant que victime d'un délit (par exemple un vol, une agression…)	/_____/ fois	3 ☐
…parce qu'ils te soupçonnaient d'avoir commis un délit (par exemple un vol, une agression…)	/_____/ fois	4 ☐
Tu as parlé à un policier / un gendarme pour demander un renseignement ou de l'aide	/_____/ fois	5 ☐
La police ou la gendarmerie t'a contrôlé sur ton vélo / ton scooter	/_____/ fois	6 ☐
La police ou la gendarmerie t'a contrôlé dans la rue, dans un parc, sur une place, un hall d'immeuble	/_____/ fois	7 ☐
Tu as été en contact pour une autre raison, merci de préciser : /_____ _/	/_____/ fois	8 ☐

Si tu n'as pas coché de contact avec la police depuis septembre 2011, le questionnaire est terminé. Nous te remercions pour ta participation !



Si tu as coché un contact avec la police, réponds aux questions suivantes en pensant <u>au contact que tu as coché</u>.

67. A quel moment de la journée s'est produit ce contact ? (coche une seule réponse)
1 ☐ Le matin
2 ☐ L'après-midi
3 ☐ Le soir (18-22h)
4 ☐ La nuit (après 22h)

68. Etais-tu … (coche une réponse par ligne)		
	Oui	Non
Avec d'autres adolescents	1 ☐	2 ☐
Avec des adultes	1 ☐	2 ☐

69. Où cela s'est-il passé ? (coche une seule réponse)

1 ☐ Dans ton quartier
2 ☐ Dans le centre-ville (de Grenoble ou de Lyon, selon le cas)
3 ☐ Ailleurs

70. Lors de ce contact, qu'a fait la police / la gendarmerie? (tu peux cocher plusieurs réponses)

1 ☐ Ils ont fouillé tes vêtements et tes sacs
2 ☐ Ils t'ont ordonné d'aller ailleurs / de partir / de rentrer chez toi
3 ☐ Ton identité a été contrôlée
4 ☐ Tu as dû aller au poste de police / à la gendarmerie
5 ☐ Tu as été mis en garde à vue au poste de police / à la gendarmerie
6 ☐ La police / la gendarmerie a contacté tes parents
7 ☐ La police / la gendarmerie t'a envoyé au tribunal devant un juge
8 ☐ Rien de tout cela

71. Comment se sont comportés les policiers / les gendarmes ? (coche une réponse par ligne)

	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout
Ils t'ont / vous ont expliqué ce qu'ils faisaient et pour quelle raison	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Ils t'ont / vous ont tutoyé(s)	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Ils t'ont / vous ont traité(s) avec respect	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Ils t'ont / vous ont provoqué(s) ou insulté(s)	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐
Ils ont été brutaux	1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐

☞ S'ils ont été brutaux, qu'ont-ils fait exactement ?

/_____/

72. Comment t'es-tu comporté toi-même (ou les autres jeunes de ton groupe) ? (tu peux cocher plusieurs réponses)

Toi-même / les autres jeunes de ton groupe…

1 ☐ … tu t'es / vous vous êtes comporté(s) normalement, vous n'avez pas réagi
2 ☐ … tu as/ vous avez résisté à la police, vous ne vous êtes pas laissés faire
3 ☐ … tu as/ vous avez provoqué ou insulté la police
4 ☐ … tu as / vous avez été brutaux
5 ☐ … tu as / vous avez pris la fuite
6 ☐ … rien de tout cela

73. Toi ou certains autres jeunes de ton groupe, aviez-vous…(coche une réponse par ligne)

	Oui	Non
… bu de l'alcool	1 ☐	2 ☐
…consommé de la drogue	1 ☐	2 ☐

74. Selon toi, les policiers / les gendarmes se sont-ils comportés de manière juste ou injuste? (coche une seule réponse)

Très juste	Juste	Ni juste ni injuste	injuste	Très injuste
1 ☐	2 ☐	3 ☐	4 ☐	5 ☐

Le questionnaire est terminé.
Nous te remercions pour ta participation !

Annexe 2. Les refus : liste des établissements

Communauté d'Agglomération de Grenoble

Liste des établissements ne participant pas à l'enquête, nombre de classes et nombre d'élèves concernés

Commune	Patronyme	Sigle	Secteur	Classes	Elèves
CORENC	ITEC BOISFLEURY EUROPE CORENC	LGT PR METIER	PRIVE	16	505
FONTAINE	GERARD PHILIPE	CLG - SEGPA	PUBLIC	12	246
GIERES	DON BOSCO	CLG PR	PRIVE	8	211
GRENOBLE	BORDIER	LP PR METIER	PRIVE	4	109
GRENOBLE	CHAMPOLLION	CLG	PUBLIC	8	234
GRENOBLE	DE LA SALLE	CLG PR	PRIVE	17	522
GRENOBLE	EAUX CLAIRES	LGT	PUBLIC	19	614
GRENOBLE	EXTERNAT NOTRE DAME	CLG PR	PRIVE	10	284
GRENOBLE	EXTERNAT NOTRE DAME	LG PR	PRIVE	7	182
GRENOBLE	ISER - BORDIER	LT PR METIER	PRIVE	3	57
GRENOBLE	LES CHARMILLES	CLG	PRIVE	3	46
GRENOBLE	LES CHARMILLES	LP PR	PRIVE	15	281
GRENOBLE	LES SAULES	CLG - SEGPA	PUBLIC	9	183
GRENOBLE	LESDIGUIERES	LPO LYC METIER	Public	17	384
GRENOBLE	NOTRE DAME DE SION	CLG PR	PRIVE	7	167
GRENOBLE	PIERRE TERMIER	LGT PR	PRIVE	17	524
LA TRONCHE	ITEC BOISFLEURY - LA TRONCHE	LP PR METIER	PRIVE	7	179
MEYLAN	DU GRESIVAUDAN	LPO	PUBLIC	29	922
SAINT-MARTIN-D'HERES	FERNAND LEGER	CLG	PUBLIC	9	211
SAINT-MARTIN-D'HERES	HENRI WALLON	CLG	PUBLIC	6	136
VIF	LE MASSEGU	CLG	PUBLIC	12	294
		TOTAL Collèges + Lycées		***235***	***6291***

Communauté Urbaine de Lyon

Liste des établissements ne participant pas à l'enquête, nombre de classes et nombre d'élèves concernés

Commune	Patronyme	Sigle	Secteur	Classes	Elèves
BRIGNAIS	*JEAN ZAY*	*CLG*	*PUBLIC*	*7*	*163*
BRON	**EMILE BEJUIT (AUTOMOBILE)**	**LP LYC METIER**	**PUBLIC**	**21**	**362**
BRON	JEAN-PAUL SARTRE	LGT	PUBLIC	28	905
BRON	JOLIOT CURIE	CLG	PUBLIC	8	180
BRON	PABLO PICASSO	CLG - SEGPA	PUBLIC	13	280
BRON	**TONY GARNIER**	**LP LYC METIER**	**PUBLIC**	**21**	**410**
CALUIRE-ET-CUIRE	ANDRE CUZIN	LP	PUBLIC	14	298
CALUIRE-ET-CUIRE	CHARLES SENARD	CLG	PUBLIC	9	218
CHARBONNIERES-LES-BAINS	BLAISE PASCAL	LGT	PUBLIC	28	940
CORBAS	RENE CASSIN	CLG	PUBLIC	8	233
DARDILLY	FRANCOIS RABELAIS	LPO LYC METIER	PUBLIC	20	423
DECINES-CHARPIEU	**CHAPLIN BECQUEREL**	**LPO**	**PUBLIC**	**39**	**1038**
DECINES-CHARPIEU	JEANNE D'ARC	CLG PR	PRIVE	9	219
DECINES-CHARPIEU	MARYSE BASTIE	CLG	PUBLIC	10	257
ECULLY	DU SACRE COEUR	CLG PR	PRIVE	12	272
FEYZIN	FREDERIC MISTRAL	CLG	PUBLIC	9	225
GIVORS	LOUIS ARAGON	LGT	PUBLIC	21	667
GIVORS	PABLO PICASSO	LP	PUBLIC	12	181
LYON 1ER	DES ARTS DE LA COIFFURE	LP PR METIER	PRIVE	4	125
LYON 1ER	DIDEROT	LP LYC METIER	PUBLIC	9	163
LYON 1ER	INSTITUTION DES CHARTREUX	CLG PR	PRIVE	13	402
LYON 1ER	INSTITUTION DES CHARTREUX	LG PR	PRIVE	17	530
LYON 1ER	JAMET BUFFEREAU	LP PR METIER	PRIVE	4	116
LYON 1ER	JAPY	LP PR METIER	PRIVE	12	214
LYON 1ER	JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE	LGT PR	PRIVE	17	421
LYON 1ER	JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE	LP PR	PRIVE	1	14
LYON 1ER	LA MARTINIERE DIDEROT	LGT	PUBLIC	13	372
LYON 1ER	SAINT LOUIS-SAINT BRUNO	CLG PR	PRIVE	16	468
LYON 2E	AMPERE	CLG	PUBLIC	10	294
LYON 2E	AMPERE	LGT	PUBLIC	25	811
LYON 2E	CHEVREUL	CLG PR	PRIVE	10	282
LYON 2E	CHEVREUL	LG PR	PRIVE	10	240
LYON 2E	INST TECHN CARRIERES CAROLE	LP PR	PRIVE	3	97
LYON 2E	JEAN MONNET	CLG	PUBLIC	6	175
LYON 2E	JULIETTE RÉCAMIER	LGT	PUBLIC	13	343
LYON 2E	SAINT MARC	LG PR	PRIVE	16	543
LYON 2E	SAINT MARC	LP PR METIER	PRIVE	11	242

(suite)

Commune	Patronyme	Sigle	Secteur	Classes	Elèves
LYON 3E	CHARLES DE FOUCAULD	CLG PR	PRIVE	20	590
LYON 3E	CHARLES DE FOUCAULD	LGT PR	PRIVE	13	447
LYON 3E	LACASSAGNE	CLG	PUBLIC	8	206
LYON 3E	LACASSAGNE	LGT	PUBLIC	12	343
LYON 3E	PROFESSEUR DARGENT	CLG - SEGPA	PUBLIC	14	311
LYON 3E	SOCIETE ENSEIG. PROF. DU RHONE	LP PR METIER	PRIVE	14	353
LYON 4E	ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	CLG	PUBLIC	7	163
LYON 4E	ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	LGT	PUBLIC	28	907
LYON 4E	CLEMENT MAROT	CLG	PUBLIC	11	321
LYON 4E	DE COIFFURE DE LYON	LP PR	PRIVE	4	113
LYON 4E	JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE	CLG PR	PRIVE	9	273
LYON 4E	LES CHARTREUX-ST CHARLES	CLG PR	PRIVE	4	89
LYON 4E	SAINT DENIS	CLG PR	PRIVE	4	101
LYON 5E	AUX LAZARISTES	CLG PR	PRIVE	10	311
LYON 5E	AUX LAZARISTES	LGT PR	PRIVE	16	544
LYON 5E	DON BOSCO	LT PR	PRIVE	4	121
LYON 5E	DON BOSCO	LP PR METIER	PRIVE	13	265
LYON 5E	EDOUARD BRANLY	LPO LYC METIER	PUBLIC	21	609
LYON 5E	ICOF	LT PR	PRIVE	3	88
LYON 5E	JEAN MOULIN	CLG	PUBLIC	17	466
LYON 5E	LA FAVORITE SAINTE THERESE	CLG PR	PRIVE	10	284
LYON 5E	LA FAVORITE SAINTE THERESE	LGT PR	PRIVE	11	347
LYON 5E	LES BATTIERES	CLG	PUBLIC	9	240
LYON 5E	NOTRE DAME DES MINIMES	CLG PR	PRIVE	10	269
LYON 5E	NOTRE DAME DES MINIMES	LGT PR	PRIVE	11	308
LYON 5E	SAINTE MARIE LYON	CLG PR	PRIVE	30	952
LYON 5E	SAINTE MARIE LYON	LGT PR	PRIVE	28	931
LYON 6E	CARREL	LT PR	PRIVE	2	45
LYON 6E	CARREL	LP PR METIER	PRIVE	10	255
LYON 6E	DEBORDE	CLG PR	PRIVE	4	105
LYON 6E	DEBORDE	LG PR	PRIVE	4	114
LYON 6E	EDOUARD HERRIOT	LGT	PUBLIC	18	596
LYON 6E	EXTERNAT DE LA TRINITE	LG PR	PRIVE	9	283
LYON 6E	FENELON	CLG PR	PRIVE	10	306
LYON 6E	NOTRE DAME DE BELLECOMBE	CLG PR	PRIVE	6	163
LYON 6E	VENDOME	CLG	PUBLIC	16	449

(suite)

Commune	Patronyme	Sigle	Secteur	Classes	Elèves
LYON 7E	BELMONT-CAPDEPON	LGT PR	PRIVE	10	255
LYON 7E	CHEVREUL LESTONNAC	CLG PR	PRIVE	5	146
LYON 7E	CHEVREUL LESTONNAC	LGT PR	PRIVE	7	185
LYON 7E	CHEVREUL LESTONNAC	LP PR	PRIVE	2	54
LYON 7E	CITE SCOLAIRE INTERNATIONALE	CLG	PUBLIC	14	368
LYON 7E	CITE SCOLAIRE INTERNATIONALE	LG	PUBLIC	17	564
LYON 7E	GEORGES CLEMENCEAU	CLG - SEGPA	PUBLIC	18	355
LYON 7E	HECTOR GUIMARD	LPO LYC METIER	PUBLIC	11	176
LYON 7E	LOUISE LABE	LP LYC METIER	PUBLIC	9	254
LYON 7E	SAINT JOSEPH	LP PR METIER	PRIVE	19	378
LYON 7E	SAINT LOUIS DE LA GUILLOTIERE	CLG PR	PRIVE	10	280
LYON 8E	AUGUSTE ET LOUIS LUMIERE	LGT	PUBLIC	18	525
LYON 8E	COLBERT	LGT	PUBLIC	10	258
LYON 8E	DU 1ER FILM	LP	PUBLIC	16	294
LYON 8E	HENRI LONGCHAMBON	CLG - SEGPA	PUBLIC	9	198
LYON 8E	JEAN MERMOZ	CLG	PUBLIC	5	94
LYON 8E	LA XAVIERE	LG PR	PRIVE	9	252
LYON 8E	O R T	LT PR	PRIVE	3	56
LYON 8E	O R T	LP PR	PRIVE	6	116
LYON 8E	PIERRE TERMIER	LG PR	PRIVE	8	212
LYON 8E	PIERRE TERMIER-SITE MONPLAISIR	CLG PR	PRIVE	13	361
LYON 9E	JEAN PERRIN	CLG	PUBLIC	13	352
LYON 9E	JEHANNE DE FRANCE	LPO PR METIER	PRIVE	13	263
LYON 9E	VICTOR SCHOELCHER	CLG - SEGPA	PUBLIC	9	197
MEYZIEU	EVARISTE GALOIS*	CLG	PUBLIC	15	350
NEUVILLE-SUR-SAONE	JEAN RENOIR	CLG - SEGPA	PUBLIC	13	340
NEUVILLE-SUR-SAONE	NOTRE DAME DE BELLEGARDE	CLG PR	PRIVE	18	537
NEUVILLE-SUR-SAONE	NOTRE DAME DE BELLEGARDE	LG PR	PRIVE	14	454
OULLINS	DES CHASSAGNES	CLG PR	PRIVE	4	102
OULLINS	DES CHASSAGNES	LGT PR	PRIVE	6	165
OULLINS	JOSEPH-MARIE JACQUARD	LP	PUBLIC	15	300
OULLINS	NOTRE DAME DU BON CONSEIL	CLG PR	PRIVE	10	253
OULLINS	PIERRE BROSSOLETTE	CLG - SEGPA	PUBLIC	10	194
OULLINS	SAINT THOMAS D'AQUIN VERITAS	CLG PR	PRIVE	19	558
OULLINS	SAINT THOMAS D'AQUIN VERITAS	LGT PR	PRIVE	17	541

(Suite)

Commune	Patronyme	Sigle	Secteur	Classes	Elèves
RILLIEUX-LA-PAPE	ALBERT CAMUS	LGT	PUBLIC	20	579
RILLIEUX-LA-PAPE	SAINT CHARLES	CLG PR	PRIVE	11	302
RILLIEUX-LA-PAPE	SERMENAZ	LP LYC METIER	PUBLIC	9	182
SAINTE-FOY-LES-LYON	LA FAVORITE SAINTE THERESE	LP PR	PRIVE	6	146
SAINT-GENIS-LAVAL	LA VIDAUDE	LP PR	PRIVE	6	35
SAINT-GENIS-LAVAL	RENE DESCARTES	LGT	PUBLIC	28	928
SAINT-PRIEST	BORIS VIAN	CLG	PUBLIC	11	247
SAINT-PRIEST	CONDORCET	LGT	PUBLIC	25	795
SAINT-PRIEST	FERNAND FOREST	LP	PUBLIC	17	229
SAINT-PRIEST	GERARD PHILIPE	CLG - SEGPA	PUBLIC	16	359
TASSIN-LA-DEMI-LUNE	SAINT JOSEPH	CLG PR	PRIVE	15	418
TASSIN-LA-DEMI-LUNE	SAINT JOSEPH	LG PR	PRIVE	8	220
VAULX-EN-VELIN	AIME CESAIRE	CLG - SEGPA	PUBLIC	11	247
VAULX-EN-VELIN	ATELIERS APPREN DE L'INDUSTRIE	LP PR	PRIVE	24	214
VAULX-EN-VELIN	PIERRE VALDO	CLG	PUBLIC	11	276
VENISSIEUX	HONORE DE BALZAC	CLG	PUBLIC	13	329
VENISSIEUX	**JACQUES BREL**	**LGT**	**PUBLIC**	**13**	**277**
VENISSIEUX	**JACQUES BREL**	**LP**	**PUBLIC**	**11**	**214**
VENISSIEUX	LA XAVIERE	CLG PR	PRIVE	12	319
VENISSIEUX	MARC SEGUIN	LP	PUBLIC	11	193
VENISSIEUX	MARCEL SEMBAT	LGT	PUBLIC	9	258
VILLEURBANNE	BETH HANNA	LG	PRIVE	2	16
VILLEURBANNE	BETH MENAHEM	CLG PR	PRIVE	3	49
VILLEURBANNE	CITE SCOLAIRE RENE PELLET	EREA	PUBLIC	21	169
VILLEURBANNE	**FREDERIC FAYS**	**LGT**	**PUBLIC**	**15**	**395**
VILLEURBANNE	**FREDERIC FAYS**	**LP**	**PUBLIC**	**10**	**183**
VILLEURBANNE	IMMACULEE CONCEPTION	CLG PR	PRIVE	14	374
VILLEURBANNE	IMMACULEE CONCEPTION	LG PR	PRIVE	11	373
VILLEURBANNE	JEAN MACE	CLG	PUBLIC	9	244
VILLEURBANNE	JUIF DE LYON	CLG PR	PRIVE	6	126
VILLEURBANNE	JUIF DE LYON	LG PR	PRIVE	2	73
VILLEURBANNE	MARIE CURIE	LP LYC METIER	PUBLIC	9	202
VILLEURBANNE	PIERRE BROSSOLETTE	LGT	PUBLIC	17	542
		TOTAL Collèges + Lycées		***1 725***	***44 891***

En gras : établissements ayant accepté de participer mais pour lesquels la passation n'a pas pu avoir lieu soit parce qu'aucune date n'a fait consensus, soit parce que la procédure de collecte des accords des parents et des élèves n'a pu être menée à terme.
En italique : Etablissement non contacté.
*L'établissement a participé au titre de la SEGPA

Annexe 3. Lettre d’information aux parents et demande d’autorisation

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

L'établissement de votre enfant a accepté de participer à une étude réalisée par l'Université de Grenoble et le Centre National de la Recherche Scientifique. (CNRS). Cette étude bénéficie de toutes les autorisations nécessaires de la CNIL et de l'éducation nationale.

La classe de votre enfant a été tirée au sort pour y participer.

Cette étude concerne tous les collégiens et les lycéens des agglomérations de Lyon et de Grenoble. Il ne s'agit pas d'une évaluation du niveau des élèves. Le but est de mieux connaître les jeunes, leurs opinions sur divers sujets de société, les problèmes qu'ils rencontrent dans la vie quotidienne, ainsi que leurs perceptions de certaines institutions comme l'école et la police.

L'anonymat et la confidentialité des réponses sont totalement garantis. Les données recueillies sont traitées de manière statistique, c'est à dire qu'on ne regarde jamais les réponses d'un élève en particulier. Les informations recueillies ne sont communiquées à aucun autre organisme (pas même à l'éducation nationale).

Pour les enfants mineurs, une AUTORISATION des parents est nécessaire.
Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir **retourner le coupon ci-joint complété et signé avant la date indiquée.** Sachez que la participation de votre enfant est volontaire.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site de l'étude (www.anrpolis.fr).

Sebastian Roché
Directeur de recherche au CNRS
Responsable scientifique de l'étude

(Coupon à découper et remettre au professeur principal avant le 19 septembre 2012)

Je soussigné Monsieur/Madame…… père / mère / tuteur
(*entourez la bonne réponse*)
de l'enfant …… scolarisé en classe de ……

COCHER LA CASE DE VOTRE CHOIX

☐ **ACCEPTE** ☐ **REFUSE**

que celui-ci participe à l'étude de l'Université de Grenoble.

Fait à……., le …… 2012 Signature obligatoire :

Annexe 4. Enveloppe de récupération des questionnaires remplis par classe

Code Site :	_____	**Enquêteur(s) :**	_____/_____
Code Etablissement :	_____	**Date :**	/____/____/2012
Nom Etablissement :	_____	**Heure :**	/____/h/____/min
Code Niveau :	_____	**Passage :**	1☐ 1er passage
Classe :	_____		2☐ 2nd passage
Personnel établissement :	1☐ présent dans la classe 2☐ non présent dans la classe	**1er quest. rendu**	/____/h/____/min
Code IRIS Etablissement :	_____ *(enquêteur : ne pas remplir)*	**Dernier quest. rendu**	/____/h/____/min

BILAN DE REALISATION DES ENQUETES *(à remplir OBLIGATOIREMENT)*

Nombre total d'élèves de la classe :	/_____/_____/	*(information à récolter auprès de l'établissement)*
➥ Nombre de refus par les parents :	/_____/_____/	*(information à récolter auprès de l'établissement)*
➥ Nombre de refus par les élèves :	/_____/_____/	*(information à récolter auprès de l'établissement)*
➥ Nombre d'élèves absents (hors refus) :	/_____/_____/	*(information à récolter auprès de l'établissement)*
➥ Nombre d'élèves présents :	/_____/_____/	*(compter les élèves présents pour répondre à l'enquête)*
Nombre de questionnaires remplis :	/_____/_____/	

COMMENTAIRES SUR LES CONDITIONS D'ENQUETE *(noter OBLIGATOIREMENT quelque chose : si aucune remarque, noter RAS)*

Niveau d'attention de la classe pendant l'enquête : ☐ Très bon ☐ Correct ☐ Mauvais ☐ Très mauvais

Commentaires libres :

☐ Relecture ☐ Saisie

Annexe 5. Bilan quantitatif du terrain par niveau de formation

Communauté d'agglomération de Grenoble

	Ensemble des établissements				Population totale (hors refus)				Echantillon théorique				Echantillon enquêté			DONT			Questionnaires			
	Classes		Elèves		Classes		Elèves		Classes		Elèves		Classes		Elèves	Refus parents	Refus élèves	Abs-ences	Total collectés	Inexploi-tables	Saisis	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	%
Collèges																						
4ème générale	174	21%	4 468	22%	125	21%	3 191	23%	59	22%	1 486	23%	58	22%	1 463	91	10	78	1 284	8	1 276	23%
4ème segpa	10	1%	147	1%	8	1%	120	1%	6	2%	93	1%	6	2%	93	7	3	5	78	4	74	1%
3ème générale	178	22%	4 528	22%	132	23%	3 347	24%	59	22%	1 478	23%	59	23%	1 478	149	33	91	1 205	9	1 196	22%
3ème segpa	9	1%	135	1%	7	1%	108	1%	6	2%	96	1%	6	2%	96	17	0	12	67	2	65	1%
ULIS	35	4%	111	1%	33	6%	89	1%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0	0	0	0	0	0	0%
Total collèges	*406*	*50%*	*9 389*	*46%*	*305*	*52%*	*6 855*	*49%*	*130*	*49%*	*3 153*	*48%*	*129*	*49%*	*3 130*	*264*	*46*	*186*	*2 634*	*23*	*2 611*	*48%*
Lycées - EREA																						
4ème segpa	1	0%	12	0%	1	0%	12	0%	1	0%	11	0%	1	0%	11	1	0	0	10	1	9	0%
3ème segpa	1	0%	7	0%	1	0%	7	0%	1	0%	6	0%	1	0%	6	1	0	1	4	0	4	0%
3ème prépa-pro	5	1%	107	1%	3	1%	62	0%	1	0%	24	0%	1	0%	24	0	0	3	21	0	21	0%
DIMA	1	0%	21	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0	0	0	0	0	0	0%
1ère année CAP	26	3%	426	2%	20	3%	325	2%	14	5%	224	3%	13	5%	200	1	18	36	145	7	138	3%
2ème année CAP	25	3%	331	2%	19	3%	257	2%	11	4%	119	2%	10	4%	107	1	11	14	81	2	79	1%
CAP 1 an	1	0%	19	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0	0	0	0	0	0	0%
2nde PRO	56	7%	1 339	7%	44	8%	1 047	7%	19	7%	432	7%	18	7%	420	7	10	57	346	3	343	6%
1ère PRO	57	7%	1 345	7%	43	7%	1 016	7%	18	7%	345	5%	18	7%	345	5	24	34	282	1	281	5%
2nde G-T	117	14%	3 779	19%	71	12%	2 282	16%	35	13%	1 148	18%	35	13%	1 148	34	17	80	1 017	6	1 011	19%
1ère G-T	123	15%	3 647	18%	77	13%	2 268	16%	36	14%	1 061	16%	36	14%	1 061	27	22	49	963	1	962	18%
Total lycées	*413*	*50%*	*11 033*	*54%*	*279*	*48%*	*7 276*	*51%*	*136*	*51%*	*3 370*	*52%*	*133*	*51%*	*3 322*	*77*	*102*	*274*	*2 869*	*21*	*2 848*	*52%*
Total général	**819**	**100%**	**20 422**	**100%**	**584**	**100%**	**14 131**	**100%**	**266**	**100%**	**6 523**	**100%**	**262**	**100%**	**6 452**	**341**	**148**	**460**	**5503**	**44**	**5 459**	**100%**

Communauté Urbaine de Lyon

	Ensemble des établissements				Population totale (hors refus)				Echantillon théorique				Echantillon enquêté			DONT			Questionnaires			
	Classes		Elèves		Classes		Elèves		Classes		Elèves		Classes		Elèves	Refus parents	Refus élèves	Abs-ences	Total collectés	Inexploi-tables	Saisis	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	%
Collèges																						
4ème générale	554	21%	14 494	22%	245	27%	6 134	28%	109	25%	2 705	27%	109	26%	2 705	247	10	126	2 322	44	2 278	28%
4ème segpa	30	1%	446	1%	20	2%	299	1%	19	4%	290	3%	19	4%	290	21	11	23	235	31	204	2%
3ème générale	557	21%	14 492	22%	250	27%	6 228	28%	119	28%	2 888	28%	118	28%	2 861	249	18	133	2 461	27	2 434	30%
3ème segpa	30	1%	433	1%	19	2%	273	1%	17	4%	252	2%	16	4%	236	26	4	40	166	9	157	2%
ULIS	41	2%	612	1%	19	2%	301	1%	2	0%	19	0%	2	0%	19	1	0	6	12	8	4	0%
Total collèges	*1 212*	*46%*	*30 477*	*46%*	553	61%	13 235	60%	*266*	*62%*	*6 154*	*61%*	*264*	*62%*	*6 111*	*544*	*43*	*328*	*5 196*	*119*	*5 077*	*62%*
Lycées - EREA					0	0%	0	0%														
4ème segpa	2	0%	14	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0	0	0	0	0	0	0%
3ème prépa-pro	35	1%	627	1%	14	2%	263	1%	13	3%	244	2%	13	3%	244	7	0	10	227	0	227	3%
DIMA	4	0%	52	0%	2	0%	27	0%	2	0%	28	0%	2	0%	28	7	0	4	17	2	15	0%
ULIS	16	1%	154	0%	7	1%	69	0%	1	0%	9	0%	0	0%	0	0	0	0	0	0	0	0%
Dispositif Relai	6	0%	78	0%	1	0%	13	0%	1	0%	8	0%	1	0%	8	1	0	3	4	0	4	0%
1ère année CAP	93	4%	1 528	2%	24	3%	423	2%	12	3%	165	2%	10	2%	143	12	0	23	108	4	104	1%
2ème année CAP	89	3%	1 229	2%	24	3%	322	1%	12	3%	145	1%	12	3%	145	10	0	21	114	13	101	1%
2nde PRO	173	7%	3 868	6%	63	7%	1 440	7%	24	6%	534	5%	24	6%	534	32	18	53	431	12	419	5%
1ère PRO	186	7%	3 846	6%	68	7%	1 382	6%	26	6%	496	5%	26	6%	496	32	1	72	391	2	389	5%
2nde G-T	403	15%	12 867	19%	75	8%	2 448	11%	38	9%	1 237	12%	36	9%	1 167	98	10	111	948	4	944	11%
1ère G-T	417	16%	12 241	18%	80	9%	2 468	11%	37	9%	1 136	11%	35	8%	1 067	55	7	60	945	5	940	11%
Total lycées	*1 424*	*54%*	*36 504*	*54%*	358	39%	8 855	40%	*166*	*38%*	*4 002*	*39%*	*159*	*38%*	*3 832*	*254*	*36*	*357*	*3 185*	*42*	*3 143*	*38%*
Total général	**2 636**	**100%**	**66 981**	**100%**	**911**	**100%**	**22 090**	**100%**	**432**	**100%**	**10 156**	**100%**	**423**	**100%**	**9 943**	**798**	**79**	**685**	**8 381**	**161**	**8 220**	**100%**